



IMACOM, JESSICA GARNEAU

LUTTE AU DÉCROCHAGE

LE PORTABLE EN CLASSE A FAIT SES PREUVES

Le professeur et chercheur de l'Université de Montréal Thierry Karsenti a dévoilé les résultats d'une étude sur les classes portables à la Commission scolaire Eastern Townships, hier. On le voit ici en compagnie d'Annika Bradley, une élève de 4^e année de l'école Lennoxville Elementary.

/3

MÉRITE SPORTIF DE L'ESTRIE

Diane Roy et
Xavier Desharnais
montrent la voie

/36 et 37



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Saint-Camille
Vive opposition
au projet de
mine d'or /13

le bouchon
RESTAURANT

Pensez à réserver
819.566.0876 ST-VALENTIN

Offrez-vous le système de traction intégrale le plus intelligent qui existe!

Venez découvrir le système de traction intégrale le plus intelligent, le plus flexible et le plus efficace.

Disponible sur 22 différents modèles BMW, la technologie quatre roues motrices xDrive de BMW corrige son propre mode d'opération et est le seul à pouvoir répartir 100% de la puissance aux roues avant comme arrière selon les besoins, le tout en 1/10 de seconde, procurant une traction et une sécurité supérieures à la compétition.

Le plaisir de conduire en sécurité grâce à la technologie xDrive.

Le BMW 328i xDrive 2011

MENSUALITÉS À LA LOCATION

499 \$*

TAUX À LA LOCATION

2,9%

JUSQU'À 48 MOIS

PRIX DE VENTE

42 093 \$

MENSUALITÉ

499 \$

554 \$

ACOMPTÉ

2 500 \$

0 \$

**ENTRETIEN
RÉGULIER
SANS FRAIS.**

4 ans ou 80 000 km
selon la 1^{ère} éventualité

BMW 328i xDrive 2011 (stock #A463517)

Démonstrateur ayant +/- 7 500 km
Transmission automatique
4 pneus d'hiver gratuits
Frais de RDPRM inclus
Transport et préparation inclus
Taxes en sus

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2011

Le taux de location est celui offert par Service financier BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 328i xDrive 2011 : le prix de vente est de 42 093 \$. *Pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 2,9 % comportant une mensualité de 499 \$/554 \$, un montant de 2 500 \$/0 \$ est exigé à la signature du contrat de location. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 19 000 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 28 février 2011. Certaines conditions s'appliquent. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

BMW



Le plaisir
de conduire.™

supremautomobile.com

Suprem Automobile
Sherbrooke 819.821.9272
www.supremautomobile.com

Ouvert samedi

« Voter du bon bord » serait payant

Les investissements routiers plus généreux en Estrie comme ailleurs

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Grâce à leur loyauté pour les partis au pouvoir, les circonscriptions estriennes ont eu droit à une large part du gâteau en matière d'investissements routiers. La loyauté des électeurs est payante en Estrie comme ailleurs au Québec, révèle une étude du professeur Marcelin Joanis, de l'Université de Sherbrooke.

Mieux vaut « voter du bon bord »: le professeur à la faculté d'administration parle d'une « prime à la loyauté » de 17 % en faveur des forteresses aux dépens des circonscriptions baromètres. « Lorsque mon parti est au pouvoir et que je suis dans une circonscription loyale, j'obtiens 17 % plus d'investissements routiers, résume M. Joanis. Ce sont des moyennes calculées à l'aide de statistiques. »

Le chercheur a fait son analyse à partir d'une base de données sur le financement des travaux routiers dans chacune des 125 circonscriptions électorales provinciales sur une période de 10 ans, de 1986 à 1996. Il a ensuite fait des corrélations avec les résultats électoraux et les données de recensement.

Selon lui, l'Estrie reflète bien les résultats révélés aussi pour l'ensemble de la province. « Les dépenses ont été particulièrement importantes dans les circonscriptions estriennes loyales au Parti libéral pendant la période où les libéraux étaient au pouvoir (...) L'Estrie semble avoir eu sa part du gâteau. »

Est-ce qu'un parti s'est livré davantage à cette pratique? L'étude ne permet pas de répondre à cette question, répond M. Joanis, également membre du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). « L'étude observe une plus longue période sous le Parti libéral que le Parti québécois. Je n'ai pas raison de croire que ce soit différent sous l'un des deux partis. »

Dans les forteresses libérales, on compte notamment Orford, Richmond et Mégantic-



IMACOM, CLAUDE POULIN

Le professeur Marcelin Joanis, de l'Université de Sherbrooke, révèle l'existence d'une prime à la loyauté dans les investissements routiers des partis politiques québécois au pouvoir.

Compton. Johnson se trouve du côté des péquistes. M. Joanis a identifié comme forteresses les circonscriptions où les électeurs ont voté de façon répétée pour la même formation politique. La circonscription de Saint-François, de son côté, est plutôt qualifiée de « quasi-forteresse » par l'économiste.

Dans Mégantic-Compton, par exemple, la moyenne annuelle des dépenses en construction routière se chiffre à 4,4 M \$ (pour la période 1986-1996, en \$ de 1992), comparativement à une moyenne québécoise de 2,3 M \$. Dans Richmond et Orford, ces moyennes s'élèvent à 5 M \$ et 2,7 M \$. Ces données ne tiennent toutefois pas compte de la taille

des circonscriptions.

Au moment de l'entrevue, le chercheur n'avait pas en main les moyennes d'investissements routiers pour Johnson, classée forteresse péquiste.

L'étude parue dans la revue internationale *Public Choice* vient contredire une théorie économique selon laquelle les partis dépensent davantage dans les régions où ils espèrent faire des gains électoraux. De plus, la construction de routes semble être une « initiative durable afin de fidéliser la population d'une circonscription ».

Aux yeux du chercheur, cette enquête soulève certaines interrogations.

« L'étude est très descriptive.

Elle n'a pas été faite pour faire de la politique. Par contre, cela démontre statistiquement un lien entre la politique partisane et la répartition géographique des investissements routiers. On peut espérer que le choix entre les projets se fasse sur la base de facteurs plus objectifs. »

Ces données viennent nourrir les discussions alors que la collusion et le copinage font les manchettes. « Je pense que la classe politique dans son ensemble bénéficierait d'un mécanisme qui ferait en sorte que la politique soit plus éloignée des décisions. » Il cite en exemple une sorte de Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) élargi.

Reid conteste l'étude

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le député d'Orford et ex-recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, juge plutôt durement l'étude du professeur Marcelin Joanis, qui tend à démontrer que la loyauté des électeurs envers un parti politique est payante au Québec.

« Je pense que M. Joanis est peut-être tombé dans le piège du sensationnel sans avoir la substance nécessaire pour appuyer ses affirmations. Rien dans ce qu'il présente comme information ne permet d'aller aussi loin qu'il le fait », soutient M. Reid.

Et le député en remet en confiant qu'à titre d'ancien recteur de l'Université de Sherbrooke il juge dommage que le professeur en arrive à de telles conclusions, compte tenu des données recueillies. « Il faut être prudent quand on interprète les chiffres », argue-t-il, en notant que la période étudiée s'est terminée il y a 15 ans déjà.

Afin de démontrer que les conclusions de Marcelin Joanis ne reflètent pas la situation actuelle au Québec, Pierre Reid mentionne qu'en 2010, parmi les 15 circonscriptions québécoises qui ont reçu le plus d'argent du provincial pour les routes, 10 étaient représentées par des députés de l'opposition et cinq par des libéraux.

En outre, il cite les cas des circonscriptions de Beauharnois, La Prairie et de Duplessis, qui ont toutes les trois des députés péquistes et qui ont respectivement obtenu de Québec 260, 128 et 121 millions \$ pour leurs travaux routiers en 2010.

Pourtant représentée par un député de l'Action démocratique du Québec, la circonscription de Chauveau est aussi dans le peloton de tête avec un financement à hauteur de 145 M \$, toujours en 2010.

« Ces faits contredisent ce qu'il avance », affirme M. Reid, qui croit cependant possible que l'étude témoigne d'une réalité aujourd'hui dépassée.

La Tribune

ADRESSE

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454

redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /

téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:

819 564-2222

téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466

1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

Sommaire

Annonces classées	24 à 29
Arts et spectacles	19-20
Décès	30 à 32
Économie	21-22
Horoscope	26
Loterie	10
Monde	18
Mots croisés	26
Opinions	12
Sports	33 à 39

MÉTÉO

La Tribune

AUJOURD'HUI

SOLEIL
ET NUAGES

MAX.: -9° MIN.: -15°

Lever du soleil: 6 h 57 Coucher du soleil: 17 h 07

Maude, 10 ans
École Saint-Esprit

VENDREDI

soleil et nuages, max.: -7° min.: -15°

SAMEDI

neige, max.: -3° min.: -10°

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

COMBO DUETTO
À PARTIR DE **8,99\$**
DESSERT INCLUS



**1705,
King ouest
735,
King est**

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

« Et je serai aussi le DG, le coach et le gardien des nouveaux Nordiques. »

— Régis (je fais tout moi-même) Labeaume

Un portable pour contrer le décrochage

Un chercheur de l'Université de Montréal propose d'en généraliser l'usage dans les écoles



ISABELLE
PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'utilisation des ordinateurs portables en classe devrait être étendue à toute la commission scolaire Eastern Townships (CSET) et même aux autres commissions scolaires de la province, estime le professeur Thierry Karsenti, de l'Université de Montréal. Enthousiasmé par les résultats de son étude à la CSET, le chercheur croit que le gouvernement devrait investir dans de tels projets pour contrer le décrochage scolaire.

Les résultats s'avèrent très positifs: cet outil technologique favorise la motivation des élèves et leur autonomie, montre l'étude dont *La Tribune* avait fait écho en mai dernier.

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) en éducation, Thierry Karsenti voit un lien important entre l'amélioration de la réussite scolaire des élèves de la CSET et l'utilisation de l'ordinateur portable.

À ses yeux, l'implantation de cet outil à l'échelle de la CSET est un facteur de «premier plan» permettant d'expliquer notamment «pourquoi la commission scolaire est passée du 66e rang au 23e rang provincial (sur 70) et pourquoi le taux de décrochage de ses élèves est passé de 39,4%

en 2004-2005 à 22,7 % en 2008-2009». Ces améliorations, fait remarquer M. Karsenti, sont survenues alors que le contexte socio-économique de la région n'a pas changé, tout comme la clientèle.

Rappelons que depuis 2003, la commission scolaire anglophone a mis en place la Stratégie



Thierry Karsenti, professeur et chercheur à l'Université de Montréal.



IMACOM: JESSICA GARNEAU

La Commission scolaire Eastern Townships a dévoilé les résultats d'une étude sur les avantages des portables au primaire et au secondaire. En avant-plan Vincent Côté élève de 4^e année de l'école Lennoxville Elementary School.

d'apprentissage amélioré (SAA), qui a permis de déployer environ 5600 ordinateurs dans les écoles du territoire. Actuellement, les élèves de la cinquième année du primaire au troisième secondaire ont leur propre portable, et on compte 1,5 ordinateur par élève en quatrième et cinquième

secondaire.

«On investit des millions \$ dans les programmes luttant contre le décrochage scolaire. Là, c'est un programme qui marche; les élèves et les professeurs aiment ça», plaide M. Karsenti en laissant entendre que d'autres programmes n'ont pas fait leurs preuves.

« La CS joue un rôle-clé pour compenser le manque d'équipement chez les jeunes qui seraient technologiquement exclus. »

En plus d'accroître l'intérêt des jeunes et de faciliter leur travail, la SAA permet de compenser le manque d'équipements de certains jeunes. L'enquête a révélé que si les jeunes sont en général bien équipés,

un élève sur 10 n'a pas accès à Internet chez lui. «La CS joue un rôle-clé pour compenser le manque d'équipement chez les jeunes qui seraient technologiquement exclus», commente M. Collin.

Fait intéressant, 63,3 % des élèves possèdent un téléphone cellulaire. Aux yeux de M. Collin, cette donnée illustre bien leur contact étroit avec les technologies. Pas étonnant, dit-il, qu'on les surnomme en anglais les «digital native».

Dans un extrait vidéo montré aux médias hier, un enseignant fait valoir que cette initiative peut faire la différence entre la réussite ou l'échec, et entre l'envie ou non de venir à l'école. D'ailleurs, environ 95 % des enseignants ont fait savoir qu'ils ne pourraient plus se passer de cette technologie pour enseigner.

Pour réaliser l'étude, les chercheurs ont sondé plus de 2400 élèves et près 300 enseignants et intervenants. L'objectif était de mieux comprendre les avantages et les défis liés à l'utilisation des portables en classe.

« Plus un moyen de se distraire » qu'une cause de distraction

SHERBROOKE — Lorsqu'il est utilisé à d'autres fins que l'apprentissage en classe, l'ordinateur est «plus un moyen de se distraire» qu'une cause de distraction.

Selon le chercheur Simon Collin, professeur à l'UQAM, les jeunes ont tendance à développer une «maturité technopédagogique»; ils semblent avoir développé «une vision profondément éducative de l'usage des ordinateurs en salle de classe». Une minorité utiliserait le portable à d'autre fin en classe.

Il s'agit tout de même de l'un des défis identifiés par les chercheurs dans ce projet: l'envie irrésistible de se réfugier devant son écran d'ordi lorsqu'on s'ennuie.

«Lorsqu'ils font des tâches qui ne les motivent pas, ils sont plus portés à avoir une utilisation ludique», observe M. Collin.

Autres défis: les bris et les dysfonctionnements, par

exemple. Mais les inconvénients ne sont pas suffisamment importants pour mettre de l'ombre sur le projet, selon Thierry Karsenti. «Les classes portables ont un impact majeur sur les divers facteurs contribuant à la réussite scolaire. Tous les impacts positifs surpassent de loin les défis rencontrés, qui sont quand même présents.»

Le coût du projet est d'environ 15 millions \$. De ce montant, la CSET doit encore rembourser un peu moins de six millions \$. Cette année, l'organisation a dû remplacer un peu plus de 500 ordinateurs portables.

La directrice générale Chantal C. Beaulieu a souligné la volonté de poursuivre le projet; la commission scolaire étudie toujours de quelle façon elle entend poursuivre la SAA. Divers groupes ont d'ailleurs été consultés récemment sur le sujet.

Que pense-t-elle de la recom-

mandation du chercheur d'étendre l'utilisation des ordinateurs portables à l'ensemble de l'organisation? «Je la vois d'un très bon oeil parce que la technologie est beaucoup moins dispendieuse. Quand on a commencé, les portables coûtaient plus de 2000 \$», répond-elle. Maintenant, selon les appareils utilisés, la facture s'avère beaucoup moins salée. Des classes testent d'ailleurs actuellement différents types d'appareils.

L'an dernier, la CSET avait offert la possibilité aux parents d'acheter l'équipement, mais une infime minorité s'est montrée intéressée.

Depuis le début du projet, l'organisation a aussi modifié le déploiement de l'équipement.

Auparavant, le ratio était d'un ordinateur pour un élève en troisième et en quatrième année, alors que ce ratio s'applique maintenant aux élèves de cinquième année.

— Isabelle Pion

L'Unique et Authentique!

MC TRIP

310, Côte de l'artiste
St-Denis-de-Brompton

819 846-6226

Les jeudis des dames (à partir de 16 h)

CREVETTES à 2,99\$

10 au 12 février

BLACK DOG

310, Côte de l'artiste, St-Denis-de-Brompton **819 846-6226**
www.brasserielaclabrompton.com

Un joyau touristique sauvé

Un début d'incendie au Manoir Hovey cause des dégâts de plus de 100 000 \$



JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

NORTH HATLEY — Sans l'efficacité du personnel du Manoir Hovey et des 31 pompiers qui sont intervenus à cet endroit mardi en soirée, la région de l'Estrie aurait probablement perdu un autre joyau de son industrie touristique.

Les pompiers de la Régie intermunicipale de protection incendie (RIPI) North Hatley Canton de Hatley ont été contactés à 20 h 34 mardi soir relativement à un feu qui faisait rage au Manoir Hovey, un hôtel de luxe situé en bordure du lac Massawippi à North Hatley.

D'après les informations obtenues, les pompiers n'ont mis que quelques minutes à se rendre sur les lieux de l'incendie. Question de s'assurer que l'affaire ne tourne pas au cauchemar, comme cela avait été le cas avec l'Auberge Hatley en 2006, les sapeurs de Magog et de Waterville ont rapidement été appelés en renfort.

Pendant un certain temps, durant leur intervention, les pompiers ont craint que le feu ne se propage à l'ensemble du bâtiment principal de l'hôtel, qui compte une trentaine de chambres. «Les flammes avaient atteint l'entresol et de la fumée sortait de la corniche sur toute la longueur du bâtiment», relate le directeur de la RIPI, Mike McKenna.

Finalement, les flammes ont pu être maîtrisées sans que l'hôtel ne soit trop lourdement endommagé. On signale des dégâts dans quatre chambres ainsi que dans la cuisine et la salle à manger.

Il est tôt encore pour connaître

la valeur des dommages subis. Il est cependant facile de penser que les travaux de nettoyage et de remise en état des lieux coûteront plus de 100 000 \$.

De la fumée au plafond

Responsable du marketing et de l'administration au Manoir Hovey, Emeline Martin raconte que c'est un client qui le premier a constaté que de la fumée se propageait dans l'immeuble. «Il était dans la salle à manger et voyait de la fumée qui sortait du plafond. Il se demandait si c'était normal et a attiré l'attention du maître d'hôtel sur cela», relate-t-elle.

Un membre du personnel est ensuite monté au premier étage, où il s'est aperçu que la situation était sans doute critique. «Il a vu que la porte d'une des chambres avait changé de couleur et que sa poignée était chaude», rapporte Mme Martin.

Dans les instants qui ont suivi, les services d'urgence ont été appelés puis l'hôtel a été entièrement évacué. On comptait huit clients et environ 10 membres du personnel à l'intérieur lorsque les flammes ont pris naissance. Aucun n'a été blessé.

Les clients qui étaient présents à l'hôtel mardi soir ont été transférés à l'Auberge Ripplecove, située à l'extrémité sud du lac Massawippi. Au cours des prochaines semaines, les clients qui avaient déjà réservé une chambre se verront proposer différentes options, dont celle de reporter à plus tard leur séjour.

Emeline Martin estimait que la situation serait complètement revenue à la normale d'ici deux semaines. Selon elle, le sinistre pourrait inciter la famille Stafford, propriétaire de l'établissement, à devancer des travaux de rénovation d'importance qui étaient prévus dans les prochains mois.



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

La salle à manger du Manoir Hovey a subi des dommages apparents, tout comme quatre chambres et la cuisine du luxueux établissement. Les travaux de nettoyage et de remise en état coûteront plus de 100 000 \$.

Une sortie très bien planifiée pour les pompiers



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Mike McKenna, directeur de la Régie intermunicipale de protection incendie North Hatley et Canton de Hatley, est fier de ses hommes qui ont suivi à la lettre le plan d'intervention planifié il y a deux ans pour le Manoir Hovey.

NORTH HATLEY — Le directeur de la Régie intermunicipale de protection incendie (RIPI) North Hatley Canton de Hatley, Mike McKenna, ne cachait pas sa satisfaction après l'incendie au Manoir Hovey, dont l'origine serait de nature électrique.

D'après lui, le feu a été maîtrisé surtout grâce à trois facteurs: les employés de l'établissement hôtelier ont bien réagi, les gicleurs ont fait leur travail et les pompiers ont respecté le plan de match établi.

«Les employés n'ont pas attendu de connaître la cause de l'incendie avant d'appeler le 911. C'est ce qu'il faut faire. Ça nous a permis d'être rapidement sur place», explique d'abord Mike McKenna.

Il félicite également la famille Stafford, propriétaire du Manoir Hovey, de s'être assurée que les

gicleurs de son établissement soient correctement entretenus. Les gicleurs auraient déversé près de 20 000 gallons d'eau sur les flammes.

«Et je suis très fier de mes hommes, ajoute M. McKenna. Ils se sont comportés de la façon dont on l'avait planifié en préparant un plan pré-intervention pour cet hôtel il y a deux ans. À mon avis, ça valorise aussi le temps investi dans la formation et l'entraînement de même que l'argent injecté dans les équipements de notre service ces dernières années.»

Le directeur de la RIPI admet que ces événements lui ont rappelé l'incendie à l'Auberge Hatley, rayé de la carte en 2006. D'importantes poursuites ont été intentées après ce sinistre, vraisemblablement causé par des travaux de rénovation.

«Mais ce qui s'est passé dans ce cas-ci est différent parce que des gens avaient essayé d'éteindre le feu eux-mêmes à l'Auberge Hatley et que cet hôtel avait une construction plus complexe», souligne Mike McKenna, en ajoutant qu'une intervention rapide et musclée dès les premiers instants aurait été possible en 2006 puisque 19 pompiers se trouvaient à la caserne quand le sinistre s'est déclaré.

Quant à elle, la famille Stafford s'est souvenue mardi d'un autre événement encore plus malheureux que l'incendie à l'Auberge Hatley. Il y a une trentaine d'années, alors qu'elle était propriétaire de l'Auberge Ripplecove, un feu avait rasé celle-ci tout en tuant plusieurs personnes demeureres prisonnières à l'intérieur.

«Ça a réveillé des souvenirs.

L'incendie de mardi a été un choc pour la famille. Ce n'est pas le genre de nouvelle qu'on souhaite apprendre», résume Hilary Webster, directrice de l'hébergement au Manoir Hovey.

Mme Webster est la bru du grand patron de l'établissement hôtelier, Stephen Stafford, et la belle-soeur de Jason Stafford, son directeur général. Notons que les deux hommes se trouvaient à l'extérieur du pays au moment du sinistre cette semaine.

«Je pense qu'il faut être optimiste malgré tout. À un certain moment, quand les flammes faisaient rage, on ne savait même pas si on allait pouvoir conserver le bâtiment. Pourtant, tout sera réparé dans quelques semaines», note la directrice de l'hébergement.

— Jean-François Gagnon

SAINT-CAMILLE

La mine d'or fait l'unanimité... contre elle

YVAN PROVENCHER

yvan.provencher@latribune.qc.ca

SAINT-CAMILLE — Le projet d'exploitation d'une mine d'or à ciel ouvert dans le secteur de Saint-Camille semble faire l'unanimité contre lui dans la population. Au cours d'une assemblée d'information tenue hier soir à Saint-Camille, près de 150 personnes ont écouté religieusement les divers intervenants, mais l'inquiétude attisée par les informations diffusées était palpable. Vraisemblablement, le projet ne passe pas, soulève la désapprobation dans le milieu.

L'entreprise Bowmore Exploration a identifié sur les territoires des municipalités de Saint-Camille et Wotton des gisements d'or qui suscitent leur convoitise. Il s'agit de sites présentant des résultats intéressants selon les informations émises par l'entreprise, intérêt relié au prix du marché de l'or qui a connu au cours des dernières années des niveaux sans précédent. Les résultats des repérages aériens, des données magnétiques et électromagnétiques, confirmés par des échantillonnages recueillis sur le terrain incitent la compagnie minière à prévoir des forages sur place au cours des prochains mois.

D'entrée de jeu, le maire Benoît Bourassa a présenté un portrait de la situation, précisant que 12 sites sont ciblés par l'entreprise Bowmore dans la région immédiate, dont trois particulièrement convoités, les sites Camille, Wotton et Wotton nord-ouest.



LA TRIBUNE, YVAN PROVENCHER

Dans le cadre d'une assemblée d'information tenue hier soir à Saint-Camille, quelque 150 personnes ont écouté les divers intervenants, mais l'inquiétude attisée par les informations diffusées était palpable.

Un autre intervenant, Nicolas Soumis, est venu présenter les impacts économiques et environnementaux à court, moyen et long terme, un portrait à deux tranchants sur une éventuelle exploitation minière, des informations qui furent loin de rassurer l'assistance.

Aucune des nombreuses interventions exprimées n'a été favorable au projet de l'entreprise Bowmore. Pour Claude Larose dont la terre a été ciblée par le promoteur, «tout ce dont on peut hériter, c'est une butte de résidus et des eaux pollués, ce minima-

lement, avec un cratère d'un kilomètre et demi. Moi personnellement, je n'en veux pas, on ne devrait même pas les rencontrer. J'ai choisi de m'établir ici pour la qualité de vie, le développement harmonieux, la solidarité de cette communauté.»

Quel avenir pour le village ?

France Thibault, une autre résidente, a déridé l'assistance en déclarant, «je ne veux pas être éduquée comme l'a mentionné une personnalité politique dans un autre dossier minier (gaz de schiste)». Olivier Brière s'in-

quiète quant à lui pour l'avenir de son village, «qui voudra acheter une ferme, un terrain boisé, une propriété avec une mine à ciel ouvert dans le paysage?» Onil Guimond va encore plus loin, «en tant que producteur agricole, il faudra me passer dessus s'ils veulent m'exproprier.»

Jean Laurendeau qui avec sa conjointe doit s'établir dans la municipalité dans les prochaines semaines, ne veut rien entendre de ce projet. «Ce qui m'a fait choisir ce coin de pays, c'est la dynamique du village, le projet de revaloriser ce milieu rural.

Il nous faut préserver le calme de l'endroit, la beauté de ses paysages.» Enfin, le citoyen Jacques Proulx a bien résumé l'opinion des participants. «On est en très grande majorité contre ce projet, nous devons adopter une stratégie qui nous permettra de triompher des intérêts économiques de l'industrie. Nous ne pouvons refuser de les entendre, de les rencontrer, mais à nous de fixer nos conditions.»

«Le comité de citoyens mis en place désire qu'une solidarité citoyenne puisse guider nos actions afin de faire respecter notre vision du développement ainsi que nos droits en tant que communauté», a fait savoir le porte-parole du comité Joël Nadeau. Son comité baptisé «Mine de rien» s'est donné comme mandat d'informer les citoyens de leurs droits, de les accompagner pour que leurs voix soient entendues et respectées. «Notre comité souhaite également faire pression pour une refonte en profondeur de la Loi sur les mines.»

Le comité a invité les citoyens concernés à refuser l'accès à leur propriété en phase d'exploration, ce que la loi permet, à ne pas signer d'ententes avec l'entreprise ni des ententes de confidentialité avec cette dernière, avant que le dossier soit analysé plus en profondeur. La même politique est recommandée avec l'industrie gazière ou pétrolière, s'il y a lieu. C'est un appel à la solidarité du milieu qui a été lancé, un nouveau combat de David contre Goliath vient de s'amorcer.

Le conseil municipal impose son moratoire

SAINT-CAMILLE — Les membres du conseil municipal de Saint-Camille ont convenu d'interdire l'accès aux terrains municipaux et à son périmètre urbain à toute entreprise d'exploration et d'exploitation minière, incluant les pétrolières et gazières. Dans une résolution adoptée unanimement lundi soir lors de leur assemblée régulière, les élus ont posé ce geste symbolique qui dénote leur intention de jouer la carte de la prudence face au projet d'exploitation d'une mine d'or par la société Bowmore Exploration.

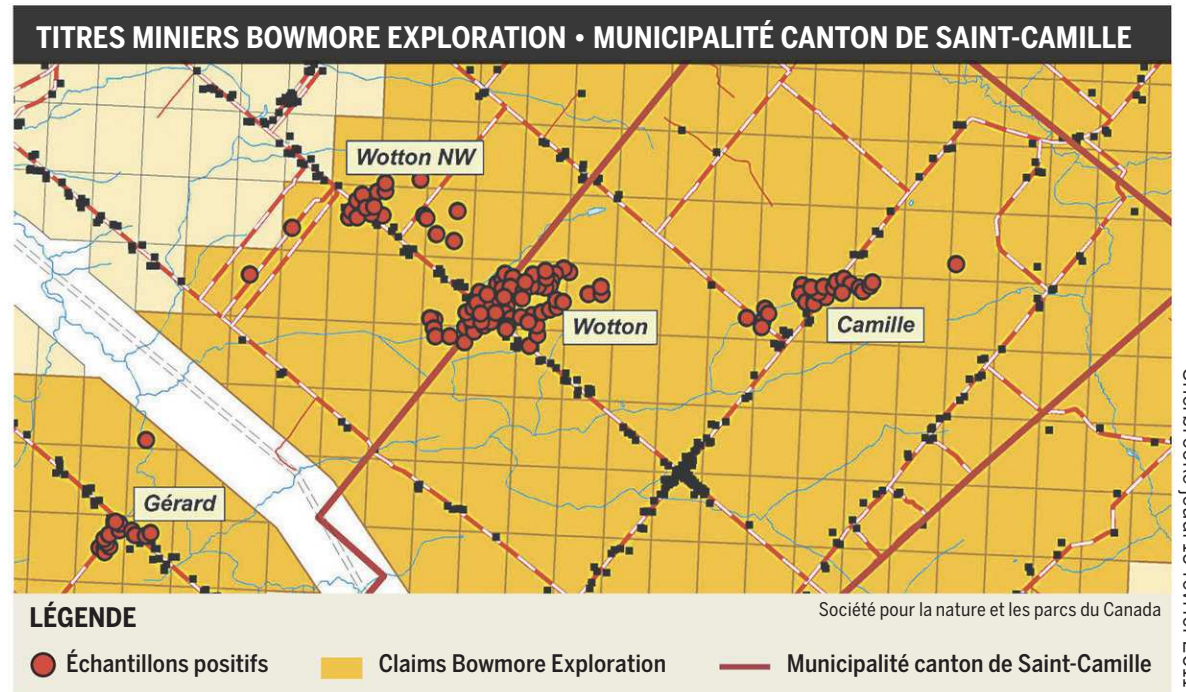
Suite aux informations publiées dans *La Tribune* en fin de semaine, l'entreprise Bowmore Exploration a établi un premier contact lundi avec la municipalité de Saint-Camille, tentant visiblement de calmer les appréhensions du milieu. Une seconde communication a été effectuée, cette fois pour se rendre disponible à rencontrer les citoyens lors de la soirée d'information, proposition qui n'a pas reçu l'aval du maire Benoît Bourassa, du moins pour cette première rencontre publique qui visait à prendre le pouls des citoyens. Les communications

sont clairement amorcées avec l'entreprise et doivent se poursuivre la semaine prochaine.

La municipalité souhaite protéger son secteur agricole, tous les secteurs de développement économique et l'environnement sur son territoire. Le maire Benoît Bourassa veut s'assurer que ses citoyens, en particulier les propriétaires fonciers concernés, puissent recevoir des informations objectives, complètes et indépendantes des promoteurs, des mesures précises des impacts sur son milieu. «Notre démarche de refuser l'accès à notre périmètre urbain constitue en quelque sorte un moratoire local, le temps de se donner une période pour s'asseoir avec l'entreprise minière et d'évaluer les impacts.»

Avis écrits

Dans son énoncé, la municipalité réclame que «le titulaire d'un ou de plusieurs claims ou de permis de recherche de pétrole et de gaz naturel informe par écrit la municipalité de l'acquisition de tels claims ou de tels permis de recherche de pétrole et de gaz naturel dans les trente (30) jours suivants l'obtention



Cette carte indique l'endroit et le nom donné aux quatre gisements découverts dans le secteur.

des droits. Que ces derniers titulaires informent également par écrit la municipalité de tout projet d'exploration ou d'exploitation sur son territoire.» La municipalité de Saint-Camille n'a vraisemblablement pas apprécié ne pas avoir été préa-

lablement informée par l'entreprise des travaux effectués sur son territoire.

La résolution adoptée par le conseil municipal constitue une première au Québec, on veut tester la loi. La municipalité et le comité de citoyens mis

en place, comptent rencontrer très prochainement la minière Bowmore Exploration, afin de clarifier sa vision et ses projets sur leur territoire, et obtenir les garanties d'une démarche respectueuse.

— Yvan Provencher

Blizzard politique

Perspectives

LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Ainsi donc à Sherbrooke si votre voisin vous sort du lit avant 7h00 avec sa souffleuse ou qu'un déneigeur dérange votre sommeil, suivant la suggestion de la conseillère Chantal L'Espérance, appelez la police pour vous plaindre d'une entorse à la réglementation municipale. Tout en sachant cependant la démarche totalement inutile puisque de l'aveu même du maire Bernard Sévigny, «il est impensable de donner des contraventions pour un manquement au gros bon sens».

La conseillère L'Espérance n'a pas lancé une chasse aux sorcières, elle a informé ses collègues de plaintes formulées par des citoyens. Réflexe qui laisse cependant le mauvais rôle d'interprétation aux poli-

ciers: est-ce le même niveau de délinquance de déneiger à 2h00 qu'à 5h30 ou 6h00? Il appartient aux élus de fixer les limites de l'acceptable.

À l'hôtel de ville, on présente la réglementation encadrant les «travaux bruyants» comme un simple outil légal pour contrôler les excès. Mais rappelons-nous que l'approche du sens commun a été déboutée en cour par un citoyen ayant trouvé une faille dans l'affichage interdisant le stationnement de nuit dans les rues au cours de la période hivernale. Toute la procédure municipale a dû être revue. Même si d'habitude nous savons tous que les villes du Québec ont à déneiger de novembre à avril.

Puisque la question est soulevée sur la place publique et

justement parce que c'est peut-être là un signe annonçant qu'elle aboutira un jour devant les tribunaux, quelqu'un peut-il nous dire sans ambiguïté si, dans cette ville, le droit à la quiétude a préséance sur l'obligation de déblayer sa cour en hiver pour aller travailler?

Actuellement à Sherbrooke, c'est plus oui que non. Il n'y a pas de différence entre couper son gazon dans la rosée du petit matin pour devancer des averses de 10 mm de pluie en juillet et enlever les 30 cm de neige tombés dans sa cour durant la nuit. Les dispositions réglementaires sont uniformes à longueur d'année. Sans clause dérogatoire. Sans spécifier que si le maire se montre plus conciliant en hiver parce que les fenêtres de sa maison sont fermées, l'ensemble de la population l'est aussi.

Granby, la ville ayant provoqué du tapage au Québec à l'été 2009 en s'attaquant notamment à la plaie des tondeuses, suspend durant l'hiver l'application de ses mesures sur les travaux bruyants.

«Celles-ci ne s'appliquent pas aux travaux de déneigement ni aux travaux d'utilité publique» indique de manière très explicite le règlement général de la Ville.

À Granby, un citoyen ne peut prolonger les travaux de construction ou de rénovation de sa maison passé 21h00 en semaine. Il ne peut rouvrir son chantier avant 9h00 le samedi et doit obligatoirement prendre congé le lendemain. Pas question qu'il coupe son gazon à la course le samedi soir ou le dimanche. Niet!

Sans ambiguïté, le droit

à la quiétude a-t-il

préséance sur l'obligation

de déblayer sa cour

pour aller travailler?

Par contre, il peut ouvrir sa cour à la pelle, à la souffleuse, confier ce travail à un sous-traitant qui l'effectuera à sa place à n'importe quelle heure du jour, de manière à pouvoir partir à temps aller gagner sa croûte. Juste ce qu'il faut de liberté pour prospérer, sans s'engueuler ou haïr ses voisins. Ce que la vie doit être agréable à Granby...

À Sherbrooke, dans la ville du bonheur, nous réussissons à vivre relativement heureux même sous la menace d'être

sanctionné avec une contravention de 50 \$ pour avoir déblayé notre cour avant 7h00 avec des instruments mécaniques. C'est interdit mais toléré.

Sauf que ça ne prendrait qu'une étincelle de contestation, la formation d'un groupe «ennemis de la souffleuse» sur Facebook pour lancer une pétition, envoyer des mises en demeure à la Ville et à son service de police pour manquement à leurs responsabilités de gardiens de l'ordre. L'impunité serait alors mise à l'épreuve, faudrait en débattre. Attendrons-nous que cela se produise?

C'est déjà parti. Les souffleuses à feuilles sont pointées du doigt sur les réseaux sociaux. La prochaine offensive visera les balais à essence, l'autre outil de luxe pour se soustraire aux corvées saisonnières qui, au râteau, causent des ampoules.

Notre bonheur est-il en sursis? Le manque de civisme sèmera-t-il la zizanie dans nos quartiers? Devons-nous déjà songer à déménager à Granby?

Les Sherbrookoïses soucieux de bonne conduite se retrouvent dans des conditions de visibilité réduite. Au milieu d'un blizzard politique et juridique.

Cinq ans de prison pour une invasion de domicile

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Instigateur, planificateur et auteur d'une invasion de domicile à la résidence d'une dame de 78 ans de l'arrondissement de Fleurimont en octobre dernier, Peyman Javadi a été condamné à passer les cinq prochaines années à l'ombre.

Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec s'est

rendu à la suggestion faite par le procureur aux poursuites criminelles et pénales au dossier, Me Claude Robitaille, de condamner Javadi à une longue peine d'incarcération.

Une dame âgée

En compagnie de Jean-Claude Tuyisenge, Javadi s'était rendu une première fois au domicile d'une dame âgée, dans la nuit du 29 au 30 octobre

2010. Après avoir planifié leur crime, les deux hommes sont retournés cogner à la porte de la dame pour lui demander de téléphoner.

C'est à ce moment qu'ils l'ont séquestrée à l'intérieur de sa maison avant de voler plusieurs objets de valeur et ses cartes de crédit.

«Ce crime a été commis avec une violence significative dans les circonstances alors que vous étiez munis d'un bâton

de baseball», rappelle le juge Chapdelaine.

Javadi avait fait une déclaration incriminante aux policiers après son arrestation. Il avait décidé de plaider coupable à la première occasion et une suggestion commune de deux ans moins un jour assortie d'une probation avait été faite au juge Chapdelaine. Ce dernier l'avait rejetée et avait ordonné un rapport présentiel complet sur la situation de

l'accusé.

«Vous avez manqué aux obligations de votre dernière probation. Vous vous êtes moqués des ordonnances de la Cour», a indiqué le juge Chapdelaine.

«Un crime révoltant»

Le magistrat retient du rapport présentiel qu'il y a une gradation dans la séquence des crimes commis par Peyman Javadi. Ce dernier profite de la confiance et de la vulnérabilité d'autrui.

«Vous avez commis un crime révoltant qui met en danger les valeurs d'entraide et d'esprit communautaire de notre société canadienne», a mentionné le juge.

C'est Me Mélissa Gilbert qui assurait la défense de Peyman Javadi. Ce dernier devra se soumettre à une évaluation psychiatrique dès son entrée au pénitencier.

La complice de Javadi dans cette affaire, Jean-Claude Tuyisenge, avait été condamné à trois ans de réclusion.

UNE AUTRE BONNE RAISON DE FRANCHIR LA FRONTIÈRE.

Pour vous, nous avons gardé intact le dernier coin authentique du Vermont où vous pouvez skier et faire de la planche à neige dans une nature encore sauvage. À seulement une heure au sud de Magog, avec plus de 2 000 pieds de dénivelé et ses pistes sillonnant de vastes sous-bois, découvrez une montagne enivrante. Traversez la frontière! Le vrai Vermont vous attend à quelques minutes de l'autoroute 91 sud.



DEUX POUR UN.*

Achetez un billet de remontée et obtenez-en un deuxième gratuit valable pour le même jour. Montrez simplement votre permis de conduire du Québec.

skiBURKE.com

CORRECTION WAL-MART

Nous annonçons un plan de protection de produits à la page 14 de notre cahier publicitaire Walmart, en vigueur jusqu'au 10 février. Cette annonce est une erreur. Le plan de protection de produits n'est plus offert chez Walmart au Québec. Veuillez téléphoner ou parler à un préposé du Service à la clientèle de votre succursale Walmart pour toute question ou préoccupation.

Toutes nos excuses pour cet inconvénient.

2474919

RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE

Sherbrooke perd la présidence

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En obligeant le conseiller municipal Jean-François Rouleau à quitter son siège de la Régie de récupération de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke a échappé la présidence de cet organisme régional.

Le conseiller municipal Serge Forest a tenté en vain de se faire élire à la tête de la Régie en remplacement de M. Rouleau, mardi soir.

Selon nos informations, c'est plutôt le vice-président de la Régie et maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, Jacques Demers, qui a accédé à la présidence. Comme prix de consolation, Serge Forest a été nommé vice-président.

La Régie devrait émettre un communiqué aujourd'hui pour confirmer ces nominations.

Président de la Régie depuis cinq ans, le conseiller municipal Jean-François Rouleau a été forcé de quitter son siège par le cabinet de la mairie de la Ville de Sherbrooke. M. Rouleau aurait voulu poursuivre son mandat, mais il avait convenu avec le cabinet de la mairie qu'il resterait en poste uniquement pendant un an à la suite des dernières élections municipales. Jean-Guy Demers le remplacera comme représentant de la Ville de Sherbrooke.

Le conseil d'administration de la Régie de récupération de l'Estrie est formé de deux représentants de la Ville de Sherbrooke et d'un représentant de chacune des cinq autres MRC de l'Estrie.

Liquidation

fin de saison

Un seul endroit
sports experts®
Carrefour de l'Estrie



LIQUIDATION

40% à 50%
de rabais
sur notre prix original*

sur TOUS les vêtements d'hiver pour junior (manteaux ou pantalons)



LIQUIDATION

30% à 50%
de rabais
sur notre prix original*

sur TOUS les vêtements de ski de fond, de ski alpin et de planche à neige
sur TOUS les manteaux de ville
sur TOUTES les bottes d'hiver



LIQUIDATION

20% à 50%
de rabais
sur notre prix original*

sur TOUS les accessoires de vêtements et d'équipement pour le ski alpin et la planche à neige
sur une VASTE sélection d'équipement de hockey incluant les patins et les bâtons



LIQUIDATION

20% à 40%
de rabais
sur notre prix original*

sur TOUS les équipements de ski de fond, de ski alpin et de planche à neige
sur TOUTES les raquettes à neige



Courez la **chance** de **rencontrer**
Sidney Crosby à Pittsburgh!†

Détails et inscription à sc87rendezvous.com

sports experts®

Carrefour de l'Estrie 819 346-5286

sportsexperts.ca

RESTAURANT DEMERS

PROMOTIONS lundi, mardi et mercredi

18 crevettes à l'ail
servies avec riz, beurre à l'ail et
salade César

ou

Spaghetti sauce à la viande
servi avec pain à l'ail

ou

Brochette de poulet
servie avec riz, sauce
et salade César

Petite pizza 10 po
toute garnie, pepperoni
ou végétarienne

ou

Au choix :cuisse ou poitrine de poulet
servie avec frites, sauce, salade de
chou et petit pain

Seulement
9,99\$

taxes en sus

Salle à manger, pour emporter et sur livraison.

936, rue du Conseil

PROMOTIONS DU JEUDI
à partir de 16 h en salle à manger seulement

Pizza À VOLONTÉ

Pepperoni, toute garnie,
végétarienne, poulet thaïlandais
ou crevettes

ou

Crevettes à l'ail À VOLONTÉ

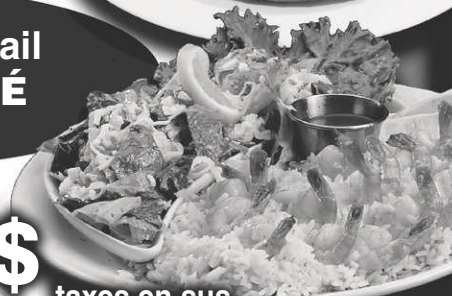
Seulement
12,99\$

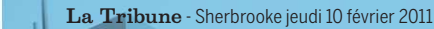
taxes en sus

Salons privés pouvant accueillir de 10 à 60 personnes

Commandez en ligne au www.restaurantdemers.com

Sur livraison 819 564-2811



[illegible]

quebecford.ca

2472140

[illegible]

Montez à bord.

CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

Le patron des procureurs permet un procès

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'intervention du procureur chef adjoint au directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) en Estrie, à titre de poursuivant dans un dossier de conduite avec les facultés affaiblies, a peut-être évité qu'un autre accusé soit acquitté faute de procureur disponible pour procéder à Sherbrooke.

Lors de cette deuxième journée de grève des 450 procureurs aux poursuites criminelles et pénales, l'application de la loi sur les services essentiels a obligé le procureur chef adjoint au DPCP de l'Estrie, M^e Michel Ayotte, à se rendre au tribunal pour palier aux tâches que ne peuvent légalement assumer les procureurs de garde.

Lors de la première journée de grève mardi, une femme a été acquittée dans un dossier

de menaces de mort faute de procureur disponible pour faire la preuve.

L'encombrement du rôle pour un procès de vol à l'étalage prévu au palais de justice de l'édifice Raynald-Fréchette à Sherbrooke a aussi évité que M^e Ayotte ne doive procéder lors de deux procès pour des personnes en liberté.

Dans les deux dossiers prévus devant le juge Serge Champoux de la Cour du Québec, l'avocat de la défense M^e Benoît Gagnon a insisté pour que les procès de ses clients en liberté se déroulent. Le magistrat avait refusé la demande de remise de la poursuite.

«J'ai insisté pour que ces procès se tiennent parce qu'ils ont été remis à deux reprises par la poursuite dans le passé. Dans le dossier de facultés affaiblies particulièrement, nous attendons depuis deux ans. Nous voulions procéder. Je comprends que les procureurs aux poursuites crimi-

nelles et pénales soient en grève. Cependant, leur patron est aussi un avocat qui est capable de faire les procès», explique M^e Gagnon.

Comme il l'avait fait lors de la première journée de grève, M^e Michel Ayotte a dû se rendre au tribunal pour plaider la remise des procès à une autre date. Il a mentionné que les procureurs pouvaient remettre les dossiers à une autre date, mais ne pouvaient pas tenir les procès pour des personnes en liberté. Loi à laquelle M^e Émilie Baril-Côté, qui était l'un des deux procureurs désignés lors de cette journée, s'est pliée.

«Je ne suis pas contraint par la loi sur les services essentiels et je peux tout faire. Je n'ai pas de problème à commencer le dossier si j'ai fini mes tâches premières. Même si un dossier de conduite avec les facultés affaiblies est relativement peu complexe, mon code de déontologie me défend de

procéder si je ne connais pas le dossier», a justifié M^e Ayotte au juge Champoux. Ce n'est qu'en fin de journée que M^e Ayotte a pu

se présenter au tribunal et faire le procès pour conduite avec les facultés affaiblies dont la décision sera rendue en avril prochain.

3^e Salon de la photographie

Venez admirer les oeuvres de 6 membres de la Corporation des Maîtres Photographes du Québec et profitez de l'occasion pour leur poser vos questions.



10, 11, 12, et 13 février 2010

		VICKY BOMBARDIER, Maître Photographe Agréée, Valcourt
		RENAY LAVOIE, Maître Photographe Émérite, Sherbrooke
		JEAN-FRANÇOIS PERREAULT, Maître Photographe Agréé, Sherbrooke
		MARC BAILEY, Maître Photographe Émérite, Sherbrooke
		LÉANE CÔTÉ, Photographe Agréée, Sherbrooke
		MANON ROUSSO, Maître Photographe Émérite, Gould



carrefourdelestrie.com

Tirage de 6 séances de portraits avec 6 portraits 20 x 24 laminés (un pour chacun des exposants) d'une valeur de **3 000 \$**.

GRANDE VENTE ANNUELLE

Jusqu'au 13 mars 2011



CENTRE AUDIO VIDÉO
Bourget

PTIONNELLES! DES NOUVEAUTÉS EXCEPTIONNELLES! DES N

ÉPARGNEZ SUR

- meubles • décoration
- cinéma-maison • système de son

819 823.4100
5087, boul. Bourque, Sherbrooke
www.decornw.com

SONIA BOLDUC
sbolduc@latribune.qc.ca

sbolduc@latribune.qc.ca

«On remercie le Carrefour de solidarité internationale de nous avoir entraînés dans cette folle mais magnifique aventure, a d'abord lancé le maire de Sherbrooke. La mise en avant de valeurs de justice sociale et d'ouverture sur le monde est à la fois réconfortante et rassurante



pour l'avenir. La consommation de produits équitables, c'est payer

** Afin de consulter la liste complète des commerces et restaurants qui ont participé à la certification de Sherbrooke à titre de Ville Équitable, nous vous invitons à visiter notre site internet à www.cyberpresse.ca/latribune*

A black and white photograph of a man and a woman sitting on a dark leather armchair on a wooden deck. The man is on the left, wearing a light-colored polo shirt and shorts, with his arm around the woman. The woman is on the right, wearing a light-colored button-down shirt and shorts, smiling. They are both barefoot. The deck is made of wooden planks. In the background, there is a two-story house with white siding and a balcony. To the left of the house, a small boat is docked at the edge of a calm lake. The far shore of the lake is lined with trees. In the top left corner, there is a grey rectangular box containing the text 'Aujourd'hui : un rêve' and 'Un jour : le rêve se réalise' in white font.

24343344

L'Évaluation personnelle TD est fournie par TD Canada Trust. Les placements dans des fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs ne sont pas garantis ni assurés, leur valeur fluctue souvent, et le rendement passé ne se répètera pas forcément. Les *Portefeuilles confortables* TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Ils sont offerts par l'intermédiaire de Services d'investissement TD inc. (principal distributeur), de TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants) et de courtiers indépendants. Les représentants en fonds mutuels de Services d'investissement TD inc. offrent les fonds communs de placement dans les succursales de TD Canada Trust. Vous trouverez des renseignements sur les CPG Croissance boursière TD Canada Trust à votre succursale de TD Canada Trust. ¹⁰⁰ Le logo de la TD et les autres marques de commerce appartiennent à La Banque Toronto-Dominion ou à l'une de ses filiales en propriété exclusive, au Canada ou dans d'autres pays.

RÉNO/DÉPÔT® ON L'A.



6 JOURS SEULEMENT!
DU JEUDI AU MARDI
DU 10 AU 15 FÉVRIER

20%

DE RABAIS*

**SUR LES ROBINETS
DE SALLE DE BAINS**
MOEN
SÉLECTIONNÉS



**SUR LES
THERMOSTATS**
Honeywell®



89\$

FACTO



HÂTEZ-VOUS!

MEUBLE-LAVABO
19"x25"x34". En mélamine
et MDF. Portes en PVC.
Blanc ou chocolat. Comptoir
en marbre cultivé. Poignées
fini nickel brossé. Charnières
à fermeture lente incluses.
Robinetterie en sus.
(358901) 70235020

ÉTAIT 149\$
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

119\$

Écoresponsable

TOILETTE
En porcelaine. Blanche. 2 pièces.
Réservoir isolé à chasse double
4 L et 6 L. À bouton poussoir.
Siège, anneau de cire et boulons
inclus. Garantie de 5 ans sur
la porcelaine et 1 an sur les pièces.
(355733) 73695049



UBERHAUS

ÉTAIT 499
Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

399

13
À LA
DOUZAINES
REVIENT À **368**

GRANULES DE BOIS
40 lb. 100% résineux.
De première qualité.
Naturels et écologiques.
À haut rendement énergétique.
(360293) 79645000



G
GRANULCO

SALLE DE BAINS ET BUANDERIE — 1 PROJET / 3 BUDGETS

PROJET À
11 470\$



PROJET À
6790\$



PROJET À
3260\$



Découvrez le nouveau
coffre à projets qui
vous propose 3 façons
originales de rénover
une salle de bains
secondaire combinée à
une buanderie.

COFFRE À PROJETS

TOUS LES DÉTAILS DU PROJET À
RENODEPOT.COM/PROJETS



HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H – SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H – 16 MAGASINS-ENTRÊPÔTS

* Avant taxes. Rabais applicable sur la marchandise à prix courant seulement. Ne peut être jumelé à aucun autre rabais, à aucune autre offre ou à aucune autre réduction. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 15 février 2011. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre politique du 13 à la douzaine s'applique à l'achat de 12 articles identiques. Le 13^e article est alors gratuit. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. ^{®/™} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et RONA inc. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20\$ des achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas au montant des taxes, à l'achat de cartes-cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre AIR MILES[™] peut être modifiée sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation ou de fin de saison, aux commandes spéciales, aux frais d'installation, aux soumissions et offres de contracteurs, aux erreurs de prix dans une publicité, aux clubs de consommateurs ni aux faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même fabricant et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un concurrent situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Certains produits peuvent différer des photos. Valable dans tous les magasins Réno-Dépôt. La sélection peut différer d'un magasin à l'autre. Détails en magasin ou au www.renodelpot.com. © 4536631 Canada inc. (Réno-Dépôt) 2011.

Québec doit agir



DENIS DUFRESNE

denis.dufresne@latribune.qc.ca

En dépit de sa marge de manoeuvre limitée, le gouvernement du Québec doit agir dans le litige qui l'oppose aux procureurs de la Couronne et juristes de l'État.

Car on ne peut donner au public ne serait-ce que l'impression que l'administration de la justice ne fonctionne plus.

Le report de plusieurs causes depuis mardi et l'acquittement d'une femme de 41 ans au Palais de justice Raynald-Fréchette, à Sherbrooke, pour une affaire de menaces de mort, n'a rien de bien rassurant pour le simple citoyen.

L'important écart salarial entre les procureurs québécois et ceux des autres provinces, jusqu'à 40 pour cent selon les principaux concernés, est certes inadmissible et nécessite un rattrapage.

De même, il y a lieu de s'interroger sur la charge de travail des procureurs québécois, qui croulent sous le nombre de dossiers à traiter, ce qui peut ultimement avoir un impact sur la qualité de leur travail.

Ce n'est pas pour rien que l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec (APPCP) réclame des hausses de salaire importantes et demande l'embauche de 200 procureurs additionnels.

Il est toutefois utopique de penser que Québec pourrait répondre favorablement et intégralement à ces deux demandes.

Le gouvernement, dont les finances sont déjà dans le rouge, n'en a tout simplement pas les moyens.

Mais entre le statu quo et tout donner, il y a sûrement un terrain d'entente possible.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi, comme le soutient l'APPCP, les négociations des derniers mois avec le gouvernement n'ont pas permis d'avancer sur la question des salaires et des conditions de travail.

Et pourquoi, surtout, les procureurs québécois n'ont pas obtenu le droit d'arbitrage ou la création d'un organisme indépendant pour fixer leur rémunération, comme leurs collègues de l'Ontario.

Il n'est pas normal que des procureurs et des juristes soient pratiquement contraints de descendre dans la rue pour négocier leurs conditions de travail.

Et il ne faudrait surtout pas que le gouvernement du

Québec ait à nouveau recours à une loi spéciale pour les contraindre à retourner au travail, comme il l'avait fait en 2005. Il faut négocier.

Les deux parties doivent impérativement entreprendre des pourparlers et s'entendre sur un rattrapage salarial digne de ce nom et sur l'embauche graduelle de nouveaux procureurs dans les années à venir.

Il en va de la reconnaissance de la fonction de procureur et de son rôle dans l'appareil d'État.

Une ville équitable

On parle trop peu d'économie sociale et de consommation responsable, mais les Sherbrookoïses doivent savoir que leur ville vient de mériter la certification de «Ville équitable» de l'organisme TransFair Canada, qui gère le système de certification du commerce équitable pour les importateurs et les grossistes.

Après presque deux ans de démarches et l'adhésion d'une trentaine de commerces et de 15 restaurants, qui offrent des produits Certifiés équitables, Sherbrooke fait maintenant partie d'un groupe de 14 villes équitables au Canada et de 630 villes équitables dans le monde.

Il faut souhaiter que la population sherbrookoïse encourage ces commerces locaux et que leur nombre augmente.

Car ce n'est qu'un début.

Le commerce équitable se répand partout sur la planète, avec un réseau de fermes, de coopératives, d'écoles, de syndicats et d'organisations non gouvernementales.

Et cela démontre qu'à défaut de pouvoir changer le monde, chaque citoyen peut au moins faire une petite différence avec ses choix de consommation.

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:

Courriel: redaction@latribune.qc.ca

Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

FUSION POSSIBLE ENTRE LES BOURSES DE LONDRES ET DE TORONTO



Hervé Philippe
10-02-11

hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Une guerre entre riches et pauvres

On parle souvent dans les médias d'une lutte contre la pauvreté. Quoi qu'il en soit, s'il y a une lutte, il y a aussi, évidemment, une guerre quelque part. Mais une guerre pour quoi et contre qui?

Je ne voudrais pas être fataliste, mais la réalité sur le plan mondial me pousse à y croire. Notre monde est en guerre. Une guerre qui se livre entre riches et pauvres. Il s'agit tout simplement de regarder la faim que subit la grande majorité des peuples à travers le monde et de la comparer avec l'opulence de quelques milliardaires.

Vraie, l'idée d'une guerre devient plus claire et frappante que celle d'un soldat en train d'en tuer un autre dans un conflit armé. Croire qu'il y a une guerre des riches contre les pauvres n'est pas insensé ni exagéré. Il faut dire que cette guerre silencieuse finit par générer une réponse violente de la part de ceux et celles qui veulent changer leur situation de pauvreté. Alors l'histoire, encore une fois, se répète. Les plus pauvres en payent le prix avec leur propre sang. Pour

donner un exemple, il y a les derniers événements en Égypte et en Tunisie.

Croire qu'il y a une guerre des riches contre les pauvres n'est pas insensé ni exagéré.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), il y a 52 millions de pauvres en Amérique latine. En d'autres mots, des êtres humains qui ne mangent pas suffisamment. Également, ils sont 239 millions en Afrique subsaharienne, 578 millions en Asie, 37 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et 19 millions dans les pays hautement développés.

Ainsi, dans cette guerre et comme l'exemple le montre, si on continue à ignorer et ne pas prendre des mesures efficaces et efficaces pour éradiquer à la racine le problème qui engendre la faim, c'est-à-dire la pauvreté, nous serons témoins de l'appa-

rition de nouveaux mouvements sociaux qui vont, avec la force, subvertir l'ordre social. Et cela, comme une réponse instinctive et défensive devant le manque d'alternatives. Une violence non moins sauvage et brutale que celle infligée aux pauvres par une minorité indifférente à leur tragédie. Mais pouvons-nous empêcher cela?

La FAO propose une stratégie à double voie. Celle-ci consiste essentiellement à s'attaquer aux causes structurelles et aux conséquences du problème. La première invite à rendre plus accessibles les aliments et à améliorer les revenus de la population pauvre. La deuxième se concentre dans la création de programmes de protection et d'assistance.

En quelques mots, établir une assurance alimentaire pour tout le monde. Peut-être que rendu là, on pourra dire «heureux ceux qui ont eu faim, parce qu'aujourd'hui, ils sont rassasiés».

Reynaldo Fuentes
Sherbrooke

TRAGÉDIE À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Une violente collision fait quatre morts

HUGO MEUNIER

MONTREAL — Quatre personnes sont mortes, quatre sont dans un état grave et des élèves ont été blessés, vers 9h hier matin, dans une violente collision entre un autobus d'écoliers et une camionnette, à l'intersection des routes 158 et 345 à Sainte-Geneviève-de-Berthier, dans Lanaudière.

L'autobus, dans lequel se trouvaient une douzaine d'élèves, a heurté de plein fouet la four-

gonnette, qui transportait huit travailleurs de la firme Pigeon 2006, une entreprise familiale de Saint-Côme spécialisée dans le transport de volailles.

Les travailleurs venaient de terminer leur quart de travail de nuit et retournaient vers Saint-Côme, où habitent plusieurs d'entre eux. L'autobus scolaire filait pour sa part en direction de l'école secondaire Pierre-de-Lestage, à Berthierville.

La Sûreté du Québec enquête sur les causes de l'accident, mais

la chaussée avait des allures de patinoire en matinée. Il se pourrait aussi que le conducteur de la fourgonnette se soit endormi au volant. «Pour nous, c'est la thèse la plus plausible», a dit en soirée le propriétaire de Pigeon 2006.

Trois de ses employés sont morts sur les lieux de l'accident: Sébastien Cormier, 30 ans, Pierre-Luc Martel, 22 ans et Jocelyn Beauchamp, 28 ans. Les deux premiers vivaient à Saint-Côme et le troisième, à Joliette. En début d'après-midi, un

quatrième, Steeve Larochelle, 32 ans, a succombé à ses blessures à l'hôpital Sacré-Coeur, à Montréal. Il était originaire de Saint-Côme.

Au moment d'écrire ces lignes, quatre de leurs collègues étaient toujours hospitalisés. Deux d'entre eux étaient à l'unité de traumatologie de l'hôpital Sacré-Coeur, à Montréal. Les deux autres se trouvaient au centre hospitalier de Lanaudière, près de Joliette.

Le bilan est moins funeste

chez les passagers de l'autobus scolaire. «L'impact a été nettement moins important», a précisé le Dr Klopfenstein. Des élèves ont subi des blessures mineures, d'autres un choc nerveux. Six des 13 adolescents de 14 à 16 ans admis à l'hôpital avaient pu ressortir en milieu d'après-midi. Les autres devaient pouvoir rentrer chez eux en soirée.

Sur les lieux de l'accident, la scène donnait froid dans le dos. (La Presse)



**NOUS RACHETONS
VOS VIEUX ÉLECTROMÉNAGERS**
Selon notre charte (à l'achat d'appareils neufs)

Lave-vaisselle LG
cuve en INOX, ultra silencieux

898\$

Rég. 1149\$

**PRIX
COUPÉ**

PAYABLE EN

36

VERSEMENTS
sans frais
ni intérêts

**OU NOUS BAISSERONS
ENCORE CE PRIX**

cycle à vapeur

Cuisinière FRIGIDAIRE
vitrocéramique et
four autonettoyant

579\$

**Réfrigérateur
FRIGIDAIRE**
18 pi³, tablettes en verre

559\$



**PRIX
COUPÉ**

Laveuse-sécheuse frontales INGLIS

1058\$

Rég. 1208\$



**PRIX
COUPÉ**



NOUS OFFRONS LES PLUS GRANDES MARQUES



les specialists.net

**3 ADRESSES
À SHERBROOKE**

• 225, Wellington Sud
819 563-0563 poste 2

• 316, des Érables
819 563-0563 poste 3

• Centre de liquidation: 352, Wellington Sud
819 563-0563 poste 4

• Drummondville • Granby • St-Hyacinthe • Trois-Rivières • Victoriaville

[illegible]

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE • RAM DU QUÉBEC

OU CHOISISSEZ

OU CHOISISSEZ

JEEP COMPASS NORTH EDITION 2011

- Roues en aluminium de 17" de série
- Phares antibrouillard
- Climatiseur
- Vitres teintées

- Télédéverrouillage
- Miroirs chauffants et repliables
- Vitres et portes à commande électrique

www.jeep.ca/offers

Modèle Amp Compass
Limited 4x4 2011 monté**

AUTOROUTE: 7 L/100 KM (40 MPG) Δ
VILLE: 9 L/100 KM (31 MPG) Δ

LE PRIX INCLUT 1 500 \$ DE REMISE AU COMPTANT*, 1 000 \$ EN BONI AU COMPTANT*, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

LA GAMME LA PLUS RENOUVELÉE AU PAYS



**SCANNER
ICI POUR
PLUS
D'OFFRES**



Un WikiLeaks à la québécoise verra le jour

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Des internautes lanceront, le 16 février, un site inspiré de WikiLeaks mais «fait par des Québécois pour des Québécois», où les individus disposant d'un accès privilégié à des documents sensibles pourront les rendre publics anonymement.

Ce site, appelé QuébecLeaks, se veut une plateforme plus locale, qui ne diffusera que des documents en lien avec les affaires publiques de la province.

«WikiLeaks étant une très grosse organisation, les documents peuvent souvent prendre beaucoup de temps avant d'être sortis, en plus d'être dilués dans une mare d'informations concernant tous les autres pays du monde», affirme le groupe d'internautes, par courriel.

Les membres du groupe refusent de s'identifier, affirmant que le nom de leur porte-parole, le Julian Assange québécois, sera révélé la semaine prochaine, en même temps que la mise en ligne du site. On cite notamment le sort de la tête d'affiche de WikiLeaks pour expliquer cette discrétion.

Les courriels échangés avec La Presse Canadienne sont signés du nom de Noam Chomsky, un célèbre linguiste, professeur du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et militant progressiste.

«Nous sommes un groupe fortement décentralisé composé de plusieurs personnes», assure l'interlocuteur anonyme.

«Notre groupe est constitué de tous les genres, mais avant tout d'experts, d'entrepreneurs et de professionnels.»

C'est le climat politique malsain ainsi que les nombreuses allégations de corruption aux niveaux provincial et municipal qui ont provoqué la création de QuébecLeaks, explique le groupe, par voie électronique. Les documents relatifs aux organisations paragouvernementales, aux syndicats et aux entreprises seront aussi les bienvenus.

«Il est évident que l'objectif est la diminution (lire la disparition) de la corruption (...) par l'instauration de systèmes offrant une transparence complète», écrit QuébecLeaks.

«Il ne faut pas oublier qu'en démocratie, ce sont eux (les politiciens) qui doivent répondre à nous et non l'opposé.»

La difficulté pour les journalistes de protéger leurs sources aurait aussi contribué à la naissance de l'organisation.

L'organisation a précisé qu'elle ne souhaitait pas spécifiquement s'attaquer au gouvernement de Jean Charest, mais plus généralement assurer une plus grande transparence de la sphère politique, peu importe le parti.

QuébecLeaks promet de protéger l'anonymat de ceux qui rendent publics des documents confidentiels grâce à un système de soumission sophis-

tiqué, comme c'est le cas de son grand frère international.

Sur le même ton que Julian Assange, «Noam Chomsky» mentionne «une atmosphère de

changement inévitable qui s'en vient».

Le groupe sait toutefois se faire critique du travail de sa source d'inspiration, repro-

chant notamment à WikiLeaks d'avoir nui à sa cause en diffusant, parmi les milliers de câbles diplomatiques, des documents qui relataient des «discussions

de nature superficielle» entre diplomates. QuébecLeaks promet d'être plus sévère dans le tri des documents qui pourraient lui être confiés.

VOS SOUVENIRS N'ONT PAS DE PRIX



DÉVELOPPEMENT
PHOTO 8" X 10"
GRATUIT*

*Valable du 10 au 16 février 2011 uniquement via la borne photo numérique en succursale (service 48 heures). Limite de 1 développement format 8" X 10" par commande et par client. Succursales participantes seulement.



bon pour la santé

La CSN accréditée dans un premier Couche-Tard

Restaurant

OYADA

Fine Cuisine Asiatique Authentique
Cambodgienne - Thaïlandaise

819 820-1777

Tout le weekend de la St-Valentin, et la journée même, notre chef vous réserve des plats spécialement conçus pour l'occasion!

Des mets raffinés, authentiques... Des menus pour DEUX vous attendent...

Pour un souper des plus romantiques...

Réservez vite votre table !!!

1070, 12e et 13e Avenue Nord, Sherbrooke, Qc

www.OYADA.ca

www.RestaurantOYADA.com

PIERRE SAINT-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La Confédération des syndicats nationaux a indiqué hier que la Commission des relations du travail a accrédité un syndicat CSN pour représenter les travailleurs du dépanneur Couche-Tard situé à l'angle des rues Jean-Talon et d'Iberville, à Montréal.

«Il s'agit du premier dépanneur syndiqué au Québec et du premier Couche-Tard syndiqué également au Québec», a lancé le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, visiblement heureux de cette percée.

Du côté patronal, une porte-parole de Couche-Tard a indiqué que la direction n'avait aucun commentaire à formuler pour le moment.

La négociation d'un premier contrat de travail chez Couche-

Tard peut donc commencer. Dès mardi soir, d'ailleurs, la dizaine de syndiqués a tenu sa première assemblée afin d'établir une stratégie de négociation.

Selon la CSN, ces travailleurs sont tous payés au salaire minimum, n'ont droit à aucun régime d'assurance, pas plus qu'à des congés de maladie payés ou à un régime de retraite collectif. Plusieurs d'entre eux n'ont pas d'horaire de travail stable.

L'employeur peut certainement faire mieux, affirme M. Lortie. «C'est une 'business' de 12 milliards \$. Ce n'est pas le dépanneur du coin qui appartient à un individu. C'est une corporation assez costaud qui a les moyens d'offrir des meilleures conditions de travail que celles qui existent actuellement.»

Les propos de M. Lortie laissent toutefois croire que l'entreprise est réfractaire à la campagne. «La réaction de l'employeur a été une réaction de surprise, d'étonnement et à certains égards de panique. Dans les jours qui ont suivi (le dépôt de la demande d'accréditation), il y a eu dans plusieurs dépanneurs où on était en démarche des réactions assez vives, des gérants convoqués à des rencontres, la surveillance des employés. L'employeur s'est mis en mode panique; ils ne l'avaient pas vu venir et depuis ce temps, ils sont très vigilants.»

LUTTE À LA DROGUE Le PCC à nouveau isolé

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement Harper échouera vraisemblablement dans sa troisième tentative d'imposer des peines tentatives d'imposer des peines graves pour des crimes liés à la drogue.

Le chef libéral Michael Ignatieff a annoncé que son parti n'appuierait pas le projet de loi S-10.

M. Ignatieff a indiqué que les libéraux s'inquiétaient du fait que le projet de loi cible les jeunes de façon disproportionnée et risque d'engranger des milliards de dollars de dépenses carcérales supplémentaires.

Selon lui, le projet de loi «n'est pas ferme envers le crime, mais idiot avec le crime».

Le projet de loi propose, entre autres, d'imposer une peine minimale de six mois de prison pour un individu possédant aussi peu que six plants de marijuana.

Sans l'appui des libéraux, le gouvernement conservateur minoritaire ne pourra obtenir l'accord d'une majorité de députés aux Communes.

Le Nouveau Parti démocratique et le Bloc québécois se sont constamment opposés aux tentatives gouvernementales de serrer l'étau sur les crimes liés à la drogue.

AUJOURD'HUI SEULEMENT!

LE JEUDI 10 FÉVRIER

La Saint-Valentin, le lundi 14 février

50% DE RABAIS

Peignoirs et vêtements de nuit pour homme et femme, sous-vêtements pour homme, et slips et soutiens-gorge mode pour femme

Sur nos prix ordinaires

Peignoirs et vêtements de nuit NAUTICA, ARIA*, ESPRIT, JENNI, JONES NEW YORK, CLAUDEL, JASMINE ROSE et LA LINGERIE* pour femme

Rayon des peignoirs et des vêtements de nuit

Notre photo : pyjama ESPRIT Ord. 69,50\$ Solde 34,75\$ Haut de nuit non illustré, Soutien-gorge et slip mode assortis vendus séparément.

Peignoirs et vêtements de nuit NAUTICA, JOE BOXER, HUDSON ROOM et JONES NEW YORK pour homme

Rayon des peignoirs et des vêtements de nuit

Notre photo : pantalon de nuit rayé JONES NEW YORK Ord. 60\$ Solde 30\$

Sous-vêtements STANFIELDS, MCGREGOR, NAUTICA et JOE BOXER pour homme

Dans le lot : caleçons boxeurs JOE BOXER pour la Saint-Valentin. Ord. 20\$ à 22\$ Solde 10\$ à 11\$

50% DE RABAIS

SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES EN BOÎTE POUR FEMME

LINGERIE DE JOUR ELITA, LA LINGERIE* ET JONES NEW YORK

Slips et soutiens-gorge mode WONDERBRA, WARNER'S, OLGA, BALI, VALISERE, TRIUMPH*, MAIDENFORM et ESPRIT pour femme

Notre photo : soutien-gorge préformé ESPRIT pour poitrine forte. Ord. 39,50\$ Solde 19,75\$ *Minslip Ord. 19,50\$ Solde 9,75\$

avec amour

ABONNÉES À L'INFOLETTRE BEAUTÉ...

profitez d'une offre EXCLUSIVE juste à temps pour la Saint-Valentin!

Vous n'êtes pas sur notre liste d'abonnées à l'infolettre beauté? Abonnez-vous à www.labaie.com et soyez les premières informées de nos offres exclusives, lancement et promotions à venir.

Dans les 24 heures suivant votre inscription, vous recevrez une offre exclusive de la Saint-Valentin!

la Baie

labaie.com

Magasinez tôt pour un meilleur choix. Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Offre en vigueur tant qu'il y en aura. Le choix varie selon le magasin. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Précisions en magasin.

La Tribune - Sherbrooke jeudi 10 février 2011

16

VOTE UNANIME À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

C'est non au port du kirpan au parlement

JOCELYNE RICHER
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'Assemblée nationale s'est prononcée à l'unanimité, hier, contre le port du kirpan au parlement.

Les 113 députés présents en Chambre au moment du vote en fin de journée, incluant le premier ministre Jean Charest, ont tous voté en faveur de la motion présentée par l'opposition péquiste.

Cependant, l'interprétation à donner à cette motion n'était pas la même des deux côtés de la Chambre.

Les péquistes voulaient forcer la main au gouvernement Charest, pour qu'il affiche la neutralité de l'État québécois sur le plan religieux.

Les libéraux ont plutôt choisi d'éviter le terrain miné de la politique, en restreignant le champ d'action de la motion à une simple question de sécurité des lieux.

La députée péquiste de Rosemont, Louise Beaudoin, porte-parole sur les questions de laïcité, avait déposé sa motion pour affirmer que la neutralité de l'État devait avoir préséance sur la liberté religieuse de l'individu et le port de signes religieux, tels que le kirpan.

Le modèle du multiculturalisme à la canadienne n'est donc certainement pas celui à retenir pour le Québec, a réaffirmé Mme Beaudoin, en point de presse, avant le début du débat sur sa motion, qui a duré deux heures.

La motion prenait prétexte d'un incident récent, impliquant des sikhs portant leur kirpan, pour relancer le débat sur la place de l'expression religieuse dans les institutions publiques québécoises.

Le 18 janvier dernier, quatre membres de la communauté sikhe se sont fait refuser l'entrée à l'Assemblée nationale, parce qu'ils ne voulaient pas se séparer du poignard qu'ils portent pour des raisons religieuses.

Les quatre membres du World Sikh Organization of Canada, deux hommes et deux femmes, s'étaient présentés en vue de témoigner devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 94 visant à interdire le port du voile intégral dans les services publics.

Le service de sécurité de l'Assemblée nationale avait alors jugé que le poignard sikh était en fait une arme blanche et n'avait donc pas sa place au parlement.

Les sikhs avaient refusé de laisser leur kirpan en consigne, comme on les avait invités à le faire pour les accommoder.

Deux droits s'affrontaient ici: la liberté religieuse et le droit à la sécurité, a plaidé Mme Beaudoin, toujours prête à défendre le principe de la nécessaire séparation entre l'Église et l'État.

«Il faut choisir un de ces droits-là et quand tu es dans un État laïque, tu fais le choix que la liberté de religion a des limites», a-t-elle fait valoir.

En appui à sa position, elle a dit que dans tous les édifices des

Nations unies, à New York ou à Genève, le port du kirpan était aussi prohibé.

Le député de Mercier, porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir, qui défend le

droit des femmes musulmanes de porter le voile, a voté en faveur de la motion lui aussi, en faisant

valoir que, le 18 janvier, les sikhs avaient «provoqué une tension qui n'est pas nécessaire».

Tirage de 50 \$ d'essence chaque semaine!*

Pour participer, deviens *fan* ou inscris-toi sur l'onglet « Concours »!

*Pour un temps limité



Le véhicule le plus fiable et le plus sécuritaire de sa catégorie

Achetez la **Corolla CE 2011**
à partir de

14 840\$*

Transport et préparation inclus.
Droits, TPS et TVQ en sus.

Louez la **Corolla CE 2011**
à partir de

194\$

par mois pour 60 mois*

0\$ de comptant



Le système de sécurité STAR^{MC}
est maintenant offert de série
sur tous nos modèles 2011

Le système de sécurité STAR^{MC}
est maintenant offert de série
sur tous nos modèles 2011

Le système de sécurité STAR^{MC}
est maintenant offert de série
sur tous nos modèles 2011

Jusqu'à 5 000 \$ de rabais
sur les derniers modèles 2010 en stock

Sherbrooke
TOYOTA

2059, RUE KING OUEST, SHERBROOKE
819 563-6622

WWW.SHERBROOKETOYOTA.CA

L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent un véhicule et en prennent possession entre le 1^{er} et le 28 février 2011. Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. Offres applicables au modèle Corolla CE 2011 (BU42EMAA) de base neuf en stock. Le prix pour le modèle Corolla CE 2011 (BU42EMAA) inclut un rabais de 2000 \$. Taux de location de 4,9 % sur 60 mois. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 194,35 \$. Le prix suggéré du fabricant du modèle ci-dessus est de 16 840 \$, montant qui inclut des frais de transport et préparation de 1390 \$ et la taxe sur le climatiseur de 0 \$.

STAR
SYSTÈME DE SÉCURITÉ[™]
Partez confiant

MENACE DE LOI MARTIALE EN ÉGYPTÉ**Les manifestants défient le vice-président Omar Souleimane**

THE ASSOCIATED PRESS

LE CAIRE, ÉGYPTE — Les anti-Moubarak ont appelé leurs sympathisants à amplifier le mouvement hier, en réaction à l'impatience exprimée par le vice-président envers les manifestants qui réclament le départ immédiat du président depuis plus de deux semaines. Des milliers de fonctionnaires ont entamé des grèves dans tout le pays.

Les efforts du vice-président pour ouvrir le dialogue avec les manifestants au sujet des réformes se heurtent depuis le week-end aux réticences des jeunes meneurs du mouvement, qui soupçonnent Omar Souleimane de vouloir limiter le changement. Ils exigent la démission préalable d'Hosni Moubarak, au pouvoir depuis près de 30 ans.

Menace de « coup d'État »

M. Souleimane a fait craindre un retour de la répression en déclarant mardi qu'il existait une menace de « coup d'État » de l'armée, de la police, du renseignement, des Frères musulmans ou même des contestataires si les manifestants refusaient de négocier. « Nous ne pouvons pas supporter cela plus longtemps (...) Cette crise doit prendre fin le plus tôt possible », a-t-il dit.

Il a encore alimenté le scepticisme des activistes en estimant que « la culture de la démocratie est encore très éloignée » de celle de l'Égypte et en annonçant qu'un collège de juges dési-



AGENCE FRANCE-PRESSE

Près de 10 000 personnes étaient massées sur la place Tahrir hier, au 16^e jour de cette contestation sans précédent. Ils y ont tenu une vigile en soirée.

gnés par le gouvernement et dominé par des pro-Moubarak proposerait des amendements constitutionnels à soumettre à un référendum. Il a toutefois accepté l'idée d'une supervision internationale des élections prévues pour septembre.

« Il menace de décréter la loi martiale, ce qui veut dire que tout le monde va être écrasé sur la place » Tahrir, a réagi Abdul-

Rahman Samir, un porte-parole de la coalition regroupant les cinq principaux mouvements de jeunesse à l'origine des manifestations dans le centre de la capitale. « Mais qu'est-ce qu'il fera avec le reste des 70 millions d'Égyptiens qui nous suivront après? (...) Nous faisons la grève, manifesterons et nous ne négocierons pas jusqu'à ce que Moubarak démissionne », a-t-il lancé.

Près de 10 000 personnes étaient massées sur la place Tahrir hier, au 16^e jour de cette contestation sans précédent. À quelques rues de là, 2000 autres bloquaient le Parlement et exigeaient sa dissolution. L'armée s'est déployée sur place. Sur la place, des manifestants ont une nouvelle fois dormi sous les chars qui les encerclent pour prévenir tout mouvement des véhicules. . (avec AFP)



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des partisans de Berlusconi brandissent des drapeaux italiens et encouragent leur favori à résister aux pressions.

« RUBYGATE »**Berlusconi encore dans l'eau chaude**

COLLEEN BARRY ET ALESSANDRA RIZZO

THE ASSOCIATED PRESS

MILAN, Italie — Le parquet de Milan a demandé hier le jugement immédiat de Silvio Berlusconi, dans l'affaire de prostitution présumée du « Rubygate ». Le président du Conseil italien a dénoncé une enquête « dégoûtante » visant selon lui à le faire tomber.

Le parquet a précisé avoir transmis le dossier de 782 pages au juge Christina Di Censo, qui doit à présent statuer sur la requête du parquet, la décision étant attendue d'ici deux semaines.

Déjà poursuivi dans des affaires de corruption et fraude fiscale, éclaboussé par de précédents scandales de mœurs impliquant des jeunes femmes, le chef du gouvernement âgé de 74 ans est cette fois soupçonné d'avoir payé pour des relations sexuelles avec une mineure marocaine alors âgée de 17 ans.

Le parquet pense également qu'il a abusé de ses fonctions en mai dernier pour faire libérer la jeune femme, surnommée « Ruby », arrêtée pour un vol présumé d'un montant de 3000 euros, puis tenter d'étouffer toutes révélations sur l'affaire. Les procureurs ont interrogé « Ruby » et d'autres jeunes femmes, qui auraient participé à des fêtes débridées dans la villa du chef du gouvernement dans la banlieue de Milan, et auraient eu des relations sexuelles avec lui.

Le dossier transmis à la juge Di Censo comporte des relevés d'écoutes téléphoniques.

Tour de globe**Napolitano craint un acte terroriste**

WASHINGTON — Le risque qu'une attaque soit perpétrée contre les États-Unis est « à son plus haut niveau » depuis les attentats du 11 septembre 2001, a déclaré hier la secrétaire américaine à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, lors d'une audition au Congrès.

« Il va sans dire que nous avons effectué beaucoup de progrès notables pour rendre notre pays plus sûr contre le terrorisme depuis le 11-Septembre, mais la menace perdure », a dit Mme Napolitano à un groupe d'élus.

« Dans un certain sens, la menace aujourd'hui est peut-être à son plus haut niveau depuis les attentats qui se sont produits il y a près de 10 ans », a-t-elle ajouté.

Les attentats du 11 septembre 2001 avaient fait quelque 3000 morts.

Janet Napolitano a jugé qu'Al-

Qaïda « continue de menacer les États-Unis, bien que ses ressources aient été affaiblies ». — Agence France-Presse



Janet Napolitano

Aucune trace des jumelles disparues

MARSEILLE, FRANCE — L'opération policière visant à retrouver les deux jumelles suisses de 6 ans qui sont portées disparues depuis le 31 janvier s'étend maintenant à la Corse et au sud de l'Italie.

Les responsables ont confirmé hier que les deux fillettes ont pris un traversier à destination de l'île française en compagnie de leur père d'origine canadienne, quatre jours avant que l'homme ne se donne vraisemblablement la mort en se jetant devant un train.

Le procureur de Marseille, Jacques Dallest, a indiqué que Mathias Kaspar Schepp, Alessia et Livia ont pris le traversier à destination de Propiano, le 31 janvier mais ne peut pas confirmer que les deux enfants sont ensuite descendues du bateau.

Les discussions avortent en Corée

SÉOUL, CORÉE DU SUD — Les discussions menées entre officiers des deux Corées dans la zone militarisée frontalière se sont achevées hier sur un constat d'échec, les deux parties ne parvenant pas à s'entendre sur le contenu d'une réunion de plus haut niveau.

Des colonels des deux Corées se sont rencontrés mardi et hier dans le village frontalier de Panmunjom pour le premier dialogue officiel entre les deux pays rivaux depuis le bombardement d'une île sud-coréenne par le Nord en novembre. La tension demeure vive entre les deux pays.

Les officiers du Nord ont quitté la table des discussions et aucune date pour une autre réunion n'a été fixée.

— The Associated Press

AVEC 10 NOMINATIONS

Incendies embrase les Jutra

LES JUTRA FINALISTES

MEILLEUR FILM —
10 1/2
Les amours imaginaires
Curling
Incendies
Les signes vitaux

MEILLEURE RÉALISATION —
Denis Côté, *Curling*
Xavier Dolan, *Les amours imaginaires*
Kim Nguyen, *La cité*
Podz (Daniel Grou), *10 1/2*
Denis Villeneuve, *Incendies*

MEILLEURE ACTRICE —
Lubna Azabal, *Incendies*
Suzanne Clément,
Tromper le silence
Melissa Désormeaux-Poulin,
Incendies
Evelyne Rompré,
2 fois une femme
Guylaine Tremblay, *Trois temps après la mort d'Anna*

MEILLEUR ACTEUR —
Jay Baruchel, *The Trotsky*
Emmanuel Bilodeau, *Curling*
Jacques Godin, *La dernière fugue*
Claude Legault, *10 1/2*
François Papineau, *Route 132*

MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN —
Dorothée Berryman, *Cabotins*
Marie Brassard, *Les signes vitaux*
Geneviève Chartrand, *Le journal d'Aurélié Laflamme*
Isabelle Miquelon,
La dernière fugue
Danielle Proulx, *Reste avec moi*

MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN —
Martin Dubreuil,
Les 7 jours du talion
Yves Jacques, *La dernière fugue*
Jean Lapointe, *À l'origine d'un cri*
Alexis Martin, *Route 132*
Gérard Poirier, *Reste avec moi*

MEILLEUR SCÉNARIO —
Robin Aubert, *À l'origine d'un cri*
Michael Konyves,
Barney's Version
Claude Lalonde, *10 1/2*
Ian Lauzon,
Piche entre ciel et terre
Denis Villeneuve (avec la collaboration de Valérie Beaugrand-Champagne), *Incendies*

JEAN PHILIPPE ANGERS
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — *Incendies* du réalisateur Denis Villeneuve, en lice pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, est en tête des films finalistes aux Jutra, étant cité 10 fois par ses pairs.

Le long métrage adapté d'une pièce du dramaturge Wajdi Mouawad est notamment en nomination pour les Jutra du meilleur film, de la réalisation et du scénario.

Chose rare, *Incendies* récolte aussi deux nominations dans la catégorie de la meilleure actrice, Mélissa Désormeaux-Poulin et Lubna Azabal étant citées.

Trois films sont nommés cinq fois chacun, soit *Cabotins*, *La Cité* et *Les Sept jours du Talion*.

Le long métrage *10 1/2*, réalisé par Podz et mettant en vedette Claude Legault, est quatre fois finaliste, dans les catégories les plus prestigieuses de meilleur film, réalisation, scénario et meilleur acteur.

Quatre nominations

Les Amours imaginaires, de Xavier Dolan, est aussi cité quatre fois, pour le meilleur film, la réalisation, le montage et la coiffure.

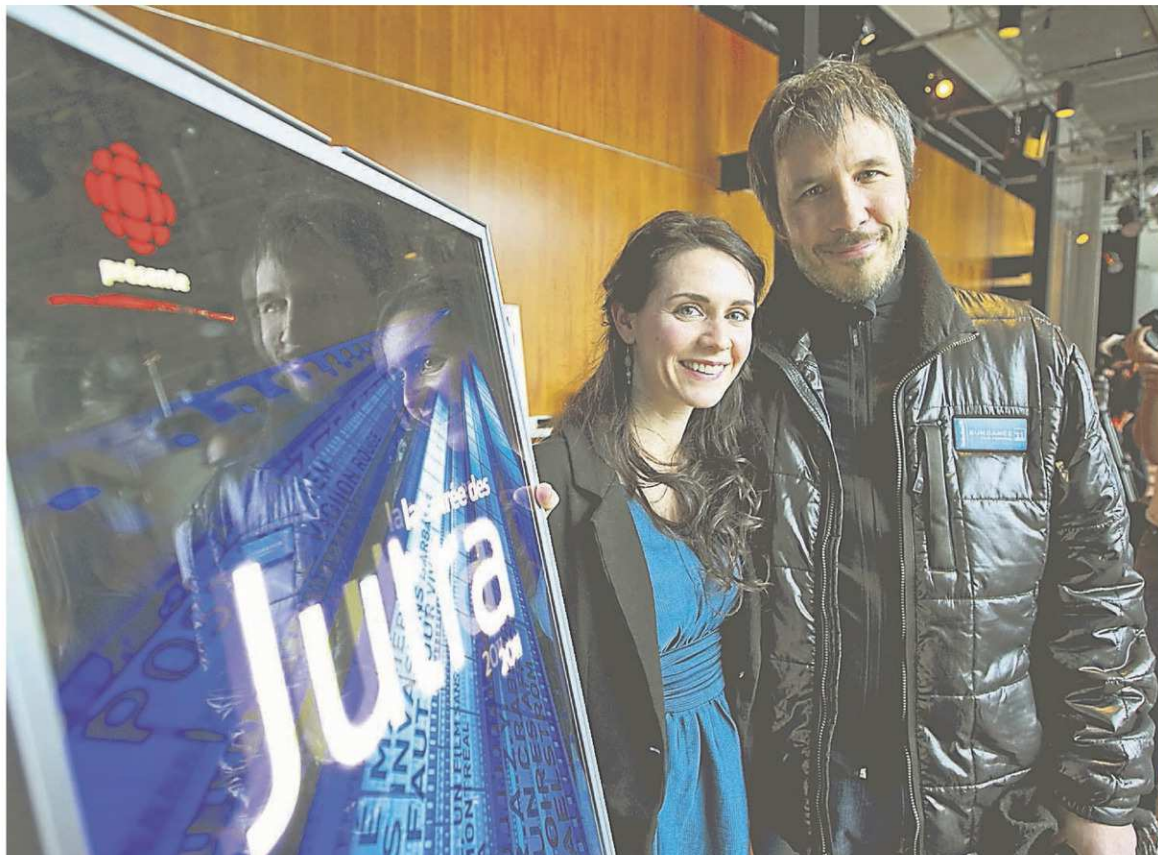
Il en est de même pour *Le Monde de Barney* et *La Dernière fugue*.

En lice pour le Jutra principal de meilleur film de l'année se retrouvent aussi les plus méconnus *Curling*, de Denis Côté, et *Les Signes vitaux*, de Sophie Deraspe.

Présent à l'annonce des nominations, hier, à Montréal, le cinéaste Denis Villeneuve s'est félicité de la présence de ces deux films et a salué la célébration du cinéma d'auteur par le jury des Jutra.

«Quand je regarde les nommés pour le meilleur film, ça provoque une grande joie en moi. C'est la première fois que je sens que les Jutra représentent bien le cinéma d'auteur au Québec», a-t-il fait valoir en entrevue.

«*Incendies* est tout de même un film en partie sous-titré, qui parle de la guerre, dont le scénario jugé fort et lourd faisait peur aux distributeurs. D'une certaine façon, qu'on aime ou pas le film, c'est une bonne nouvelle qu'il



LA PRESSE CANADIENNE

Mélissa Désormeaux-Poulin, finaliste dans la catégorie meilleure actrice pour le film *Incendies*, et Denis Villeneuve, réalisateur du film, étaient présents hier lors de l'annonce des différents finalistes pour le 13^e gala des Jutra. *Incendies* est en tête des films finalistes, étant cité 10 fois par ses pairs.

rejoigne le public québécois de cette façon. C'est un signe de santé», a soutenu le réalisateur.

Denis Villeneuve, qui part sous peu pour Los Angeles en vue des Oscar, s'est aussi particulièrement réjoui des nominations dans la catégorie de meilleure actrice, disant que le choix des deux comédiennes s'était imposé pour *Incendies*.

«Ce sont les comédiennes idéales qui portent le film sur leurs épaules. Je suis heureux que leur travail soit reconnu», a dit le cinéaste.

Obtenant une première nomination aux Jutra, Mélissa Désormeaux-Poulin s'est dite «vraiment heureuse que le film voyage autant et qu'il touche tant de monde».

«Je suis contente pour *Incendies*, un film qui est si marquant dans ma vie, et qui semble l'être pour d'autres», a laissé tomber la jeune actrice, qui pourrait faire le voyage à Los Angeles pour la céré-

monie des Oscar le 27 février.

Les deux interprètes au cœur d'*Incendies* feront face pour le titre de meilleure actrice à Suzanne Clément (*Tromper le silence*), Evelyne Rompré (*2 fois une femme*) et Guylaine Tremblay (*Trois temps après la mort d'Anna*).

Du côté de l'interprète masculin, Jay Baruchel (*The Trotsky*), Emmanuel Bilodeau (*Curling*), Jacques Godin (*La Dernière fugue*), Claude Legault (*10 1/2*) et François Papineau (*Route 132*) sont en lice.

Sur la route

François Papineau s'est dit «extrêmement fier» que les gens aient apprécié *Route 132*. Il a confié avoir vécu une expérience de cinéma «des plus riches» avec une petite équipe de tournage dans le Bas-du-Fleuve autour du réalisateur Louis Bélanger et de l'acteur Alexis Martin.

François Papineau a exprimé

ses sentiments partagés à l'endroit d'un concours qui réunit des oeuvres si différentes. «Faudrait que tous les acteurs jouent dans le même film, comme si on participait à une course sur 100 mètres», a-t-il illustré.

Dans la catégorie du meilleur réalisateur, Denis Côté (*Curling*), Xavier Dolan (*Les Amours imaginaires*), Kim Nguyen (*La Cité*), Podz (*10 1/2*) et Denis Villeneuve (*Incendies*) s'affronteront.

Le film québécois ayant engrangé le plus de recettes au box-office en 2010, *Piché : entre ciel et terre* de Sylvain Archambault, récolte une seule nomination, néanmoins prestigieuse, celle du meilleur scénario (Ian Lauzon).

Les finalistes aux 13^e Jutra ont été sélectionnés par un jury de personnalités du cinéma. Les gagnants seront connus lors d'un gala le 13 mars prochain. Sylvie Moreau et Yves P. Pelletier animeront la soirée.

Grand Prix
ski-doo® de
Valcourt
29^e ÉDITION

18-19-20

FÉVRIER 2011

Cahier publicitaire à lire
samedi 12 février

La Tribune

Une Sherbrookoise en première rangée des défilés

Gaëlle Leroyer est la blogueuse officielle de la Semaine de la mode de Montréal

LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Choisir ses fringues, le matin avant de se rendre au boulot, peut, chez la plus orgueilleuse des femmes, se transformer une séance de pleurs et d'envie de faire flamber sa garde-robe soudainement défraîchie. Imaginez quand on s'apprête à passer cinq jours au milieu des plus pures fashionistas du pays, comme ce qui arrive à la Sherbrookoise Gaëlle Leroyer, choisie comme «blogueuse *people*» par l'organisation de la 20^e Semaine de la

mode de Montréal (SMM) qui bat présentement son plein!

«Mes *kits* de vêtements sont choisis depuis plus d'un mois! Tu ne te présentes pas à un événement comme celui-là en jeans et en t-shirt! Il faut que tu te démarques», prévient l'étudiante au baccalauréat en marketing à l'Université de Sherbrooke.

C'est pour se rapprocher de quelques pas d'escarpins cloutés Sam Edleman de son rêve de travailler pour un magazine comme *Vogue* qu'elle a tenté sa chance au concours lancé par la SMM, l'événement

semestriel qui attire le plus de dénicheurs de tendances. Les organisateurs soutiennent l'avoir choisie pour ses connaissances du milieu, ses talents en photographie et son style unique.

Depuis lundi, elle rate donc ses cours magistraux pour assister à tous les défilés des collections automne-hiver 2011 au Marché Bonsecours, où elle a comme mandat de croquer avec son Nikon les célébrités et designers-vedettes, un verre de mousseux à la main. «C'est une super visibilité pour moi. Je connais déjà beaucoup de gens dans l'industrie, puisque les blogueurs de mode sont de plus en plus influents dans le milieu. C'est en fonçant dans des expériences comme celles-là que j'avance vers mes objectifs de carrière.»

Inspirée par les *looks* de rue des Sherbrookoises et ses coups de coeur dans les boutiques locales, la jeune femme de 25 ans alimente déjà un attrayant blogue personnel, qui vient de souffler sa première bougie. «C'est merveilleux ce qui se passe à Sherbrooke, particulièrement au centre-ville. On peut maintenant trouver beaucoup de très beaux articles, chez des entrepreneurs



La Sherbrookoise Gaëlle Leroyer a été choisie comme «blogueuse *people*» par l'organisation de la 20^e Semaine de la mode de Montréal qui bat son plein.

d'ici, comme Glori.Us, Pieces ou Kitsch. La seule chose qui encore fait défaut, chez nous, c'est l'absence de défilés intéressants, qui rendraient encore plus accessibles les tendances aux nombreuses Sherbrookoises qui aiment la mode», croit cette admiratrice de la blogueuse française Garance Doré, qui court les passerelles partout dans le monde et se fait offrir des articles par les plus chères griffes.

Jusqu'à présent, cette semaine, la paparazzi des coulisses a eu des palpitations pour les *bodies* à manches longues et empiècements de cuir d'Anomal Couture et les combinaisons de couleurs de Mélissa Nepton. Avec la même excitation qu'un mordu de hockey se prépare pour la finale de la coupe Stanley, elle attend toutefois le dévoilement de la collection de Denis Gagnon, sur le coup de 15 h aujourd'hui. «En plus, c'est aujourd'hui que je porterai mon *kit* préféré!»

On peut la suivre, comme une petite souris, de l'autre côté du miroir, sur le blogue de la SMM, à blog.semainemodemontreal.ca. On peut aussi aller se rincer l'oeil sur son site personnel à gaelleleroyer.blogspot.com. Elle écrit aussi compulsivement qu'elle magazine sur *Twitter* et sur son compte public *Facebook*.

FONDATION vitæ FOUNDATION

Centre de santé et de services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Déjeuner

au restaurant **Chez Charlie**

SMOKED MEAT & ROAST BEEF
10, rue Camirand, Sherbrooke, Qc J1H 4J5
www.charliesmokedmeat.com

au profit du fonds de dépannage CLSC

Le mardi
15 février
et
mercredi
16 février
entre 6 h et 10 h 30

Billet 15 \$
Fondation Vitæ
819 829-7138

Merci à nos partenaires :

Desjardins
Caisses de Sherbrooke
 LOCATION SEVIGNY
autos-camions-minibus
819 565-5555

CONSTRUCTIONS Guy Sébas INC.
 IMMEX
GESTION IMMOBILIERE

rythme 93.7 Sherbrooke

www.fondationvitae.ca

PUBLIREPORTAGE

Effet «lifting» des sourcils

L'avantage de votre sourcil

Le choix de votre tracé est primordial. Un sourcil mal approprié vous désavantagera. Lors de notre première rencontre, je dois tenir compte de votre visage, de votre personnalité et de votre besoin. Votre sourcil doit être parfaitement bien dessiné et se fondre avec votre visage. Ensuite, je vous démontre les différentes alternatives avec lesquelles nous obtiendrons l'effet lissage « lifting » désiré, l'effet est spectaculaire au niveau des yeux et du haut de la pommette de votre visage (joue).

Si vous avez déjà eu un maquillage permanent mal exécuté, il y a beaucoup d'alternatives qui s'offrent à vous, soient pour modifier votre tracé ou soient pour changer la couleur. Une consultation déterminera la meilleure solution adaptée à vos besoins.

Tous les types de visage seront rehaussés par des sourcils soignés!

Une consultation vous convaincra!

Restructuration des sourcils / coloration de la ligne du contour des yeux / coloration de la ligne intérieure de l'oeil / application du fard à paupières / augmentation du volume des lèvres / remplissage des lèvres / application du fard à joues / vergetures / aréole du mamelon / cicatrices / vitiligo / taches pigmentaires / taches de naissances / etc.

CONSULTATION GRATUITE

Maquillage permanent

Josée Lemieux

Josée Lemieux
25 années d'expérience
Dermapigmentologue, esthéticienne
Maîtrise en maquillage permanent, esthétique et paramédical des États-Unis

Pour un rendez-vous
819 346-8488

confiance CENTRE DE BEAUTE

 S&P/TSX 13 784,30 -108,22	 TSX CROISSANCE 2353,77 -27,11	 \$ CAN 100,61 ¢ US 0,07	 DOW JONES 12 239,89 6,74	 S&P 500 1320,88 -3,69	 NASDAQ 2789,07 -7,98	 OR US 1365,50 1,40	 PÉTROLE 86,71 -0,23
---	--	--	---	--	---	---	--

FUSION DES BOURSES DE TORONTO ET LONDRES

Le patron du Groupe TMX se dit confiant

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'union transatlantique des plus grandes Bourses au Canada et au Royaume-Uni créera un nouveau géant financier mondial qui changera la façon de fonctionner des marchés à travers le monde, a estimé hier le patron de la Bourse de Toronto.

Selon Thomas Kloet, la fusion «historique» du Groupe TMX (TSX:X) et de l'opérateur de la Bourse de Londres présentera «des avantages nets importants» pour le Canada et obtiendra le feu vert des gouvernements fédéral et des provinces concernées.

Le mariage des deux groupes constituerait «une fusion d'égal à égal», ont indiqué hier les chefs de la direction des deux groupes, lors d'une conférence de presse pour discuter de la proposition. Cependant, du point de vue technique, la transaction ressemble davantage à une prise de contrôle du Groupe TMX par la Bourse de Londres.

Au terme de la transaction, les actionnaires du parquet britan-

nique détiendraient 55 pour cent de la nouvelle entité, tandis que huit sièges de son conseil d'administration seraient occupés par des Britanniques, contre sept pour les administrateurs du Groupe TMX. Le chef de la direction du parquet londonien, Xavier Rolet, deviendrait chef de la direction du nouveau groupe, tandis que M. Kloet en serait le président.

La nouvelle entité — qui compterait un double siège social, à la fois à Toronto et à Londres — offrirait aux émetteurs canadiens un meilleur accès aux investisseurs européens, a fait valoir M. Kloet.

«(C'est) l'occasion pour les entreprises canadiennes d'accéder au plus grand bassin international de capitaux au monde, l'occasion pour nos marchés d'attirer de nouvelles inscriptions sur de multiples marchés, l'occasion d'attirer de nouveaux joueurs mondiaux en tant qu'investisseurs sur nos marchés et l'occasion de faire croître nos marchés de capitaux sur la scène internationale»,

a-t-il expliqué.

Avec une valeur boursière d'environ 6 milliards \$, la nouvelle entité deviendrait le plus grand marché boursier du monde pour les titres miniers et énergétiques et constituerait en outre une porte d'entrée en Amérique du Nord pour les sociétés du Vieux Continent.

L'alliance anglo-canadienne compterait quelque 6700 inscriptions à ses cotes, soit plus que n'importe quel autre groupe boursier au monde.

Mais à peine quelques heures après que les deux Bourses eurent annoncé leur union, le paysage mondial semblait déjà en voie de connaître une autre modification majeure. En effet, les responsables des groupes NYSE Euronext et Deutsche Börse, qui exploitent respectivement les Bourses de New York et de Francfort, confirmaient tenir des discussions en vue d'une éventuelle fusion.

Bien qu'aucune entente ne soit conclue pour l'instant, une telle fusion ferait instantanément

naître une importante rivalité entre les deux géants boursiers, qui auraient chacun un pied sur les deux mêmes continents.

« Pas une décision politique »

La transaction projetée est d'un «grand intérêt» pour les marchés, a réagi hier matin le ministre de l'Industrie, Tony Clement, à Ottawa.

Jugeant prématuré de se prononcer sur les avantages ou les inquiétudes posés par la transaction, M. Clement a indiqué que son ministère devrait d'abord déterminer si la proposition tombait sous l'emprise de la Loi sur Investissement Canada, qui régit les prises de contrôle d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers.

Si c'était le cas, M. Clement procéderait à un examen de la transaction pour s'assurer qu'elle remplit bien tous les critères. Faute de quoi, il pourrait alors décider de bloquer la transaction.

Mais le ministre Clement a insisté pour dire que cet examen

n'était «pas une décision politique, et qu'il ne sera pas basé sur des considérations politiques».

M. Kloet a pour sa part souligné que les entreprises canadiennes demeureraient sous la coupe des autorités réglementaires des provinces.

Le Parti libéral est pour sa part resté sur ses gardes relativement à la fusion. Pour le porte-parole en matière d'Industrie, Marc Garneau, le plus important est de savoir si cette transaction offre un avantage réel pour les Canadiens.

«Est-ce qu'un autre pays permettrait la vente de sa Bourse?», a demandé M. Garneau, soulignant qu'il y avait que plusieurs questions restaient sans réponses pour l'instant.

Son collègue libéral John McCallum croit qu'il sera avant tout crucial de déterminer s'il s'agit d'une réelle fusion «d'égal à égal» ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une prise de contrôle par le propriétaire de la Bourse de Londres.

Bourse en bref

Sociétés Estrie	09-02-11	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	7.07	-0.18	-2.48%	173 685
Domtar Cp	89.47	-0.78	-0.86%	26 438

Indices Québec	09-02-11	Var.	Var. (%)	en 2009
Indice Québec 30	1385.09	-5.65	-0.41%	4.14%
Indice Québec 120	1469.68	-4.09	-0.28%	4.31%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	09-02-11	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Stella-Jones Inc.	36.74	0.74	2.06%	2 421
Cogeco Câble Inc.	42.57	0.44	1.04%	22 086
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	69.12	0.35	0.51%	679 065
Les Industries Dorel	33.18	0.33	1.00%	52 606
Gestion ACE Aviation Inc.	13.00	0.30	2.36%	53 612
Metro Inc.	42.75	0.28	0.66%	337 108
Quebecor Inc.	36.46	0.27	0.75%	41 555
Banque Nationale du Canada	72.10	0.18	0.25%	386 197
Groupe BMTC Inc.	22.17	0.16	0.73%	2 710
Corporation de Sécurité Garda World	9.25	0.15	1.65%	41 511
iWeb Group Inc.	1.20	0.15	14.29%	13 000
Dollarama	29.15	0.14	0.48%	182 160
Tembec Inc.	4.87	0.11	2.31%	261 806
Uni-Sélect Inc.	28.60	0.10	0.35%	9 092
Neptune Tech & Bioressource	2.49	0.09	3.75%	98 037

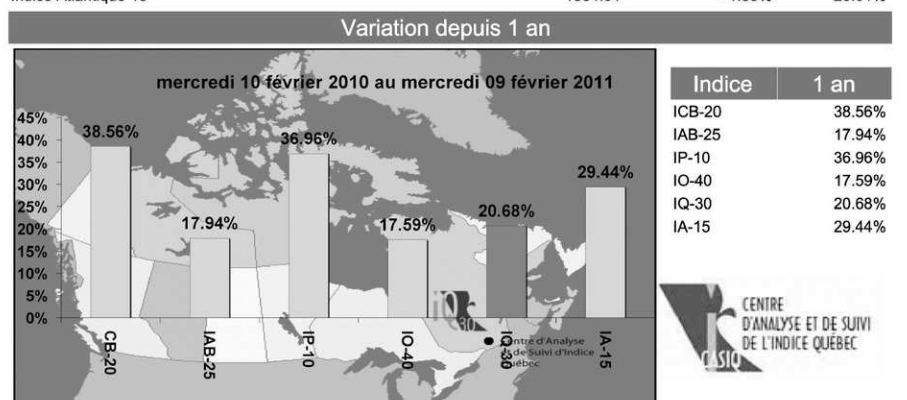
IQ-120 : Les plus fortes baisses	09-02-11	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Groupe SNC-Lavalin Inc.	60.32	-1.60	-2.58%	316 711
Domtar Cp	89.47	-0.78	-0.86%	26 438
Molson Coors Brewing Company	47.32	-0.77	-1.59%	310 520
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	38.36	-0.59	-1.51%	115 399
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	31.00	-0.50	-1.59%	975 957
Corporation Minière Osisko	13.86	-0.30	-2.12%	10 902 365
Alimentation Couche-Tard Inc.	25.84	-0.27	-1.03%	198 193
Power Corporation du Canada	28.17	-0.22	-0.77%	446 607
Corporation Pharmaceutique Nymox	6.85	-0.22	-3.09%	27 665
Quincaillerie Richelieu Ltée	30.00	-0.21	-0.70%	6 567
Cascades Inc.	7.07	-0.18	-2.48%	173 685
Groupe Aeroplan	13.55	-0.18	-1.31%	798 666
Groupe CGI Inc.	20.03	-0.17	-0.84%	901 383
Explorations Sulliden Inc.	2.47	-0.15	-5.73%	1 439 630
CAE Inc	13.15	-0.15	-1.13%	903 637



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

IQ-120 : Les plus actifs	09-02-11	Var. (%)	Volume
Corporation Minière Osisko	13.86	-2.12%	10 902 365
Bombardier Inc.	6.25	-0.32%	5 229 423
Banque Royale du Canada	54.65	0.09%	2 614 672
Semafo Inc.	10.91	-1.27%	1 499 762
Explorations Sulliden Inc.	2.47	-5.73%	1 439 630
Banque de Montréal	59.57	-0.13%	1 313 492
Gammon Lake Resources Inc.	8.64	-0.23%	1 305 040
BCE Inc.	36.59	-0.19%	1 287 104
Resources Appalaches	0.10	0.00%	1 123 641
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	31.00	-1.59%	975 957
CAE Inc	13.15	-1.13%	903 637
Groupe CGI Inc.	20.03	-0.84%	901 383
Groupe Aeroplan	13.55	-1.31%	798 666
Ressources Robex Inc.	0.17	6.45%	768 100
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	69.12	0.51%	679 065

D'un Océan à l'autre ...	09-02-11	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1409.88	-2.71%	31.29%
Indice Alberta 25	1162.96	-0.68%	16.68%
Indice Prairie 10	1908.69	0.66%	41.86%
Indice Ontario 40	1201.01	-0.45%	17.93%
Indice Québec 30	1385.09	-0.41%	16.14%
Indice Atlantique 15	1884.01	-1.39%	20.01%



Toujours plus haut

PIERRE DUHAMEL

Collaboration spéciale



Une nouvelle série de textes s'amorce aujourd'hui sous le thème «Une idée pour gagner». Tous les jeudis, le journaliste économique Pierre Duhamel nous brossera le portrait d'entrepreneurs québécois, par le biais de l'idée qui aura été déterminante au succès de son entreprise. Cette semaine: Louis Bélanger Martin, président de DTI.

Quand il n'est pas dans son hélicoptère, Louis Bélanger Martin passe sa vie dans les avions rencontrer ses clients, s'enquérir de leurs besoins et leur suggérer quoi offrir à leurs passagers comme produits électroniques de divertissement à bord.

Plus de 90 % des consoles de divertissement à bord des avions civils sont animées par les logiciels de DTI, créés et développés rue Saint-Jacques à Montréal. Que vous voliez sur

Air France ou sur Singapour Airlines, dans un Boeing ou un Airbus, que vous regardiez un film ou jouiez sur un écran tactile fabriqué par Panasonic, Thales ou Rockwell, que vous utilisiez le français, l'anglais ou 26 autres langues, vous avez toutes les chances de retrouver la technologie développée par DTI.

DTI est la seule entreprise de son secteur à avoir choisi des composantes technologiques permettant le multiplateforme et la compatibilité absolue d'un appareil à un autre.

La rencontre des deux Bélanger

L'histoire commence en août 1995 quand Nicolas Bélanger, arrive de Prague avec l'idée de fabriquer une console vidéo pour jouer au poker en ligne dans les chambres d'hôtels. Il

demande à un jeune comptable de l'aider à se qualifier pour un financement.

Il s'appelle Louis Bélanger Martin. Il n'y a aucun lien de parenté entre les deux, mais un lien durable se nouera entre l'entrepreneur fougueux et créatif et le comptable qui planifie tout et qui est obsédé par les résultats. Ils deviendront partenaires de cette entreprise nommée alors Laboratoire Den-O-Tech.

Pour développer sa console de casino en ligne, Den-O-Tech a opté pour les mêmes composantes technologiques que celles choisies par Air France pour les consoles vidéo de ses Boeing 777. LA PME montréalaise devient le fournisseur de Hughes Aviacom, le fabricant de la console et renonce aux casinos en ligne. Le changement de cap s'avérera un bon pari.

1
IDÉE
POUR
GAGNER

En janvier 1998, Louis Bélanger Martin prend l'auto pour la Californie pour gérer la relation avec cet unique client et nouer des contacts avec les fournisseurs de pièces et de jeux vidéo.

Malgré ce joli contrat, DTI traversera sept ans de turbulences. Hughes Aviacom est vendue; un partenaire français s'amène puis tire sa révérence. «Une semaine, nous n'avions plus d'argent pour payer nos employés. Il nous fallait 20 000 dollars pour assurer la survie de l'entreprise et personne ne voulait nous les prêter. Ma mère a rouvert son hypothèque et me les a donnés. Elle m'a juste dit qu'elle avait confiance en moi», raconte Louis Bélanger Martin.

Les événements du 11 septembre 2001 vont paradoxalement marquer un renouveau. «Les clients avaient peur et les compagnies aériennes ont voulu les distraire en leur offrant une programmation complète de jeux et de vidéos», dit-il. DTI en tire une leçon importante: ce sont les compagnies aériennes qui sont les acheteurs ultimes et les efforts de vente seront concentrés auprès d'elles.

Cap sur l'international

Ce n'est qu'à la fin de l'exercice 2003-2004 que DTI atteint le seuil de la rentabilité.

Le salut viendra du Moyen-Orient alors qu'Emirates et Etihad achètent des centaines d'avions. La PME montréalaise ouvre en 2006 un bureau de vente à Dubaï, «une des décisions majeures de l'entreprise», dit Louis Bélanger Martin.

Elle ouvre un autre bureau auprès de son plus important client, Singapour Airlines, et un autre en 2008 au Japon. «Avoir un représentant sur place est une façon cute, polie et stratégique de consolider des relations solides», dit-il.

Louis Bélanger Martin est intarissable quant il s'agit de témoigner de la profondeur et de la qualité de ces relations. «En décembre 2003, DTI a signé le premier contrat de la nouvelle entité née de la fusion Air France-KLM. Plus récemment, Lufthansa a exigé que son équipementier respecte nos normes et Airbus n'a même pas fait d'appel d'offres pour les nouveaux A-380.»

En 2008, les deux fondateurs de DTI ont vendu l'entreprise à l'allemande Advanced Inflight Alliance AG (Advanced). Nicolas Bélanger se consacre maintenant au Groupe W, une société d'investissement détenue par les deux complices et qui a des intérêts dans une vingtaine d'entreprises prometteuses. (voir article sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/une-idee-pour-gagner/)

Louis Bélanger Martin dirige seul DTI de Montréal, mais il se rend à Munich deux fois par mois car il est devenu le président et chef de l'exploitation de la firme allemande

en plus de siéger à son conseil d'administration. Advanced a fédéré ces dernières années plusieurs entreprises touchant le divertissement en vol. Le plan de vol du Québécois consiste à intégrer toutes ses composantes pour décupler sa valeur boursière.

Prochaine escale? Peut-être les centres hospitaliers. «Comme les avions, les hôpitaux ont entre 200 et 300 "passagers" captifs et il y en a partout au monde.» (La Presse)



LOUIS BÉLANGER MARTIN

SON IDÉE

Faire les bons choix technologiques et mettre les compagnies aériennes au cœur des efforts de commercialisation

SES PARENTS

Ma mère enseigne le français aux immigrants et son mari est le directeur de la polyvalente Pierre-Dupuy. Mon père est traumatologue au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke

SES ÉTUDES

J'ai fait mon secondaire à la polyvalente d'Anjou. J'ai étudié au cégep Maisonneuve et je suis diplômé en comptabilité du management à l'École de gestion de l'Université du Québec à Montréal

SON PREMIER EMPLOI

À l'entrepôt des magasins Steinberg, sur la rue Hochelaga

SON MODÈLE

Largo Winch, un héros de bandes dessinées

SA DEVISE

«Figure it out. Make it happen.» (Visualise et agis)

HABITUDE DE TRAVAIL

Les gens qui me rencontrent doivent prendre des notes, je ne répète pas deux fois

CE QUI LE REND HEUREUX AU TRAVAIL

L'atteinte des résultats

CE QUI LE MET EN ROGNE AU TRAVAIL

Des comportements enfantins

FAIRE LE SAUT À L'INTERNATIONAL, ÇA SE DÉCIDE.



Visitez le tout nouveau site Les Décideurs et découvrez comment nos solutions d'affaires peuvent s'adapter aux besoins d'entreprises d'ici afin de grandir à l'international.

En vedette cette semaine, voyez l'histoire de Solmax International qui se spécialise dans la fabrication et la distribution de géomembranes.

lesdecideurs.ca

ET ACTION!



Fière partenaire de l'École d'Entrepreneurship de Beauce qui forme les décideurs d'ici.



BANQUE NATIONALE
GROUPE FINANCIER



Un succès
international...
Bien québécois!



SHUNGA
EROTIC ART

Sherbrooke jeudi 10 février 2011 - La Tribune

23

PRODUITS POUR MOMENTS INTIMES

Des huiles aux parfums aphrodisiaques,
Des poudres et des crèmes délectables,
Des peintures de corps chocolatées,
Des baumes prolongeant le plaisir,
Des lubrifiants soyeux et savoureux,
Des gels aux propriétés orgasmiques,
Des crèmes intensifiant les sensations,
Et beaucoup, beaucoup plus!

SHUNGA EROTIC ART

Pour les amoureux de l'amour...

Bonne St-Valentin!



PARCE QUE L'AMOUR EST UN ART™ ...

anama - Barcelona - Sydney - Milan - Athens - New York - Paris - Berlin - London - Moscow - Los Angeles - Montreal - Zurich - Amsterdam - Tokyo - Dubai - Brussels - Oslo - Buc

SPÉCIALEMENT ouvert dimanche 13 février de 12h à 17h

Boutique érotique

l'extase
Complice de vos plaisirs

25, King Ouest, Sherbrooke

819-562-3603

Gagnez
un panier cadeau
SHUNGA
- Valeur 300\$ -
*Détails
en magasin

Annonces classées

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Pour placer
une annonce classée
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



DUO PLUS
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec
250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans
La Tribune et La Nouvelle
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



FINANCES
Rubriques 330 à 340



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de **La Tribune**

1 CABANES A SUCRE

ÉRABLIÈRE LANDRY COOKSHIRE-EATON

Buffet à volonté!
Sur réservation seulement.
819 875-3851, 819 574-2473

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

NOUVELLE annonce

6 LOGEMENTS NEUF AVEC GARAGES, SECTEUR FLEURIMONT. Grandeurs, 3½ et 5½. Entrées indépendantes, finition supérieure. Revenu annuel 48 000\$, rendement 17%. Prix demandé 650 000\$.
819 840-6123 ou 819-448-6123

84 LOGEMENTS AVEC GARAGES 3½ et 5½, secteur Fleurimont, à 2 pas de l'Université et de l'hôpital. Superbe finition style condo, revenu annuel: 739,500\$. Rendement: 17%. Prix demandé: 9, 450,000\$. Ache-teurs sérieux seulement. 819 383-3576.

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

CONDO RÉCENT 4½, près rivière St-Fran-çois, centre-ville. 4e ét., très éclairé, ascen-seur, tranquille. Info et visite: 819 565-2270

20 TERRES, TERRAINS

10 000 À 28 000 PI CA 68 000\$ et +. 4 log. prêts à construire. Gr. dével., près Hôtel-Dieu (à pied). Trav. perm. payés. 819 569-7754

GRAND CONDO 5½, libre 1er mai ou avant, secteur St-Elie. 785\$. Ghislain: 819 571-1388.

TERRAINS SECTEUR FLEURIMONT, pour 6 log. et plus, prêts à bâtir. À 2 pas de l'univer-sité et du CHUS. À partir de 119 000\$. 819 840-6123.

Tout près CHUS Hôtel-Dieu, 100 terr. zonés 1-2-3 ou 4 log. Eau, égoût, asphalte payés. Belle vue. 45 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

26 COMMERCES À VENDRE

DRUMMONDVILLE
TABAGIE/LIBRAIRIE/LOTÉRIE, depuis 50 ans, bon chiffre d'affaires. 819 474-3239.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5 1/2 NEUF AVEC GARAGE

***** 2 MOIS GRATUITS *****

Secteur Fleurimont, à 2 pas du CHUS et de l'Université.
Magnifique 5 1/2 de 1 300 pi ca avec beaucoup de rangement,
 finition supérieure, lumière abondante, moulures au plafond,
 plancher de stratifié et céramique.

Demandez une visite.

819 446-6120

2449531

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1½, maintenant, meublé, moderne,
 tout inclus. Tél. 819 563-6204

3½, 9e AVENUE NORD, bois franc, 458\$.
 2½ et 4½ DU VERGER, chauffés, eau
 chaude, 340\$ et 542\$. Juillet. 819 566-6611

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1015 Quatre-Saisons, 3½, 4½, chauffés, eau chaude. Près CHUS, 4-Saisons, Centre 24-Juin. Bienvenue! 819 566-8153.

1040 LACOMBE, 4½ **LIBRE IMMÉDIA- MENT**. Chauffé, eau chaude, près des servi- ces. 819 823-2267.

1070 PAPINEAU. 4½ chauffé, eau chaude, plancher flottant, entrée lav-séch. 525\$. Libre immédiatement. 819 569-4642, 819 571-6012

1130, 13e AVENUE NORD

3½, 4½, 5½ libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près des Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

**** 1310 REPENTIGNY ****

3½, 4½, 5½ -prix spécial, ch., eau ch., près dépanneur & autobus. 819 823-7176.

★ 1781 FONTAINEBLEAU ★

4½ **style Européen**, céramique partout, 1er juil., 595\$ rien d'inclus. 819 823-7176.

1er plancher, 4½ ADAPTÉ POUR FAU- TEUIL ROULANT. 819 829-1781.

1 MOIS GRATUIT, 1½, 3½, 4½, 5½, chauffés, eau chaude, près des services, cul-de-sac. 819 829-0004, 819 562-2945.

1 MOIS GRATUIT. 4½ LIBRE IMMÉDIA- MENT, chauffé, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 566-8153, 819 565-7757.

1 MOIS GRATUIT, 4½ tout inclus près CHUS, Galeries 4-Saisons, école, autobus, cul-de-sac. 819 563-2832, 819 822-3818.

215, 18e AVENUE NORD PROMOTION

Cul-de-sac. 4½, chauffés, eau chaude. Vue, tranquillité. 819 812-4997, 819 566-1745

2½, 3½, 4½, 5½, MOIS GRATUIT. Chauffés, eau chaude. 819 562-2945, 819 829-0004, www.gipb.ca

**** 27 KENNEDY NORD ****

4½ **prix spécial, tout inclus, libre**, céramique partout. 819 823-7176.

3½, 4½, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 820-8308, 819 562-2945.

3½, 4½, chauffés, eau chaude. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 432-6914.

3½, 4½ **RUE MURRAY** dans imm. récent, vue panoramique, accès pour personne han- dicapée. Tél.: 819 566-8619, 819 846-4826.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

3½ CHAUFFÉ, ÉCLAIRÉ
lav. séch, pl. bois, 2ème étage, près de l'hô- pital, très tranquille, pas d'animaux, 435\$/mois. Enquête de crédit.
Serge au 514 239-0808.

3½ NEUFS avec ou sans garage, secteur Fleurimont, à 2 pas de l'Université et de l'hô- pital, style condo, prêts en juil. A partir de 555\$/ms. 819 446-6120.

4½, 3½, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 820-8308, 819 562-2945.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½, 5½, près CHUS, arrière des Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 432-6914.

4½, 7½: EST, LIBRES / 3½, 5½: CENTRE non chauffés, 819 563-9732

4½ CHAUFFÉ, LIBRE
272 St-Michel. 495\$ / mois, avec ou sans meubles. 819 565-2491.

4½ chauffés, eau chaude, près des Galeries 4-Saisons, CHUS et Centre 24-Juin, 819 562-2945, 819 829-1781. www.gipb.ca

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½, MOIS GRATUIT. Chauffé, eau chaude. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 829-1781, 819 562-2945..

4½ spécial, MOIS GRATUIT, tout inclus, cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin, autobus. 819 822-3818, 819 563-2832.

4½ STYLE CONDO PROMOTION

Près du CHUS. Tranquillité.
819 346-7148, 819 566-1745

Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5½, 4½, 2½, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude. Près des services, autobus. 819 562-2945.

APPARTEMENTS CHÂTELAINE
3½, 4½, 5½, chauffés, eau chaude.
819 569-8236, 819 432-4347

CENTRE-VILLE! PROMOTION !!
1½ = 400\$ tout inclus. Libre fév. / juillet.
819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

NOUVELLE annonce

FLEURIMONT, près CHUS et Université. 5½ de 1300 pi car, style condo, planchers en stratifié. Avec ou sans garage. À partir de 825\$/m., poss. mois gratuit. 819 446-6120.

LUXUEUX, IMMENSES 3½, 4½, 5½ NEUFS
Style condo, armoires bois, a/c, asp. central. Rue Brûlotte près CHUS, rue des Coquillots, coin Chalfoux et 11e, près Hôtel-Dieu. 1 MOIS GRATUIT. 819 437-5579, 819 993-9003. www.loyersherbrooke.com

MOIS GRATUITS AVEC GARAGE

5½ entièrement neufs, style condo, secteur Fleurimont, à 2 pas de l'Université et du CHUS, à partir de 825\$/ms. Venez visiter! 819 434-2823

PRÈS DU CÉGEPI! PROMOTION !!
Terrill & De la Bruère 3½ = 428\$, 2½ = 403\$, ch., eau ch., semi-meublé. Libres fév./juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

PROMOTION !! À 2 MINUTES DU CHUS
4½ = 516\$ et +, stat. Dans 8 logements. Libre février / juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

PROMOTION !! PRÈS HÔTEL-DIEU
STYLE CONDO, IDÉAL PROFESSIONNEL. Const. neuve, 5½, 795\$ et +, stat. int. & ext., remise. Libre février et juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

PROMOTION !! Près QUATRE-SAISONS
3½ = 473\$, 4½ = 548\$ et +. Chauffé, eau ch., stat. Libres juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

NOUVELLE annonce

SECTEUR FLEURIMONT. Nouvelle const., 3½ de 650 pi car, près CHUS et Université. Style condo, moulures au plafond, douche hydromassage, sauna vapeur, ent. lave-vaiss. & lav. séch., avec ou sans garage. À partir de 555\$/mois, Poss. mois gratuit! 819 446-6120

SUPER CONDO SUR 2 ÉTAGES
2 s. bains, 2 c.c., 3 stat. Rue Véronique. Disp. juin ou juillet. 819 346-2732, 819 574-2643.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

2½ LIBRE IMMÉD., moderne, entrée privée. Situé 108 Oxford, app. 105. 819 569-4977, 819 821-0770

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½
Ne soyez pas un numéro au sein d'une cie de gestion d'immeubles; faites affaire directement avec le propriol Service personnalisé, réparations rapides, propreté exemplaire, clientèle de choix, rue uniforme et contrôlée. www.lesimmeublesrioux.com 819 823-5453

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
PROMOTION
2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

1½, 3½, 4½, chauffés, eau chaude, béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819 569-6900, www.gipb.ca

1687 DE COURVILLE - 4½, 445\$/mois rien d'inclus, pl. flottant, frais peints, pas d'animaux. Libre imm. Rvs: 819 346-2382.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

★ 1 GR. 3½ - JUILLET ★
Endroit propre / tranquille, tout rénové, céramique, pl. stratifié, frais peint, insonorisé, boisé avec jardin fleuri. 819 823-1698.

2 MOIS GRATUITS - 4½, 5½, 3½
À partir de 448\$, près de l'Univ. Sherb., secteur paisible. Libres imméd. 819 566-8328

4½, chauffés, eau ch., éclairés, entrée lav.-séch., Galt O., Larocque, St-Martin, Bruno Dandenault. 819 563-0290, 819 822-1600 www.gestionduverseau.com

4½ NEUF, dans triplex, situé 220 rue Acadie. Disponible mars ou avant. Tél. 819 569-4977, 819 821-0770.

5½, dans duplex, constr. neuve. Près des services. 760\$/mois. Pas animaux, non-fumeur. Rue Suzor Côté. Tél.: 819 823-5301

5½ TRÈS GRAND + CLAIR
3 grandes chambres, grande cuisine + îlot, tranquille, 965 Perry, juillet. 819 822-0467.

* APP. RODRIGUE, 3½ - 4½ - 5½ *
Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, église. Tranquille. Libres 819 574-5604, 819 348-2137

BEAU GRAND 4½ MODERNE
Près des services. Libre imméd. Accès pour handicapé. Tél.: 819 821-3993, 819 432-1498 819 846-4826.

CENTRE-VILLE ! PROMOTION !!
Non meublés, semi-meublés. Libres février, juillet. 2½ = 400\$ tout inclus, 3½ = 403\$ et +, 4½ = 518\$ tout inclus. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

DISP. IMMÉD.

Entièrement rénovés. Studio 375\$/mois, 3½ 425\$/mois, 4½ 515\$/mois. 61 Wellington sud, 1 mois gratuit bail 1 an, 2 mois gratuits bail 2 ans, rien d'inclus. 819 437-6386, 819 437-8769

GRAND 4½ BIEN ÉCLAIRÉ, 2 grandes chambres à coucher, chauffage et eau chaude inclus. Règlements de fonctionnement appropriés afin d'obtenir un endroit tranquille et propre. Aucun animal permis. 819 823-5453.

LOGEMENTS POUR JUILLET ET/OU IMM.
Plusieurs grandeurs et secteurs disponibles. Pour rendez-vous: 819 820-2286 poste #1 Visitez notre site web: www.distributionsmatinales.com

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

✓ OUEST
1345 RUE CHOQUETTE - 4½
2 balcons, intercom, grand stat. Rangement dans logement et au sous-sol. Tél.: 819 569-1689, 819 572-1766

✓ OUEST
3275 RUE GALT OUEST - 4½
Balcon, rangement intérieur et extérieur. Intercom, grand stationnement. Tél.: 819 569-1689, 819 572-1766

PROMOTION !! BONIN / ST-LAURENT
3½ = 468\$, 4½ = 558\$. Chauffés, eau chaude, semi-meublés. Libres fév. / juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

PROMOTION !! UNIVERSITÉ !
Grand 5½ = 812\$, stat. Libre fév. / juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

UNIVERSITÉ ! PROMOTION !!
Maison de ville, 1250\$. 2 étages, 5 c.c., 2 s.b., atelier et garage, air clim. Libre juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

1082 DU MISTRAL. Imm. neuf, 5½ libre imméd. 750\$, pl. chauffants, très bien situé. 819 849-0472, 819 570-8049, 819 620-4145.

3½, 4½, 5½
LOGEMENTS 1ière QUALITÉ
Place Bourgogne (rue Pavillon)
819 570-0438 ou 819 822-1220

4½, 1 MOIS GRATUIT, llibre, repeint au complet, aucun tapis, 600\$/mois. 4828 Gaspé, 2e ét., 2 stat., remises int./ext. 819 620-7633.

4½ TRÈS GRAND, village Rock Forest. Pl. flottant et céramique, eau chaude. Juillet. 535\$/mois. AUSSI 3½ pour mai ou juillet, Tél. 819 823-2460, 819 570-7775.

5½ et 8½ NEUFS
Climatisés, avec garage. 895\$ à 1195\$/mois. 819 574-6666

PROMOTION !! SECTEUR MI-VALLON
4½ = 523\$ et +, chauffés, eau ch., entrée lav.-séch., stat. Libres fév. / juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD
3005 RUE RICHARD, SUITE 103
W.E. 819 574-7785, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½
BANQUE DE LOGEMENTS
Div. Gestion Gaston Lavoie
SECTEURS NORD, OUEST, EST
CHAUFFÉS OU NON, PISCINE, ETC.
Bureau: 745 McGregor, app. 101
Jour 819 566-1745, autres 819 679-5058

3½, 1643 RUE MARCIL, demi-sous-sol, chauffé, eau chaude, électricité incluse, pas d'animaux, libre, 550\$/mois. 819 563-4999.

3½, 4½, 5½
LOGEMENTS 1ière QUALITÉ
640 rue McGregoir
819 570-0438 ou 819 821-1204

4½, 1er JUILLET, 575\$, grand, chauffé, eau ch., pl. bois fr., entrée lav.-séch., abri d'auto, remise chauffée 819 571-1706, 819 565-8839

4½, IMMEUBLE EN BÉTON.
Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd. Info : 819 575-7834

4½ LIBRE IMMÉDIATEMENT
2 ms gratuits, ch., eau ch. rénové, pl. bois/ céram., rue Vimy, sect. tranquille. 819 570-0382

4½, près CARREFOUR
au Faubourg du Nord
819 820-9993

4½ RUE SYLVIO-LACHARITÉ, b. franc. et céramique, remise, 2 stationnements. Libre imm. Jour 819 563-9732, soir 819 565-8000

680 MCGREGOR, app. 408
5½ chauffé, eau chaude.
819 679-5058

7½ DANS TRIPLEX, 3 c.c., pl. bois franc, s. à dîner et salon au rez-de-chaussée, salle fam. au sous-sol, 1150\$ chauffé, eau ch. et élect. fournie. Juillet ou avant. 819 821-4557.

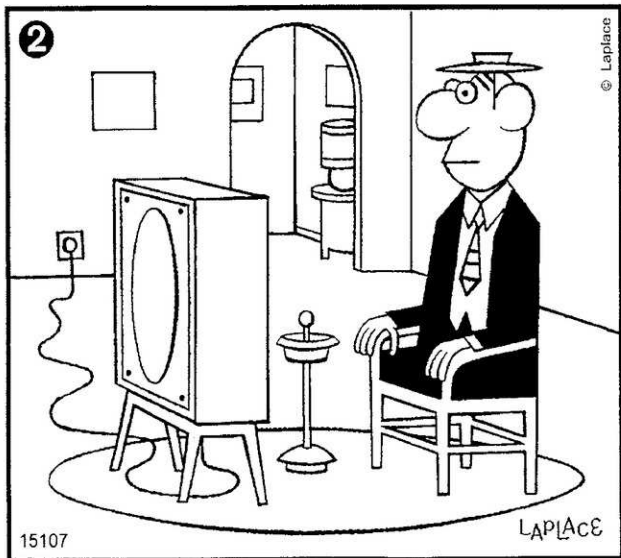
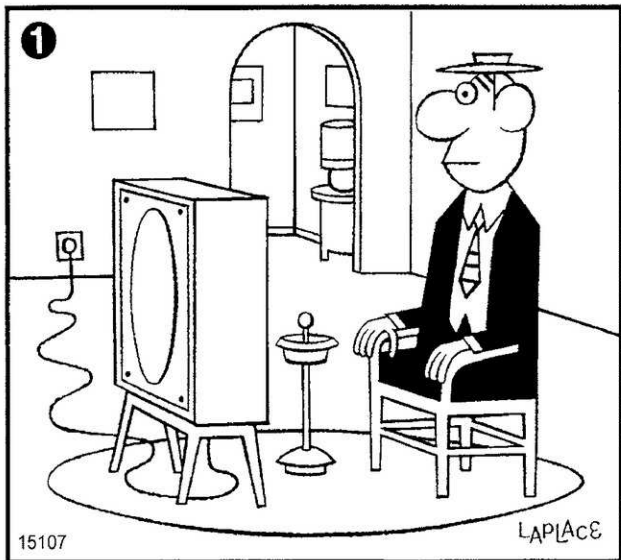
CENTRE-VILLE !! PROMOTION !!
3½ = 430\$ et +, 5½ = 695\$. Fév. / juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

GRAND 4½ - NORD, PRÈS CARREFOUR
Chauffé, eau chaude. Cul-de-sac, 8 logis. Info.: 205 Candiac, app 1. 819 821-3772.

PROMOTION !! PRÈS CARREFOUR !!
4½ = 555\$ et +, stat. Libre juin / juillet. 819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

Êtes-vous observateur ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

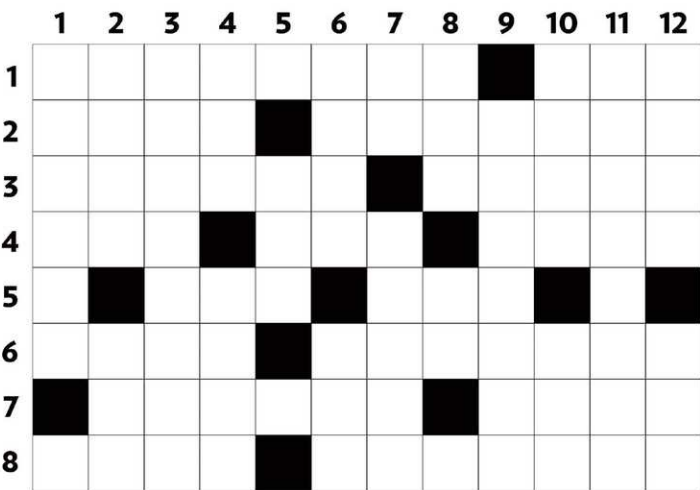


1 Les yeux de l'homme. 2 Le col de sa chemise. 3 Revers de sa manche droite. 4 L'accoudoir gauche de la chaise plus long. 5 Position du fil sous le poste TV. 6 Forme du fil sous la prise murale. 7 Plinthe du mur, à gauche du guéridon. 8 Abat-jour de la lampe.

SOLUTION

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM



HORIZONTALEMENT

- Vaste paysage que l'on peut voir d'une hauteur - Disque compact sur lequel on peut enregistrer des images et des sons.
- Quand elles sont sauvages, ce sont des bernaches - Façon particulière d'être ou d'agir.
- Introduit par la bouche - Vente au plus offrant (À l'...).
- Est composé pour l'essentiel de chlorure de sodium - Déterminant indéfini - Part rapidement pour échapper à quelqu'un ou à quelque chose.

- Elle est entourée d'eau - Compagnon.
- Bouge les bras et les jambes dans l'eau - Prévenus d'un danger.
- Qui est aimable, qui cherche à faire plaisir - Importante élévation de terrain.
- Se dit d'un fruit qui n'est pas mûr - Description détaillée de la façon de préparer un mets.

VERTICALEMENT

- Produit très dangereux pour la santé et qui peut entraîner la mort.
- Entre la cuisse et l'abdomen - Temps écoulé

depuis qu'une personne est en vie.

- Porter à quelqu'un moins d'attention, d'affection qu'on ne le devrait.
- Montre du sang-froid - Qui manque de rapidité.
- On y circule.
- Mot hébreu signifiant ainsi soit-il - C'est principalement de l'azote et de l'oxygène.
- À moi - Grand local à usage public.
- Animal qui brait - Avant te.
- Qui ne peut pas se servir d'une partie de son corps.
- Désappointé - De bonne heure.
- Réellement.
- Canine ou molaire - Abréviation du mot sainte.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	C	H	A	L	O	T	R	I	Z	
2	H	E	R	O	N	V	I	T	A	L	E	
3	O	R	T	E	N	I	R	G	L	U		
4	C	E	P	E	O	P	E	R	E	E	S	
5	O	E	I	O	U	A	T	E	G			
6	L	A	I	T	I	E	R	P	L	A	N	
7	A	I	N	E	E	E	T	O	I	L	E	
8	T	R	E	S	S	E	A	S	S	E	Z	

Votre horoscope



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
Passant au carré du Soleil et de Mars en Verseau, la Lune en Taureau peut vous confronter à l'adversité. Toutefois, vos astres sont également soutenues par Saturne en Balance, ayant pour effet de stimuler votre volonté et de maintenir votre détermination. Pour éviter les problèmes, vous aurez avantage à expliquer à vos partenaires exactement ce que vous attendez d'eux, sans tarder.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
L'assiduité et la régularité mèneront droit au succès. Du moment que vous déciderez de vous investir à fond dans un projet, rien ne pourra vous entraver le chemin. Dans le cadre d'une relation, il ne sert à rien de faire des promesses à long terme; un geste concret posé dans l'immédiat sera beaucoup plus riche en sens et témoignera d'un véritable engagement.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Étant donné qu'il ne peut pas y avoir de facteurs inconnus dans votre équation, l'heure est à la déduction. Ne vous laissez pas influencer par les autres, car c'est précisément en vous fiant à votre logique rationnelle que tous les morceaux du puzzle pourront s'assembler. Quand il n'y aura plus l'ombre d'un doute, vous pourrez procéder à la mise en application de l'étape suivante en toute quiétude.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Le passage de la Lune dans votre Signe vous place dans votre élément, de sorte que vous vous sentirez plus à l'aise, même si l'émotivité est au menu. C'est la confiance que vous dégagerez qui incitera les autres à vous suivre sans vous remettre en question. Voici donc un bon jeudi pour diriger les autres et prendre les commandes d'un projet et de la planification d'activités. Ne doutez pas de vos aptitudes.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN
Ayant pour effet de revitaliser vos relations, la présence de Mercure dans un autre Signe d'Air, le Verseau, vous propose un jeudi convivial et cérébral. Une approche originale peut prévaloir sur une méthode désuète et redondante, créant une impression de renouveau. En guise de bémol, l'émotivité des autres pourrait vous laisser quelque peu perplexe. Ne pliez pas à un caprice d'enfant, surtout s'il s'agit d'un adulte!



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Exerçant sur vous une influence favorable, la conjonction Vénus-Pluton en Capricorne, face au Cancer, vous amènera à tenter votre chance aujourd'hui. Une belle occasion peut se cacher dans un endroit peu invitant ou insoupçonné. Il vous suffira d'oser aller cogner à une porte pour bénéficier pleinement de ce qui se trouve de l'autre côté. La gêne et la timidité sont les seules choses qui pourraient vous empêcher d'en profiter.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
Le cycle Lunaire en Taureau est susceptible d'aggraver votre perception des situations et de troubler votre humeur. Cependant, le bonheur va vers ceux qui savent rire et votre sens de l'humour constituera votre meilleure défense pour affronter ce climat astral. Ce jeudi ne sera toutefois pas désagréable si vous êtes capable de dédramatiser les petits problèmes et de rire de votre réaction face à ceux-ci.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
C'est le temps de traiter une affaire. Créant un climat cartésien, l'influence du cycle Lunaire en Taureau devrait faciliter les échanges, les transactions, et tout ce qui requiert une organisation structurée. Une entente fonctionnelle et profitable peut également être conclue avec des personnes de confiance. Plus intimement, vos réflexions peuvent amener un proche à se poser les bonnes questions.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Celui qui a déplacé la montagne, c'est celui qui a commencé par enlever les petites pierres. En place sur le premier décan de votre Signe opposé, Jupiter vous fait rêver d'accomplissements majeurs et de grandes transformations. Toutefois, compte tenu de son carré avec Pluton, certaines choses peuvent nécessiter un peu plus de temps avant de se réaliser. Il vous suffira de continuer à travailler en ce sens.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Vous valorisant, l'influence du cycle de la Lune en face de votre Signe orientera l'attention vers vous. Il vous sera possible de fasciner vos interlocuteurs et de faire une étonnante impression sur les gens que vous rencontrerez. Vous avez tous les atouts pour séduire quelqu'un d'intrigant. Avec l'embarras du choix, il vous reste à décider vers qui vous allez vous tourner...



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
Ce n'est pas quand la Lune se situe au carré du Soleil qu'il faut s'attendre à ce que tout tombe en place tel que prévu, même si aucun des Luminaires ne se trouve dans votre Signe. Vu que les files d'attente peuvent se faire longues, vous devriez prévoir le coup et partir à l'avance afin de ne pas vous mettre en retard. Par ailleurs, une affirmation inattendue peut vous libérer d'un vieux sentiment de culpabilité.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
Le passage de la Lune au trigone votre Signe devrait vous aider à poursuivre vos activités sur une note positive. Vous voyez la lueur à l'autre bout du tunnel en ce qui concerne un défi ou un travail de longue haleine, et cela vous encourage à persévérer. Pourquoi hésiter à prendre une bonne initiative? Plus vous vous maintiendrez dans l'action, et plus satisfaisants en seront les résultats.

Le sudoku

7				2	3			
			8		1			5
3		4					1	
8				3		2		
	1			4			6	8
	5							
		2					9	6
1		6	7				2	

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

1721

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

7	5	6	2	4	8	1	3	9
9	2	4	7	1	3	8	6	5
3	8	1	5	9	6	7	4	2
5	3	9	4	8	7	2	1	6
8	1	2	6	5	9	4	7	3
6	4	7	1	3	2	9	5	8
1	7	3	9	2	5	6	8	4
2	6	5	8	7	4	3	9	1
4	9	8	3	6	1	5	2	7

Par Fabien Savary

1720

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Les mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

10 février 2011

No 2673

HORIZONTALEMENT

1. Cirer.
2. Fruit noir peu charnu - Boisson à base de rhum.
3. Bruit de chute - Vapeur d'eau - Exprime l'admiration.
4. Décrochement - Tente pour un navire.
5. Roue d'une poulie - Harcelée.
6. Courtois - Permet de mieux s'y retrouver.
7. Indique une alternative - Rivière de France - Elle s'applique à tous.
8. Était versée à l'Église - Vaisseau.
9. Cette chose-là - Fait partie des États-Unis.
10. Bœuf musqué - Repas de nourrisson.
11. Pendu en 1885 - S'efforcent de ne pas rencontrer quelqu'un.
12. Moutarde sauvage - Déploiement de luxe.

VERTICALEMENT

1. Suspension des exportations vers un État, à titre de sanction - Durillons.
2. Indique une nouveauté - Mirabelle.
3. Relatif à la cuisine - C'est quelqu'un qui habite sur une île.

4. Épreuve de la tendresse - Bienveillant.
5. Les traditions d'un pays - Cha-cha-cha.
6. Poisson voisin de la rascasse - Éculée.
7. Avant les autres - À bon chat, bon ...
8. Ébène verte - Répété plusieurs fois.
9. Solliciter - Huitième lettre de l'alphabet grec.
10. N'est pas divisible - Souple - Doubles règles.
11. Arrivée à terme - Irisation des perles.
12. Région de l'Afrique orientale - C'est le temps de fleurs.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	R	A	N	D	O	L	E	S	A	
2	A	L	E	S	E	U	R	B	A	I	N	
3	N	O	C	E	U	R	S	E	U	R	E	
4	D	R	U	T	E	T	I	N	S			
5	A	S	P	E	R	G	E	I	S	I	S	
6	N	E	M	E	U	A	S	I	L	E		
7	G	A	R	E	L	A	I	T	L			
8	O	S	E	R	A	I	E	M	I	S		
9	H	I	S	E	R	E	E	N	A			
10	U	R	L	T	R	E	M	O	L	O	S	
11	S	A	U	G	R	E	N	U	B	I	S	
12	A	M	E	E	S	T	E	R	A	S	E	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Le mot perdu

HEROS ET LEGENDES - Un mot de 9 lettres

E	T	E	O	C	L	E	B	A	B	S	E	D	A	H
T	S	I	C	A	D	E	I	R	F	G	E	I	S	C
U	E	I	N	R	N	O	I	R	O	S	R	S	N	S
E	R	O	H	C	I	S	P	R	E	T	E	U	A	N
S	U	C	A	C	P	C	E	R	A	G	N	M	T	X
I	E	B	O	I	N	S	A	N	O	P	E	E	I	Y
N	S	O	R	E	T	A	I	R	T	E	R	R	T	T
I	N	O	R	E	A	T	A	T	E	O	E	A	T	S
P	U	G	L	R	M	U	R	M	L	T	I	D	O	U
U	A	L	G	I	M	R	E	F	S	H	D	N	L	N
L	A	O	C	O	N	H	A	R	Y	E	Y	R	E	
A	S	H	L	M	U	E	U	U	V	E	S	T	A	V
R	E	O	E	E	Z	M	U	S	E	S	Y	Q	H	P
L	C	O	C	Y	T	E	S	T	E	T	U	R	C	A
H	S	I	M	E	H	T	S	I	G	E	R	Y	O	N

Solution du dernier problème : PIPETTE

10 février 2011

No 2636

ACIS
ANCHISE
ANOU
ARES
ARGOS
ASTERIX
ABEL
CACUS
CHARLOT
CIRCE
COCYTE
EAQUE
EGERIE
EGISTHE
EPONA

EROS
ETEOCLE
FAUST
FLORE
FREYR
GERYON
HADES
HERA
ICARE
INO
ISEUT
LAOCOON
LETO
LUPIN
MICHEL

MOLOCH
MUSES
NEMEE
NEREE
NEREIDES
NERGAL
NIOBE
ORESTE
ORION
PAN
REMUS
ROMEO
SAM
SATURNE
SIEGFRIED

SPIROU
STYX
TAMMOUZ
TANIT
TELL
TERPSICHORE
THEMIS
THYESTE
TITANS
TYNDARE
ULYSSE
VENUS
VESTA

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

PROMOTION !!
Rue Cousineau, vieux nord. 3½ = 476\$ et +, chauffés, eau chaude. 1½ = 435\$ tout inclus. 4½ = 578\$ et +. Libres fév./juillet.
819 580-0813, 564-1866 gestionestrie.com

52 APPARTEMENTS MAGOG

À MAGOG BEAU GRAND 4½
rénové, 595\$. Aussi condos 4½ neufs, foyer, air climatisé. 775\$ / mois. Tél. 819 347-5673, 819 347-5669

GRAND 6½, 3 c.c., 2 s. bains, très éclairé, près tous services, 660\$ rien d'inclus. Tél.: 819 563-4516

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 704 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 91-1009 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ADOPTÉ LE 7 FÉVRIER 2011 ARRONDISSEMENTS DU MONT-BELLEVUE, DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 24 janvier 2011 sur le projet de règlement no 704, modifiant le règlement no 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, le conseil municipal a adopté le 7 février 2011 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 704. Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de permettre les stationnements en façade des habitations unifamiliales en rangée à certaines conditions relatives au nombre maximal de cases de stationnement autorisé et à l'aménagement, peut provenir des zones situées dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Rock Forest et autorisant l'usage "habitations unifamiliales en rangée" soit des zones C-53, C-101, CV-1, R-54, R-55, R-56, R-57, R-229, R-308, R-381, R-382, R-383, R-406, R-464, R-466, R-557, R-558, R-559, R-560, R-561, R-562, R-563, R-564, R-565, R-566, R-575, R-576 et R-586 et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chacune des zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones C-53, C-101, CV-1, R-54, R-55, R-56, R-57, R-229, R-308, R-381, R-382, R-383, R-406, R-464, R-466, R-557, R-558, R-559, R-560, R-561, R-562, R-563, R-564, R-565, R-566, R-575, R-576 et R-586 et des zones contiguës à celles-ci

Les zones R-308 et R-309 et les zones contiguës à celles-ci sont bordées approximativement au nord par le boulevard des Vétérans, à l'est par la rue Bertrand-Fabi, au sud par la rue Charny et à l'ouest par la rue de Chambois dans son prolongement.

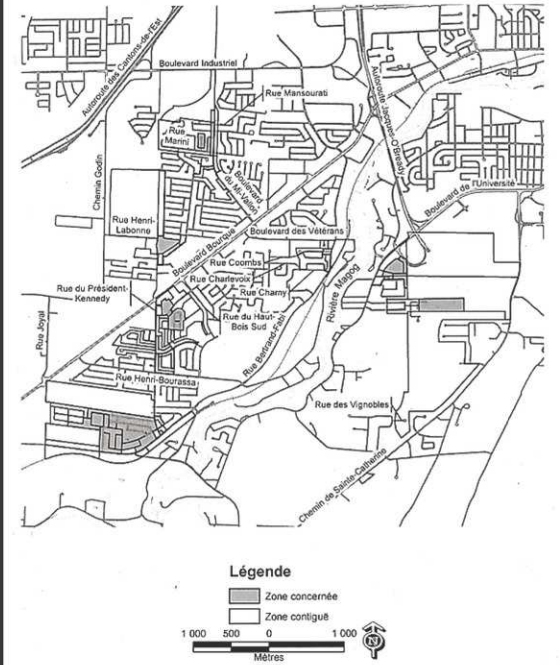
Les zones R-54, R-55, R-56, R-57 et R-586 et les zones contiguës à celles-ci sont bordées approximativement au nord-ouest par le boulevard de l'Université, à l'est par le chemin de Sainte-Catherine et au sud par la rue Felton.

Les zones R-464, R-466, R-467, R-557, R-558, R-559, R-560, R-561, R-562, R-563, R-564, R-565, R-566 et C-101 et les zones contiguës à celles-ci sont bordées approximativement au nord par les rues de la Frontière et Frédéric, au sud-est par le chemin de fer Main et Atlantic Canada Co. et à l'ouest par le boulevard Bourque.

Les zones R-380, R-381, R-382, R-383, R-406 et Cv-1 et les zones contiguës à celles-ci sont bordées approximativement au nord-ouest par le boulevard Bourque, à l'est par les rues du Haut-Bois Sud et Hériot et au sud par la rue Henri-Bourassa.

La zone R-229 et les zones contiguës à celle-ci sont bordées approximativement au nord par la rue Matisse dans son prolongement, à l'est par la rue Magloire, au sud par le boulevard Bourque et à l'ouest par le chemin Godin.

Les zones R-575, R-576 et C-53 et les zones contiguës à celles-ci sont bordées approximativement au nord par le boulevard Industriel, à l'est par le boulevard du Mi-Vallon, au sud par la rue Milan et à l'ouest par la rue St Jacques.



56 APPARTEMENTS AUTRES

7½ - FÉVRIER GRATUIT
Windsor. 2 stat. 700\$/mois chauffé.
Caroline et Sylvain : 819 347-2250

EAST ANGUS, 3½ à 380\$ - 4½ à 420\$ - 5½ à 500\$, rien d'inclus. Face à la polyvalente. 819 832-4926, 819 832-2218.

58 MAISONS À LOUER

JUMELÉ MAGOG à louer Place Des Sau-les: Secteur de choix, idéal pour retraités, sur 3 niveaux, 3 c.c. à l'étage. 5 min. à pied du centre ville, 1 100\$/ms. Tél.: Louis Coulombe, 819 843-2048.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

65 VACANCES, CONDOS

A VENDRE OU A LOUER, maison mobile double, meublée, 2 c.c., 2 s. bains. Située à Sarasota, Floride dans parc avec barrière. 55 ans et +, piscines, tennis et beaucoup +. Permission d'avoir petit animal. Peut être louée avec option d'achat. 603-723-6282.

66 CHAMBRES À LOUER

CENTRE - TRANQUILLE
Tout inclus + Internet. Libre imméd. 250\$ à 350\$ par mois. 819 345-3637, 819 674-7379.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAL A LOUER, BOUL. BOURQUE, voi-sin d'Aspiromax, 750 pi.ca., idéal pour bu-reau, petit commerce ou place d'affaires. Inf.: 819 823-9432.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 18 février 2011;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011 :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011 :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 704 ET DE L'ILLUSTRATION DES ZONES CONCERNÉES ET CONTIGUËS

Le second projet de règlement no 704 ainsi que l'illustration des zones concernées et contiguës sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10^e jour de février 2011.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

AVIS DE RECHERCHE
vous avez toujours rêvé d'avoir votre propre boutique ou commerce? Profitez d'une belle visibilité et d'un grand achalandage dans notre Marché aux Puces en développement. Belle opportunité d'affaire, déjà plusieurs marchands établis, location à prix abordable. 6853 Boul. Bourque, Deauville. 819 612-1124

LOCAUX À LOUER (3)
1500 pi car, 2000 pi car, 3500 pi car.
Info. : 819 564-2171

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

LE MEILLEUR PRIX
LOCATION ET VENTE D'AUTOS À BAS PRIX

Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 703 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 7 FÉVRIER 2011

ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 janvier 2011 sur le projet de règlement no 703, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 7 février 2011 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 703. Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

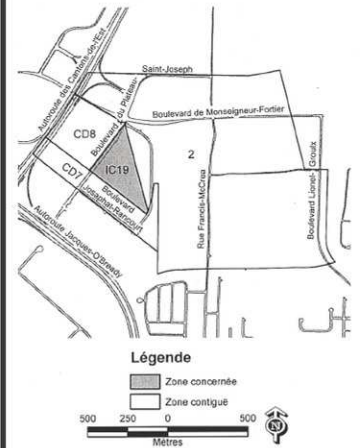
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone industrielle IC19, les aires d'exposition extérieures ne totalisant pas plus de 10 % de l'aire au sol du bâtiment principal dans les cours avant, latérales et arrière, peut provenir de la zone IC19 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone IC19 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par le boulevard du Plateau-Saint-Joseph dans son prolongement, à l'est par le boulevard Lionel Groulx et au sud-ouest par l'autoroute Jacques-O'Breedy.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le 18 février 2011;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

CHEVROLET MALIBU 2000, tout équipé, 4 pneus d'hiver + 4 d'été, autom., 135 000 km, 1850\$ nég. 819 570-4094 ou 819 847-2406

126 MOTONEIGES

YAMAHA VMAX 600 1999, 14 000 km, extrêmement propre, 1950\$ ferme. Tél.: 819 570-4094 ou 819 847-2406.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

* AVANT LE 24 FÉVRIER *
recherchons 19 pers. désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jrs, (formulé par 45 médecins).
1 418 405-0617 www.regimesplus.net

BARMAID DEMANDÉE
avec un minimum d'expérience.
Tél. entre 11 h et 18 h : 819 820-4820 .

CHAUFFEUR AVEC EXPÉRIENCE
pour tracteur de déneigement.
819 565-5775.

IMPORTANT PROMOTEUR IMMOBILIER recherche

VENDEUR AVEC EXPÉRIENCE
pour la vente de condo dans Sherbrooke. En-voyer C.V. et photo par courriel seulement à: leblancn@ndautomation.com

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011 :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011 :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10^e jour de février 2011.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

151 PERSONNEL DEMANDÉ

SUPERVISEUR D'ATELIER DE CARROSSERIE

Principales tâches : Distribuer le travail aux techniciens. Superviser et maintenir le contrôle de qualité en cours de réparations. Bon communicateur. Expérience sur le système d'estimation.

Faites parvenir votre CV par télécopieur, courriel ou par la poste :

819 868-1125
magog@fixauto.com
FIX AUTO MAGOG
3051, rue Sherbrooke
Magog, Qc J1X 5A3



RECHERCHONS COUPLE RETRAITÉ pour conciergerie dans une résidence pour retraités autonomes. Inf.: 819 572-1010.

RECHERCHONS REPRÉSENTANT SUR LA ROUTE pour rencontrer notre clientèle commerciale dans le domaine du camion et de la machinerie lourde. Personne motivée, ayant de l'entregent un atout. Doit posséder un véhicule et habiter l'Estrie. Besoin immédiat.
Info.: 819 340-0020

REVENUS supplémentaires \$\$\$ garantis
Paiement rapide garanti

Livraison bottins téléphoniques à : Coaticook, St Herménégilde, Dixville, Compton, Windsor, Val-Joli, Racine, Richmond, Ulverton, Asbestos, Danville, Tingwick, Wotton, East Angus, Cookshire, Sawyerville, St-Isidore-de-Clifton, Bury, Scotstown, La Patrie, St-Malo, Chartierville, Notre-Dame-des-Bois, Lingwick, Weedon, Bromptonville, St-Élie-d'Orford, North Hatley, Ste-Catherine-de-Hatley, Waterville, Lac-Mégantic et localités environnantes. **Âge minimal 18 ans requis. Posséder véhicule, permis de conduire, carte de sécurité sociale et preuve d'assurance.** Tél. : 1 800 735-0616 (Job #: 9563)

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

MOBILIER SALON 2 mcx, très propre, de bonne qualité, 819 822-7930

**** NOUVEAU ** NOUVEAU ****
MEUBLES USAGÉS SRS, 46 KING EST
Achat-vente-échange, succ., séparation, de la cave au grenier. Nous vendons à bas prix. Electros à partir de 49\$. Tél. : 819 563-3939.

168 ORDINATEURS

*** CONNEC-T ***
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE en 16 pouces secs et en 8 pieds avec livraison. Aussi bois de construction sur mesure. Tél: 819 560-2849

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

PLANCHER DE BOIS FRANC 15 x 20, de couleur pâle. Prix demandé: 500\$. Tél. 819 820-6785, 819 845-4280.

PLANCHER PIN ROUGE, 6 ou 8 pouces, huilé, 2,49\$ pi car. Lambris "A" ¾ po x 7 ¼ po à 69¢ le pied linéaire.
Le spécialiste du pin
1837 Galt Est, 819 346-2525

240 MARCHÉS AUX PUCES

MARCHÉ AUX PUCES DEAUVILLE
6853 boul. Bourque, secteur Deauville
Intérieur. De tout pour toute la famille. Ouvert tous les sam. et dim. de 9 h à 17 h
Aussi kiosque à louer à prix abordable.
Places disponibles sam., dim. 819 612-1124

244 DIVERS À VENDRE

A NEW YORK, vivez la relâche, 4, 5, 6 mars incl. 2 nuités Sheraton, transp. autocar et un billet match Blues et Halak vs Islanders vs Manhattan. Wow à partir 229\$. **819 571-3400**

CENTRE DE LIQUIDATION LIQUI-WOW
RABAIS DE 50% SUR TOUT.
Meubles, jouets, électronique, informatique, MP3, outils, cuisine, etc. 1er arrivé, 1er servi.
Centre d'achat d'East Angus, porte 2.
Du 7 au 12 février. 819 451-1110

NOUVEAU VÊTEMENTS
HOMMES-FEMMES
Épicerie et plus
Liquidation PL, 2672 King Est.
www.liquidationpl.com

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCAN

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCAN

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCAN

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCAN

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 648 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE NOS 645 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT, 446 DE L'ANCIENNE VILLE DE BROMPTONVILLE, 340 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BROMPTON, 317 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE DEAUVILLE, 532 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT, 648-97 DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE, 91 1009 DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST, 234 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE SAINT ÉLIE D'ORFORD, 3501 DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ET 263-91 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STOKE
ADOPTÉ LE 7 FÉVRIER 2011
ARRONDISSEMENTS DE BROMPTON, DE FLEURIMONT, DE LENNOXVILLE, DU MONT-BELLEVUE, DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 24 janvier 2011 sur le projet de règlement no 648, modifiant les règlements de zonage nos 645 de l'ancienne Municipalité d'Ascot, 446 de l'ancienne Ville de Bromptonville, 340 de l'ancienne Municipalité du canton de Brompton, 317 de l'ancienne Municipalité de Deauville, 532 de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, 648-97 de l'ancienne Ville de Lennoxville, 91-1009 de l'ancienne Ville de Rock Forest, 234 de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford, 3501 de l'ancienne Ville de Sherbrooke et 263-91 de l'ancienne Municipalité du canton de Stoke, le conseil municipal a adopté le 7 février 2011 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 648.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe D) de l'article 1, ayant pour objet de modifier le règlement no 317 de zonage de l'ancienne Municipalité de Deauville afin d'abroger les dispositions particulières concernant les résidences intergénérationnelles dans la zone RE-119;
- du paragraphe H) de l'article 1, ayant pour objet de modifier ledit règlement no 317 afin d'abroger l'usage " résidence intergénérationnelle " pour la zone RE-119 dans la grille de spécifications;
peut provenir de la zone RE-119 et des zones contiguës à celle-ci.
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition :
- du paragraphe E) de l'article 1, ayant pour objet de modifier le règlement no 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest afin d'abroger les dispositions particulières concernant les résidences intergénérationnelles;

- du paragraphe I) de l'article 1, ayant pour objet de modifier ledit règlement no 91-1009 afin d'abroger l'usage " résidences intergénérationnelles " pour les zones R-544 et R-582 dans la grille de spécifications;
peut provenir des zones R-544 et R-582 et des zones contiguës à celles-ci.

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à chacune des zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition du paragraphe F) de l'article 1, ayant pour objet de modifier le règlement no 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford afin d'abroger les dispositions particulières concernant les résidences deux générations, peut provenir de toutes les zones situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford autorisant les habitations unifamiliales isolées, jumelées et en rangée soit des zones A-24 à A-28, A-32 à A-38, A-61 à A-63, A-71 à A-73, C-23, C-47, C-48, C-87, C-106, C-107, C-128, C-129, C-315, RE-14 à RE-19, RE-21, RE-22, RE-29 à RE-31, RE-41 à RE-46, RE-52, RE-64 à RE 70, RE-75, RE-88, RE-90 à RE-93, RE-96 à RE-102, RE-104, RE-105, RE-114, RE-115, RE-120 à RE-127, RE-134 à RE-163, RE-167, RE-179 à RE-192, RE-194, RE-196 à RE-208, RE-211 (située à l'ouest de la rue Saint Jacques dans son prolongement vers le sud), RE-211 (située à l'est de la rue Saint-Jacques), RE-212, RE-213, RE-236, RE-240 à RE-256, RE-259 à RE-261, RE-270 à RE-278, RE-281 à RE-283, RE-296 (située au nord de la rue Saint-Mathieu), RE-296 (située au sud de la rue Sainte-Claire), RE-300 à RE-307, RE-309, RE-310, RE-312 à RE-314, RE-316 à RE-318, RE-320 et RT-39 et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chacune des zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition du paragraphe G) de l'article 1, ayant pour objet d'autoriser les logements complémentaires dans toutes les zones situées sur le territoire de la municipalité et autorisant l'usage habitation unifamiliale isolée à la condition que cet usage s'exerce au sein de son propre logement et que cette habitation ne comporte pas déjà un autre usage additionnel ou complémentaire et de prescrire les conditions relatives à l'architecture extérieure, à l'aire extérieure et aux espaces intérieurs communs et les règles relatives à l'aménagement intérieure, peut provenir de toutes les zones situées sur le territoire de la municipalité et autorisant l'usage habitation unifamiliale isolée soit des zones :

- Aa-9, Ar-1, Cb-1, Ce-1, Cj-1, Cj-2, Ck-1 à Ck-3, R-1, Ra-1 à Ra-12, Ra-15, Ra 16, Ra-18 à Ra 20, Ra-22 à Ra-24, Ra-6 à Ra-40, Raa-3, Rab-1 à Rab-6, Rb-1 à Rb-7, Rb-9, Rb 10, Rb-12, Rb-13, Rem-1, Rem-2, Rf-1, Rh-1 à Rh-3, Rr-1, Rr 2, U-2, U-3, Ua-1 et Us-1 à Us-6 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité d'Ascot;
- A-1 à A-5, Cb-1 à Cb-7, Cb 10 à Cb-14, Cbb-1, Cbi-1, Cv-1 à Cv-6, Ra-10, Ra 17, Ra-19 à Ra-26, Ra-39, Ra-40, Ra-42 à Ra-44, Ra-46 à Ra-69, Ra-71 à Ra 73, Ra-85, Ra-90, Ra-92, Ra-93, Raa-1 à Raa-9, Rab-1, Rab-2, Rau-1 à Rau 12 et Ru-1 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Bromptonville;
- A-1 à A-6, Af-1 à Af-6, Afa-1, Cra-1, Craa-1, Crb-1 à Crb-3, Crba-1 à Crba-3, IBCR-1, Ra-1, Ra-2, Raa-1, Raa-2, Raa-4 à Raa-6, Rb-1 et Rca-1 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité du canton de Brompton;
- A-115, A-326, P-1, Ra-1 à Ra-21, RB-1, RE-100 à RE-104, RE-113, RE-114, RE-116 à RE-120, RE-123, RE-124, RE-200 à RE-203, RE-205 à RE-207, RE 219 à RE-225, RE-229, RE-250, RE-251, RE-260, RE-261, RE-274, RE-275, RE-278 à RE-285, RE-287 à RE-291, RE-295, RE-298 à RE-301, RE-304, RE 305, RE-306 (situé au nord de l'avenue du Parc), RE-306 (située au sud de l'avenue du Parc), RE-307 à RE-310, RE-312 à RE-322, RE-324, RE-325, RE 330 à RE-332, RT-105, RT-106 et VILL-1 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Deauville;
- A-1 à A-6, Car-1, Car-3 à Car-7, Car-10 à Car-12, Cd-2, Cd-3, Cf-1, R-1 à R-5, Ra-1 à Ra-23, Ra-26, Ra-28, Ra-30 à Ra-33, Ra-35 à Ra-56, Ra-58 à Ra-75, Ra 77 à Ra-101, Ra-106, Ra-107, Ra-115 à Ra-122, Ra-124 à Ra-126, Raa-1, Raab-1 à Raab-5, Raac-1, Raac-2, Raad-1, Raad-2, Raae-1, Raae-2, Raag-1 à Raag-3, Rac-1 à Rac-6, Rb-1 à Rb-3, Rba-3 à Rba-5, Rba-21, Rba-32 à Rba-35, Rba-38, Rcb-1, Rcb-3 à Rcb-6, Rc-10 à Rc-16, Rca-1 à Rca-8, Rca-10 à Rca 12, Rcaa-1 à Rcaa-6, Rcb-1 à Rcb-12, Rcc-3, Rcca-1, Rcca-2, Rcom-2, Rd 8, Rec-1, Rnr-1, Rr-12, Rr-15, Rr-17 à Rr-25, Rv-1 à Rv 6, Rv-8 à Rv-10 et Rv-12 à Rv-32 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Fleurimont;
- A-1, Aa-1 à Aa-5, Ab-1 à Ab-3, PAE-1, Pp-1, Pp-2, Pr-1 à Pr-3, R-1 à R-5, R-6 (située au nord du chemin Moulton Hill), R-6 (située au sud du chemin d'Haskell Hill), R-7, Ra-1 à Ra-52, Raa-1, Raap-1, Rap-1 à Rap-4, Rb-1 à Rb-4, Rb-6 à Rb-12, Rb-15 à Rb-17, Rbp-1 à Rbp-5, RR-1 à RR-3, RV-1 et T-1 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Lennoxville;
- A-1 à A-19, A-21, A-22, C-53, C-60, C-70, C-88, C-89, C-92, C-101, R-1 à R 28, R-29 (située au nord de la rue des Vignobles), R-29 (située au nord de la rue Laplante), R-30 à R-38, R-40 à R-53, R-58 à R-141, R-142 (située au nord de la rue Jean-Mercier dans son prolongement vers l'est), R-142 (située au sud de la rue Jean-Mercier), R-143 à R-160, R-200 à R-224, R-232 à R-275, R-277 à R 307, R-310 à R-343, R 345 à R-350, R-352 à R 357, R-362 à R-383, R-385, R-386, R-389 à R-391, R-393 à R-418, R-420 à R-442, R-446, R-464 à R-490, R-492, R-493, R-495, R-501 à R-519, R-521 à R-532, R-534, R-535, R-537 à R 541, R-543, R-544, R-551 à R-567, R-569, R-572 à R-576, R-578 à R-580, R 582 et R-586 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Rock Forest;

- 1 à 9, CA1, CA5, CA10, CA12, CA16 à CA18, CB1, CB2, CB6 à CB8, CB11 à CB13, CB16, CB17, CB19, CB25, CB35, CB37, CC2 à CC4, CC8 à CC11, CC23, CC31, CC43, CC44, CE3, HA1 à HA89, HA91 à HA97, HA99 à HA107, HB3 à HB10, HB12 à HB17, HB19 à HB23, HC1 à HC68, HD1 à HD17, HD19 à HD40, HE30, HF1 à HF10, HF12 à HF54, HG17, HH8, HH20, P44, P50, P57, P64, P65, P69, P113, P114, RA1, RA2 et ZAD1 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne ville de Sherbrooke;
- A-24 à A-28, A-32 à A-38, A-61 à A-63, A-71 à A-73, C-23, C-47, C-48, C-87, C 106, C-107, C-128, C-129, C-315, RE-14 à RE-19, RE-21, RE-22, RE-29 à RE 31, RE-41 à RE-46, RE-52, RE-64 à RE-70, RE-75, RE-88, RE-90 à RE-93, RE-96 à RE-102, RE-104, RE-105, RE-114, RE-115, RE-120 à RE-127, RE-134 à RE-163, RE-179, RE-182 à RE-192, RE-194, RE-196 à RE-208, RE-211 (située à l'ouest de la rue Saint-Jacques dans son prolongement vers le sud), RE 211 (située à l'est de la rue Saint-Jacques), RE-212, RE-236, RE-241, RE 245 à RE-256, RE-260, RE-261, RE-273 à RE-278, RE-281 à RE-283, RE 296 (située au nord de la rue Saint-Mathieu), RE-296 (située au sud de la rue Sainte-Claire), RE-300 à RE-305, RE-307, RE-309, RE-310, RE-312 à RE-314, RE-317, RE-318, RE-320 et RT-39 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford;
- AGa-8 et AGp-1 situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité du canton de Stoke;
et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chacune des zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition du paragraphe J) de l'article 1, ayant pour objet de modifier le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin d'abroger les dispositions autorisant et régissant un logement intergénérationnel dans une habitation unifamiliale isolée située dans la zone HB19, peut provenir de la zone HB19 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition du paragraphe K) de l'article 1, ayant pour objet de modifier la classification des usages prévue au règlement no 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford par l'abrogation du sous-groupe " 1140 - Résidence deux générations " peut provenir de toutes les zones autorisant les habitations unifamiliales isolées, jumelées et en rangée situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford soit des zones A-24 à A-28, A-32 à A-38, A-61 à A-63, A-71 à A-73, C-23, C-47, C-48, C-87, C-106, C-107, C-128, C-129, C-315, RE-14 à RE-19, RE-21, RE-22, RE-29 à RE-31, RE-41 à RE-46, RE-52, RE 64 à RE-70, RE-75, RE-88, RE-90 à RE-93, RE-96 à RE-102, RE-104, RE-105, RE-114, RE-115, RE-120 à RE-127, RE-134 à RE-163, RE-167, RE 179 à RE-192, RE-194, RE-196 à RE-208, RE-211 (située à l'ouest de la rue Saint-Jacques dans son prolongement vers le sud), RE-211 (située à l'est de la rue Saint-Jacques), RE-212, RE-213, RE-236, RE-240 à RE-256, RE 259 à RE-261, RE-270 à RE-278, RE-281 à RE-283, RE-296 (située au nord de la rue Saint-Mathieu), RE-296 (située au sud de la rue Sainte-Claire), RE-300 à RE-307, RE-309, RE-310, RE-312 à RE-314, RE-316 à RE-318, RE-320 et RT-39 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone mentionnée et d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition, à la condition qu'une demande provienne de la zone à laquelle elle est contiguë.

2- ZONES VISÉES

Toutes les zones autorisant les habitations unifamiliales isolées situées sur le territoire de la municipalité et les zones contiguës à celles-ci ainsi que toutes les zones autorisant les habitations unifamiliales jumelées ou en rangée situées dans l'ancien territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Élie-d'Orford et les zones contiguës à celles-ci.

L'illustration de ces zones est disponible pour consultation au bureau de la greffière ainsi qu'au bureau de chacun des arrondissements, aux heures régulières de bureau.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **18 février 2011**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 février 2011 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT ET DE L'ILLUSTRATION DES ZONES VISÉES

Le second projet de règlement no 648 ainsi que l'illustration des zones visées peuvent être consultés au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement de Brompton situé au 133, rue Laval, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 967, rue du Conseil, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement de Lennoxville situé au 150, rue Queen, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, au bureau de l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de février 2011.

Me Line Chabot
Greffière adjointe



244 DIVERS À VENDRE

TRÈS TRÈS GROS
ARRIVAGE DE
PARFUMS, MEUBLES,
ÉLECTROMÉNAGERS ET
VÊTEMENTS

Ouvert jeudi et vendredi de 10h à 20h,
samedi et dimanche de 10h à 16h.
2879 KING EST, SHERB. BIENVENUE!

261 RENCONTRES, AMITIÉ

CHERCHE FEMME de 45 à 55 ans de belle
apparence, aimant la campagne, la danse.
Normand 819 652-1052

262 ASTROLOGIE

37 ANS DÉJÀ, l'heure des révélations
TAROT spécifique et TRAITÉ astrologique
819 563-3603

264 ESCORTES

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
8 1 9 5 7 5 - 1 3 4 0

SEXY KATY
Blonde et jolie 819 620-8198

266 MESSAGES

819 575-8153
Belle et sensuelle. Massage +, de 10 h à
22 h. 7 jours sur 7. Sauna. Endroit discret.

À BIEN Y PENSER...
Pour un bon et doux massage.
Tél.: 819 563-6504

ACCORDE-TOI 1 HEURE
de relaxation et de détente.
Massage californien. 819 345-1900

DE RETOUR DE VACANCES
Bien reposée pour mieux vous servir.
Belle blonde bronzée 9h à 18h. 819 571-9554

HOMME POUR HOMME
Tél.: 819 575-7218

LILIANE VOUS REÇOIT EN TOUTE
DISCRÉTION POUR MESSAGES ET +.
Lun.au sam.- 819 542-2431 de 10h à 18h

*** MARILOU ***
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

SPECIAL MATINEE, je t'offre une détente
sensuelle, très jolie femme, forte poitrine, sp.
2 pour 1. Tél.: 819 238-0241.

VICKY
Massages érotiques.
Tél.: 819 345-7659

306 ESTHÉTIQUE, COIFFURE

CHAISE COIFFEUSE hydraulique, lavabo +
meuble, très belle table de travail avec
miroir, le tout 750\$ nég. 819 847-4637

310 TRAVAUX DOMESTIQUES

ENTRETIEN MÉNAGER dame pour ménage
résidences privées, commerce, bureaux, jour,
semaine ou +. 819 823-7367, 819 345-7367

312 DÉNEIGEMENT

DÉNEIGEMENT BEN ATOUT
sur appel. TOITS ET HAIES DE CEDRES.
Immatriculé: 2264530843. 819 212-8818.

DÉNEIGEMENT DE TOITURES
Les Toitures Houle 2002 Inc
819 563-7666; 819 349-2653

DÉNEIGEMENT DE TOITURES
Meilleurs prix en ville.
Tél. : 819 578-2441

DÉNEIGEMENT DE TOITURES
RÉSIDENTIEL.
819 620-7940

DÉNEIGEMENT DE TOITURES
Tél.: 819 570-2932

DÉNEIGEMENT ET DÉGLACAGE
DE TOITURES

Nettoyage Sous-Pression de l'Estrée Inc.
RBQ 8330-9997-17. Nacelle disponible 32-60
pi. Rabais gens 3e âge. 819 820-9934.

FERAIS DÉNEIGEMENT DE TOITURES
régions Windsor, Asbestos et Sherbrooke.
Personne fiable et minutieuse. 819 845-1997.

320 SERVICES DIVERS

CONSTRUCTION J.D.
Construisons, rénovons de A à Z. Charpente,
 finition int. ext., toit pente, joints, céramique,
 etc. 25 ans d'exp. Jean : 819 620-7487

M.A.P. PLÂTRIER-PEINTRE, tirage de joints,
moulures (ogee), « glazing » et céramique.
Estimation gratuite. 819 875-2256 Michel.

320 SERVICES DIVERS

A1 - TIREUR DE JOINTS
819 570-7857, 819 346-8839
Pose de gyproc, 25 ans d'expérience. Luc

TIREUR DE JOINTS
pose gyproc, peinture, 28 ans d'exp. Prix
compétitifs. Ben : 819 679-7882

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN
ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT
BARDEAUX 25 ans d'exp. Garantie meil-
leur prix. R.B.Q. 819 821-1718 Denis.

332 ARGENT À PRÊTER

AUCUN CRÉDIT REFUSÉ.
Prêt de 500\$ remboursable à la semaine.
1 866 776 2291
www.ArgentRapide.com

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

338 COMPTABILITÉ, IMPÔTS

MADAME IMPÔTS: particuliers, travailleurs
autonomes, imm. à revenus, TED, plusieurs
années d'exp. 819 575-7653, 819 565-2748.

340 SERVICES FINANCIERS

A BOUT DE SOUFFLE!
- Noyés par vos dettes?
- Harcelés par vos créanciers?
- Vos dettes vous empêchent de dormir?
NOUS AVONS LA SOLUTION.
Consultation gratuite.
APPEL ET CIE INC.
Syndic de faillite.
819 348-9379
(sur rendez-vous)
Bureau principal Montréal

ATTENTION
CONSOLIDATION DE DETTES
Pour cartes de crédit, hydro, impôt,
recouvrements, saisies.
Un seul paiement par mois, 0% d'intérêt.
7 / 7 jours, 8 h à 19 h.
GROUPE GPC
Sans frais: 1 877 441-2330

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

ENCAN
Le samedi 12 février 2011 à 10 h, à
la salle d'encan A/B, au 333, route
de Windsor (route 143), Sherbrooke
(arrondissement Bromptonville).
SERONT VENDUS : réfrigérateur blanc; 2
mobilier cuisine avec chaises; vaisselier;
bibliothèque; bureaux; tables; chaises;
meuble à ordinateur; secrétaire; système
de son; cadres; lampes; vaisselle; etc.
ANTIQUITÉS : bureaux; tables; chaises;
berceuses; mobilier salon + chaises;
pharmacie; miroir; horloges; lampe à
l'huile; valise bombée; valises de métal;
poupée; train; traîneaux; raquettes; cartes
postales; cadres; calendriers; cruche en
grès; outils; vaisselle; Carnivals; etc.
DIVERS : garage de toile 10 x 20
complets; outils + coffre; outils électriques;
brouette; escabeau; coupe-branche;
extension; cric; pelles; râdeaux; fourche;
etc. Beaucoup d'articles trop nombreux à
être énumérés.
CONDITIONS : comptant ou chèque
d'acheteurs connus avec identification.
Cantine sur les lieux.
Les Enchères A/B
Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.
P.S. Nous achetons ménage de maison
complet, antiquités, outils, succession,
etc. Nous payons comptant.
Prochain encan, le samedi 26 février 2011
à 10 h.

AVIS
Prenez avis que la compagnie Invisible design et
communications inc., ayant son siège au 1740,
chemin du Lac, Sainte-Catherine-de-Hatley
(Québec) JOB 1W0, a l'intention de demander sa
dissolution au Registraire des entreprises et, à cet
effet, produit la présente déclaration requise par les
dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité
légale des entreprises individuelles, des sociétés
et des personnes morales et conformément à
l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Lionel Dion
2474052

AVIS
Prenez avis que la compagnie 9134-1115
Québec inc., ayant son siège social au
91, rue Peel, bureau 200, Sherbrooke
(Québec) J1H 4J9 a l'intention de
demander sa dissolution au Registraire
des entreprises du Québec.
Christian Hébert, président
2474525

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS DE CLÔTURE
D'INVENTAIRE
(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)
Avis est par les présentes donné que, à la suite
du décès de Monique Dubé Morin, en son
vivant domiciliée au 1036, rue Belvédère Sud,
Sherbrooke, province de Québec, survenu le 13
juillet 2010, un inventaire des biens de la défunte
a été fait par les liquidateurs successoraux,
Ginette et Michel Morin, le 1er janvier 2011,
conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les
intéressés à l'étude de Me Sylvie Fredette,
notaire, sise au 165, rue Heneker, Sherbrooke,
province de Québec, J1J 3G2.
Donné ce 8 février 2011.
Me Sylvie Fredette, notaire
2474060

AVIS
Prenez avis que la compagnie 9137-2102
Québec inc., ayant son siège social au
91, rue Peel, bureau 200, Sherbrooke
(Québec) J1H 4J9 a l'intention de
demander sa dissolution au Registraire
des entreprises du Québec.
Vincent Rousseau, président
2474519



Don in memoriam
Un don de réconfort et d'espoir
819 822-2125
www.fqc.qc.ca
Fondation québécoise du cancer

Éphémérides

LA PRESSE CANADIENNE
C'est le 10 février 2011.
2007 — Le sénateur noir de l'Illinois
Barack Obama annonce officielle-
ment sa candidature à l'investiture
démocrate en vue de l'élection prési-
dentielle américaine de 2008.
2005 — La Corée du Nord déclare
qu'elle dispose d'armes atomiques et
qu'elle se retire des négociations
visant à abandonner ses ambitions
nucléaires.
2004 — Les députés français adop-
tent le projet de loi sur la laïcité, qui
interdit le port de signes religieux
«ostensibles» dans les écoles, collè-
ges et lycées publics.
2004 — La vérificatrice générale du
Canada Sheila Fraser révèle de
sérieuses irrégularités dans le pro-
gramme de commandites et le pre-
mier ministre Paul Martin nomme le
juge John Gomery pour mener une
enquête publique.
2001 — Des astronautes de la
navette Atlantis arrient le laboratoire
Destiny à la Station spatiale interna-
tionale.
1998 — Le Canadien National
annonce l'achat de la ferroviaire Illi-
nois Central, pour 4,3 milliards \$.
1996 — Aux échecs, le champion
Garry Kasparov est battu par Deep
Blue, un ordinateur d'IBM.
1992 — En Indiana, le boxeur Mike
Tyson est reconnu coupable de viol.
1991 — Une prise d'otages, à la pri-
son de Port-Cartier, se solde par la
mort de deux détenus.
1985 — Nelson Mandela rejette une
offre de libération conditionnelle du
régime raciste sud-africain.
1979 — L'agitation s'étend en Iran, où
des civils se joignent aux cadets de
l'aviation partisans de l'ayatollah Kho-
meini.
1962 — Prisonnier depuis mai 1960,
quand son Lockheed U-2 d'espion-
nage avait été abattu au-dessus de la
Russie, l'Américain Francis Gary
Powers est échangé contre Rudolph
Abel; il deviendra chroniqueur de la
circulation.
1956 — À la prison de Bordeaux, à
Montréal, le prospecteur gaspésien
Wilbert Coffin est pendu pour le meur-
tre de trois chasseurs américains,
commis en 1953.
1950 — Le ressortissant anglais
Klaus Fuchs admet avoir transmis à
l'Union soviétique des données sur la
bombe atomique.
1942 — Le paquebot français Nor-
mandie, en réfection pour le transport
des troupes, brûle et chavire dans le
port de New York.
1939 — Les Japonais occupent l'île
chinoise de Hainan.
1897 — François-Eugène Evanturel
est le premier francophone à présider
l'Assemblée législative de l'Ontario.
1841 — L'Acte d'Union entre en
vigueur: le Haut-Canada et le Bas-
Canada deviennent le Canada unifié.
1840 — La reine Victoria épouse
son cousin Albert de Saxe-Cobourg-
Gotha, qui devient prince consort.
1763 — Par le traité de Paris, la
France cède à l'Angleterre le Canada,
la Louisiane et ses possessions à
l'est du Mississippi.

Ils sont nés un 10 février:
Le romancier russe Boris Pasternak
(1890-1960)
Le dramaturge allemand Bertold
Brecht (1898-1956)
L'inventeur américain Thomas Edi-
son (1847-1931)

Ils nous ont quittés un 10 février:
2008: l'acteur américain Roy Scheider
(1932)
2005: le dramaturge américain Arthur
Miller (1915)
2004: l'acteur québécois Guy Provost
(1925)
1926: Louis-Pierre Gravel, fondateur
de Gravelbourg (1868)
1837: le poète Aleksandr Pouchkine,
tué en duel (1799)

Citation du jour:
«Un ennemi peut devenir très dés-
agréable mais il ne sera jamais aussi
ennuyeux qu'un adepte.»
(Elias Canetti, «Le Coeur secret de
l'horloge»).

Faits divers

La peur de sa vie

DRUMMONDVILLE — Une conduc-
trice d'une vingtaine d'années
a dû avoir la peur de sa vie,
mardi soir, sur le viaduc du
rang 10 enjambant l'autoroute
20, à Saint-Germain-de-Gran-
tham.
La jeune femme est sortie
pratiquement indemne d'un
accident spectaculaire lorsque
sa voiture, circulant direction
sud sur le rang 10 vers 17h30, est
passée par-dessus une glissière
de sécurité pour se retrouver
en bas du viaduc, sur une autre
glissière de sécurité longeant
l'autoroute. À l'envers !
«Elle a été blessée légèrement
et elle a été conduite à l'Hôpital
Sainte-Croix. Chose certaine,
elle a dû avoir peur. Il n'y avait
pas d'alcool en cause. C'est sans
doute une fausse manoeuvre ou
l'inexpérience qui pourrait expli-
quer cet accident», a indiqué le
sergent Louis-Philippe Ruel, de
la Sûreté du Québec.

Suspects
recherchés

DRUMMONDVILLE — Les auteurs
d'un vol qualifié survenu dans la
nuit du 2 février au bar «Le Coco-
tier», situé au 2272 du boulevard
Mercure, à Drummondville, sont
recherchés par la police.

Vers 2h30, une employée se
trouvant seule dans l'établis-
sement s'affairait derrière le
comptoir en vue de la fermeture.
Deux suspects se sont présentés
à la porte de côté, vitrée et
verrouillée. Lorsque la serveuse
s'est dirigée vers la porte, les
malfaiteurs ont fracassé la
vitre, vraisemblablement avec
une masse, pour entrer à l'inté-
rieur. L'un des deux a agrippé
l'employée pendant que l'autre
s'emparait des recettes de la
soirée. Le contenu de la caisse
a été mis dans un sac avec lequel
les voleurs ont pris la fuite.

La Sûreté du Québec n'a pu
fournir aucune autre descrip-
tion. Un véhicule a toutefois
été remarqué. Il s'agirait d'un
Toyota Celica ou d'un Mazda
RX-7 du début des années 1990,
de couleur foncée et ayant
des phares basculant. La SQ
rapporte qu'au même endroit
une autre tentative de vol est
survenue le 26 octobre 2010
alors que deux suspects sont
entrés par effraction et ont tenté
vainement de forcer le guichet
automatique. Ils ont quitté rapi-
dement lorsque l'alarme s'est
déclenchée.

Toute information peut être
transmise à la SQ de Drum-
mondville au (819) 478-2575.

— Jean-Pierre Boisvert

•
SI VOUS AVEZ UNE
INFORMATION À
COMMUNIQUER
À NOTRE ÉQUIPE
DE JOURNALISTES,
ÉCRIVEZ À
redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au
819 564-5454
•



Espérance BEAUDOIN

(1911 - 2011)

Au CHSLD Shermont, le 5 février 2011, à l'âge de 99 ans et 11 mois, est décédée Mlle Espérance Beaudoin, fille de feu Adélard Beaudoin et de feu Adèle Tanguay, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke) le samedi 12 février 2011, de 13 h à 14 h 30. Funérailles le SAMEDI 12 février 2011 à 15 h, à la Cathédrale St-Michel, 130, rue de la Cathédrale, Sherbrooke.

L'ont précédée ses soeurs: Bernadette, Thérèse, Antoinette, Gabrielle, ainsi que son frère Gérard Beaudoin. Outre sa mandataire et sa nièce Claire Bourgault, mademoiselle Beaudoin laisse dans le deuil tous ses neveux et nièces.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke
819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346
www.coopfunaire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfunaire.com

In Mémoriam

BEAUDOIN (Espérance)
99 ans et 1 mois, Sherbrooke
BEAULIEU (Géraldine (Graveline))
92 ans, Sutton
BOIVIN (André)
74 ans, Ascot Corner
BOSSÉ (Raymond)
66 ans, Ham-Nord
BRIÈRE (Thérèse)
98 ans, St-Gérard
DEVOST (Marie-Rose)
88 ans, Coaticook
GRONDIN (Sylvain)
50 ans, Sherbrooke
JUDGE (Michael)
28 ans, Sherbrooke
LABRECQUE (Gilles)
67 ans, Sherbrooke
LETENDRE (Marc)
39 ans, St-Camille
MILHOMME (Ginette (Gélinas))
45 ans, Windsor

MONTMIGNY (Micheline)
68 ans, Sherbrooke
MOREAU (Robert)
85 ans, St-Joseph-de-Coleraine
PELCHAT (Félicien)
84 ans et 1 mois, St-Romain
POULIN (Yvette (Cinq-Mars))
95 ans, Sherbrooke
PROVENCHER (Denis)
74 ans, Victoriaville
RENAUD (André)
76 ans, Disraëli
ROBERGE (Jean-Guy)
78 ans, Sherbrooke
SMITH (Hubert)
73 ans, Compton
TEAR (Pauline (Cloutier))
76 ans, Sherbrooke
THERRIEN (Julie)
43 ans, Sherbrooke
VIENS (Raoul)
76 ans, St-Claude



Géraldine (Graveline) BEAULIEU

(1918 - 2011)

À La Pommeraie Foyer Sutton, le 2 février 2011, à l'âge de 92 ans, est décédée madame Géraldine Graveline Beaulieu, fille de feu Armidase Graveline et de feu Anna Larose. Elle était l'épouse de feu Alphonse Beaulieu, demeurant à Sutton.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le samedi 12 février 2011, de 13 h à 14 h. L'inhumation de madame Graveline-Beaulieu se fera au printemps aux Jardins du souvenir.

Madame Graveline-Beaulieu laisse dans le deuil ses soeurs et son frère : Gracia, Gloria, Gélia, Gertrude et Germain. Elle était aussi la soeur de feu Gérald. Elle laisse également dans le deuil son neveu Daniel (Suzanne) ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel du Foyer Sutton La Pommeraie et plus particulièrement Josée Perras.

En guise de sympathie, des dons à la **FOND. DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke J1G 2E8 ou à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE**, 375, rue Argyll, édifice Norton, local 0625, Sherbrooke J1J 3H5, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke
819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
www.coopfunaire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfunaire.com



Thérèse BRIÈRE

Le 4 février dernier est paisiblement décédée à son domicile de St-Gérard, madame Thérèse Brière, à l'âge de 98 ans.

Les funérailles seront célébrées à une date ultérieure.

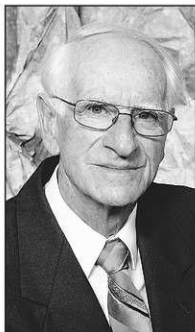
Madame Brière laisse dans le deuil sa belle-soeur Marguerite Chouinard Brière; son neveu Luc; ses nièces Catherine et Hélène; ses filleules Lucie et Suzanne ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

En guise de sympathie, des dons à **LA ROSE DES VENTS DE L'ESTRIE**, 234, rue Dufferin, bureau 102, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2 ou des messes seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke
819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
www.coopfunaire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfunaire.com



André BOIVIN

(1936 - 2011)

Au CHUS Fleurimont, le 3 février 2011, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur André Boivin, fils de feu Isidore Boivin et de feu Lucienne Beaudoin, et époux de Fernande Labrie, demeurant à Ascot Corner.

La famille sera présente à l'église dès 10 h, le jour des funérailles, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le samedi 12 février 2011 à 11 h, en l'église St-Stanislas, à Ascot Corner. Les cendres de monsieur Boivin seront déposées au cimetière de la paroisse, à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Boivin laisse dans le deuil ses enfants: Christian (Denise Bergeron), Chantal (Michel Glaude); ses petits-enfants: Caroline Boivin (Éric Rouleau), Jessica Glaude (Nicolas Goyette), Gabriel Boivin, Étienne Glaude. Son arrière-petite-fille Océane Rouleau. Son frère Robert Boivin (feu Pauline Vincent). Beaux-frères: Lucien Labrie (Marie-Reine Poulin), Gilles Labrie (Hélène Chaloux). M. Boivin laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS Fleurimont, pour les bons soins prodigués à monsieur Boivin. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés.

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affilié à la C.T.Q.



Marie-Rose DEVOST

À Coaticook, le 4 février 2011, est décédée Mme Marie-Rose Devost à l'âge de 88 ans, fille de feu Fabien Devost et de feu Laura Boivin, demeurant à Coaticook.

Afin de respecter les dernières volontés de Mme Devost, il n'y aura pas d'exposition.

La famille vous accueillera le jour des funérailles, le samedi 12 février 2011 à 11 h, en l'église St-Jean-l'Évangéliste. Inhumation au cimetière Stanhope, à une date ultérieure.

Madame Devost laisse dans le deuil sa soeur Laurianne (Lucien). Elle était aussi la soeur de feu Béatrice, feu Arsilia, feu Blandine (feu Jules), feu Sr Éliane, feu Sr Constance, feu Anita (feu Louis), feu Dolores (feu Charles), feu Léonidas (feu Jeanne), feu Dollard, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de la maison familiale et celui du Centre de santé de Coaticook pour les bons soins.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DE VOTRE CHOIX** seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronnetfils.com
Site Web: www.charronnetfils.com



Raymond BOSSÉ

Au CSSS Val St-François le 4 février 2011, est décédé monsieur Raymond Bossé à l'âge de 66 ans, époux de feu Cécile Boulay, demeurant à Ham-Nord.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Dupuis (550, 1ère avenue, Asbestos) le jeudi 10 février 2011, de 19 h à 21 h, et le jour des funérailles, de 9 h à 10 h 45. Funérailles le vendredi 11 février 2011 à 11h, en l'église St-Isaac Jogues. Inhumation au cimetière d'Asbestos.

Monsieur Bossé laisse dans le deuil ses enfants: Guylaine (Alain Montminy), Alexandre (Genève Pollender); ses deux petits-enfants Vincent et Frédéric, ses frères et soeurs: Gilles (Madeleine Thys), Micheline, Françoise, Richard, Serge (Andrée Pothier), Michel, (Nicole Pellerin), feu Claudette (Maurice Paré), Olive (Jacques Boisvert), Danielle (Alain Martel) et feu Réal, ses beaux-frères et belles-soeurs: Raymond Boulay (Pauline Descoteaux), Pauline Boulay (feu Paul Côté), Marie-Jeanne Boulay, feu Rodrigue Boulay (Rita Lapointe), Fernand Boulay (Lise Jutras), feu Noëlla Boulay (Léopold Dupuis), feu Jeannine Boulay (Bernadin Grenier), Claude Boulay (Micheline Beauchesne) et Gilles Boulay (Mychelle Gagnon), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC**, 2630, rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke, Qué J1J 2H1 seraient grandement appréciés de la famille.

Centre funéraire Dupuis
550, 1ère avenue
Asbestos (Québec)
www.salonsdupuis.com



Tél.: 819 879-2424
Téléc.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur



Sylvain GRONDIN

(1960 - 2011)

À La Maison Aube-Lumière, le 6 février 2011, à l'âge de 50 ans, est décédé monsieur Sylvain Grondin, fils de feu Claude Grondin et de feu Gemma Peron. Il était le conjoint de Denise Lamontagne et demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le mercredi 9 février 2011, de 19 h à 22 h et le jeudi 10 février 2011 de 9 h à 11 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 11 h, en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Michel.

Outre sa conjointe Denise, Sylvain laisse dans le deuil, ses frères et soeurs : Gilles (Claire), Guy (feu Nicole), Daniel (Céline), Sylvie. Sa belle-mère Cécile Lamontagne-Lépine. Ses beaux-frères et belles-soeurs : Claire, Normand (Johanne), Robert (Lise), Réal (Renée), Daniel (Danièle), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents. De même que ses collègues de travail, ses ami(e)s artistes et ses nombreux autres ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS Fleurimont ainsi que le personnel de la Maison Aube-Lumière, pour les bons soins prodigués à Sylvain.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke
819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
www.coopfunaire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfunaire.com



Michael JUDGE (1982 - 2011)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 3 février 2011, à l'âge de 28 ans, est décédé monsieur Michael Judge, fils de Dale Judge et de Johanne Proulx (Claude Beauregard), et le conjoint de Marie-Ève Couture. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le samedi 12 février 2011, de 10 h à 11 h 30, suivi d'une cérémonie d'adieu à 11 h 30, à la chapelle du Complexe 24-Juin, du même endroit.

Michael laisse dans le deuil son frère Anthony Judge, sa soeur Danika-Lee Judge, ainsi que sa mère Terri; ses grands-parents: Théodore et Monique Proulx. Il était le petit-fils de feu Bernard Judge et de feu May Elger. Ses oncles et tantes: Daniel Proulx (Denise), Bob Judge, Gary Judge (Bev), feu

Roger Judge, Shirley Judge (Wayne), Serena Wintle (feu Gilbert), ainsi que ses cousins, cousines et de nombreux amis(es).

La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS Hôtel-Dieu, des soins palliatifs, ainsi que le Dr Nicholas Tzouannis, pour les bons soins prodigués à Michael. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS, SOINS PALLIATIFS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke
819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
www.coopfunaire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfuneraire.com



Micheline MONTMIGNY

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 5 février 2011, à l'âge de 68 ans, est décédée madame Micheline Montmigny, fille de feu Édouard Montmigny et de feu Lévianna Boisvert, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le jeudi 10 février 2011 de 13 h à 14 h 30. Suivront une cérémonie d'adieu à la chapelle du complexe du même endroit et l'inhumation au Cimetière St-Michel.

Mme Montmigny laisse dans le deuil sa fille Christyne Monfette (Guy Therrien); ses petits-enfants Alexandre, Maude-Sophie et Marika. Ses frères et soeurs : Jacqueline (Bernard Pépin), Yves, André (Denise Pépin), Bertrand et Roger. Elle était également la soeur de feu Ginette (Jacques Hallée), de feu Monique (Lionel Goupil), de feu Huguette et de feu Claude, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FOND. QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e ave Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke
819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
www.coopfunaire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfuneraire.com



Gilles LABRECQUE (1943 - 2011)

À Sherbrooke, le 6 février 2011, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gilles Labrecque, époux de Andrée Desjardins, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le jeudi 10 février 2011 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 11 février 2011 de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré, le vendredi 11 février 2011 à 10 h 30, en l'église St-François d'Assise.

Outre son épouse, M Labrecque laisse dans le deuil son fils Patrice Labrecque (Natalie Proulx) et leurs enfants Mathieu, Marylou, Jean-Félix et Cloé Labrecque; sa fille Sabine Labrecque (Daniel Poulin) et leurs enfants Maude et Oliver Poulin. Ses frères et soeurs: Jean-Louis, Marguerite (Maurice), feu Roger, Paul-Armand (Raymonde), Gisèle (Claude), Claude (Josée), Gaston (Thérèse), Céline (Jean-Guy) et Lucie (Normand). Ses beaux-frères et belles-soeurs : Francine (René Dupuis), Huguette (Réjean Daigneault), Marcelle, Johanne (Denis Urbain) et Manon, ainsi que ses neveux, nièces et amis.

La famille tient à remercier très sincèrement M. Louis Belliveau. En guise de sympathie, des dons à une fondation ou association de votre choix seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Robert MOREAU

(1925 - 2011)

À la Résidence René Lavoie de Disraeli, le 6 février 2011, est décédé monsieur Robert Moreau à l'âge de 85 ans, époux de feu Liliane Beaulieu demeurant à St-Joseph -de-Coleraine.

La famille vous accueillera à La Maison funéraire Audet Ltée, 218, A, avenue Proulx, Coleraine (Québec), jeudi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h et vendredi, jour des funérailles, à compter de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles seront célébrées le vendredi 11 février 2011 à 11 h, en l'église St-Joseph -de -Coleraine. Il sera inhumé au cimetière paroissial.

Monsieur Robert Moreau laisse dans le deuil ses 4 enfants : Lucille Moreau (Yvan Rousseau), Lise Moreau (Daniel Gilbert), Denis Moreau (Nicole Guillemette) et Jeannaise Moreau ainsi que ses 9 petits-enfants et ses 16 arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses 3 belles-soeurs : Rolande Robillard (feu Raoul Moreau), Cécile Gouin (feu Clément Beaulieu) et Béatrice Gouin (feu Raymond Beaulieu) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs amis(es).

En guise de sympathie, des dons à la **LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, section Thetford Mines, C.P. 42 Thetford Mines (Québec), G6G 5R9, seraient grandement appréciés de la famille.

La famille aimerait remercier sincèrement tout le personnel de la Résidence René Lavoie de Disraeli pour l'attention et les bons soins prodigués à monsieur Robert Moreau.

La maison funéraire Audet ltée
218, A, avenue Proulx
Coleraine (Québec)
Salon : 418 423-7411 - Bur. : 418 449-2500



Téléc.: 418 449-1773
Pierre Dupuis, président
Symon Audet, directeur
www.maisonfuneraireaudet.com



Marc LETENDRE

Au CSSS des Sources d'Asbestos, le 5 février 2011, est décédé à l'âge de 39 ans, monsieur Marc Letendre, époux de Sylvie Gauthier, demeurant à St-Camille.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette (560, 1ère Avenue, Asbestos) le vendredi 11 février 2011, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30, et le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h. Funérailles le samedi 12 février 2011 à 10 h 30, en l'église de St-Georges-de-Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière de St-Camille, à une date ultérieure.

Outre son épouse, Marc laisse dans le deuil ses enfants: Xavier, Olivier et le nouveau bébé à naître. Son père et sa mère: Jean Letendre et Solange Lajeunesse. Son beau-père et sa belle-mère: François Gauthier et Denise Gagné. Ses frères et soeurs: Annie Letendre (Stéphane Gendron), Josée Letendre

(Wilinton Vega Carasco), Serge Letendre (Annie Gauthier). Ses oncles et tantes, cousin, cousines de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources d'Asbestos, pour les services rendus à la maison et les bons soins prodigués à Marc. En guise de sympathie, des dons à l'Association Pulmonaire du Québec ou à la Fondation du CSSS des Sources, d'Asbestos seraient grandement appréciés par la famille, cartes disponibles au salon.

Résidences funéraires
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233

Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Félicien PELCHAT

(1926 - 2011)

Au C.S.S.S. du Granit de Lac-Mégantic, le mardi 1 février 2011 à l'âge de 84 ans et 1 mois est décédé monsieur Félicien Pelchat, époux de feu Françoise Lapointe, demeurant à St-Romain.

La famille vous accueillera au **Centre Funéraire Coopératif du Granit 160, Principale, Lambton** le samedi jour des funérailles, de 10 h à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 février 2011 à 14 h, en l'église Saint-Romain. L'urne cinéraire sera inhumée ultérieurement au cimetière paroissial de Saint-Romain.

M. Pelchat laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (Carole Chalifoux), Maurice (Danielle Rail), Lise (Paulo Lemire). Ses petits-enfants: Lyne, Nathalie, Jean-François, Pierre-Luc, Simon et Gabriel. Il était le fils de feu Louis Pelchat et feu Méline Hallée, ainsi que le gendre de feu Albert Lapointe et feu Gertrude Talbot. Il était le frère d' Antonin (Marguerite Talbot), Reine, feu Camilien (feu Graziella Proteau), feu Raynald, Bibiane (Elgardo Gonzales), feu sr. Mireille Pelchat, Cécilien (Madge Rousseau), Christian, Odette, Andrée, Christiane, feu Yvon, feu Yves, Monette, Julien (Yvette Boulanger). Il était le beau-frère de Léandre (feu Pauline Pelchat, feu Alexina Prince), feu Dolorès, feu Conrad (feu Lorenza Bolduc), Bernadette (feu Lucien Binette), Simone (feu Albert Coulombe), Gisèle (Normand Roy), Jacqueline (Clément Dorval), Bertrand (Ghislaine Lacroix), Roland (Lise Lacroix), Laurette (Jules Bélanger), Laurence (feu Réal Arsenault), Arsène (Françoise Fortin), feu Marcel. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux ami(e)s. Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à **FONDATION C. S. S. S. GRANIT**. 3569, Laval, Lac-Mégantic, G6B 1A5. Des dons peuvent nous parvenir par télécopieur: 819 583-3743 ou courriel à condoleances@cfgranit.qc.ca.

Centre funéraire Coopératif du Granit
3844, rue Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-2919 Téléc.: 819 583-3743



Sans frais: 1 800 667-2919
www.cfgranit.qc.ca
Manon Grenier, D.G.
Paul-Bruno Turcotte, thanatologue



Ginette (Gélinas) MILHOMME

À son domicile, le 8 février 2011, à l'âge de 45 ans, est décédée madame Ginette Gélinas Milhomme, fille de feu Roger Gélinas et de Marguerite Chandonnet, épouse de Jean-Guy Milhomme, demeurant à Windsor.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e Avenue, Windsor) le vendredi 11 février 2011, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le samedi 12 février 2011, de 10 h à 13 h 45. Funérailles le samedi 12 février 2011 à 14 h, en l'église Saint-Philippe de Windsor (63, rue Saint-Georges, Windsor) suivi de l'inhumation au cimetière St-Philippe.

Outre son époux, madame Gélinas Milhomme laisse dans le deuil, les enfants de celui-ci: Nancy (Taky), Steve et Patricia (Steve) ainsi que ses sept petits-enfants. Sa mère Marguerite Chandonnet (Normand). Ses frères et soeurs: Ghislaine (Jules), Gilles, Dany et Marcel. Sa belle-mère Noëlla Dubois (feu Omer Milhomme). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Monique Milhomme (feu Jean-

Claude), Jean-Claude Milhomme, René Milhomme (Claire Morin), Pierre Milhomme (Lucie Blanchette) et Claire Milhomme (Azid) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du CLSC de Windsor, la Dre Karine Paquet, pour les bons soins prodigués à madame Gélinas Milhomme. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e Avenue Nord, Sherbrooke, J1H 5N4, seraient appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfunaire.com



Yvette (Cinq-Mars) POULIN

À l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 6 février 2011, à l'âge de 95 ans, est décédée madame Yvette Cinq-Mars Poulin, épouse de feu Albert Poulin, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke), le vendredi 11 février 2011, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 février 2011 de 9 h à 9 h 40. Funérailles le samedi 12 février 2011 à 10 h, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 1016, rue Galt Ouest, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au Cimetière St-Michel.

Madame Cinq-Mars Poulin laisse dans le deuil ses enfants : Suzanne (Maurice Jubinville) et Normand (Gaétane Marci). Ses 4 petits-enfants : Simon, Catherine (Jonathan Aubin), Jean-Étienne (Liette Bélanger) et Marc-André; ses 4 arrière-petits-enfants Nathan, Jade, Félix et Ariane. Elle laisse aussi ses soeurs et son frère, Madeleine (feu Henri-Louis Labrie), Jeannine (Robert Demers) et Rosaire (Micheline Duchesneau); sa belle-soeur Jeanne Poulin. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et son amie Loretta Dubé.

La famille désire remercier la « Résidence du Roy » pour leur accueil chaleureux ainsi que le personnel du 2e étage du Pavillon St-Vincent, pour les soins dont ils ont entouré notre mère.

En guise de sympathie, des messes seraient grandement appréciées de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke
819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346
www.coopfunaire.com



François Fouquet, directeur général
Louise Alix, dir. services funéraires
Daniel Lapierre, dir. opérations
info@coopfuneraire.com



Denis PROVENCHER

À sa résidence de Victoriaville, le 6 février 2011, est décédé monsieur Denis Provencher, à l'âge de 74 ans, conjoint de madame Doris Simoneau, demeurant à Victoriaville, autrefois d'Asbestos.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette (560, 1ère Avenue, Asbestos) le vendredi 11 février 2011, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, et le jour des funérailles, de 12 h (midi) jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles le samedi 12 février 2011 à 14 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Il y aura crémation. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos, à une date ultérieure.

Outre sa conjointe, monsieur Provencher laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (Line Paradis), St-Angèle de Méricie; Claude (Catherine Savard), Clairmont; Michel (Suzanne Imbault), Laval; Éric (Nancy Vachon), Québec; David (Peggy Dubuc), St-Apollinaire. Ses petits-enfants: Nicolas, Andrey, Francis, Vanessa, Carl, Jessica, Marie-Pier, Jonathan, Anthony, Gabriel, Sarah, Megan. Ses 3 arrière-petits-enfants,

ses beaux-enfants: Christian Daigle (Elizabeth Rudzik), Martine Daigle (Réal Lecomte). Ses beaux-petits-enfants: Daniel, Stéphanie, Alexandre, Josianne, Noémie. Ses frères et soeurs: Léo Provencher (Yolande Lessard), Roland Provencher (Denise Charland), Denise Provencher. Sa belle-soeur Audette Girard (feu Yvon Provencher), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, de même que plusieurs autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à l'**ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC**, seraient grandement appréciés par la famille, cartes disponibles au salon.

Résidences funéraires
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233

Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Pauline (Cloutier) TEAR

À son domicile, le mercredi 2 février 2011, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Pauline Cloutier, épouse de feu Réginald Tear, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera au Salon de la Résidence funéraire de Windsor (310, St-Georges, Windsor) le samedi 12 février 2011, de 10 h à 13 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 13 h, au salon funéraire, le samedi 12 février 2011.

Madame Tear laisse dans le deuil sa fille Danielle (Denis) et son fils Jean (Sonia). Elle était aussi la mère de feu Luc. Pauline laisse ses petits-enfants: Danny, Dominic (Geneviève), Dean, Dick (Mélicia), Cynthia (Mathieu), Pier-Luc et Vanessa. Ses arrière-petits-enfants: Xavier, Alexis et Maïa. Pauline était la soeur de feu Thérèse (feu Aimé, feu Maurice), Gilles (Rita), feu Denis Gilbert (Reina), et la belle-soeur de feu James (feu Jean), feu Doreen (feu Alphée), feu William (Monique), feu Nancy (Gérard), Violette (feu Léo), Kenneth (Nicole). Elle laisse aussi Sylvie, Marie-Josée et Julie, ainsi que plusieurs autres parenst et amis.

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5



Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
Madeleine St-Louis Therrien, dir.
www.salonscass.ca



André RENAUD

(1934 - 2011)

Au CSSS de Thetford Mines, le 5 février 2011, est décédé monsieur André Renaud à l'âge de 76 ans, fils de feu Gaston Renaud et de feu Laurence Lecompte, demeurant à Disraeli.

La famille vous accueillera à La Maison funéraire Audet Ltée, 496, avenue Jacques -Cartier, Disraeli (Québec), vendredi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h et samedi, jour des funérailles à compter de 10 h, jusqu'au départ du salon à 11 h 45. Les funérailles seront célébrées le samedi 12 février 2011 à 12 h (midi), en l'église Ste -Luce de Disraeli. Il sera inhumé au Cimetière Ste-Luce de Disraeli.

Monsieur André Renaud laisse dans le deuil son frère et ses soeurs : Mirelle Renaud (feu Léo Lapointe, Ernest Croteau) de Disraeli; Louise (feu Lévis Couture) de Québec; Jean (Marielle Comtois) de Boisbriand; Marina (Marcel Laporte) de St-Hyacinthe; Gilberte de Sherbrooke et Frieda Renaud (Jean-Claude Fortier) de Disraeli. Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis(es) de la communauté Disraeloise.

La famille aimerait également remercier sincèrement tout le personnel du Foyer St-Rosaire de Disraeli ainsi que celui du 3 B de l'hôpital de Thetford, pour l'attention et les bons soins prodigués à monsieur André Renaud.

La maison funéraire Audet Ltée
496, avenue Jacques-Cartier
Disraeli (Québec)
Tél.: 418 449-2500



Téléc.: 418 449-1773
Pierre Dupuis, président
Symon Audet, directeur
www.maisonfuneraireaudet.com



Julie THERRIEN

(1967 - 2011)

Suite à un long combat contre le cancer, est décédée à la Maison Aube-Lumière, le 4 février 2011, madame Julie Therrien, à l'âge de 43 ans, épouse de Michel Côté et fille de Fernande C. Therrien et feu Robert Therrien.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Alexandre (Audrey Labarre) et Marc-Olivier, sa mère et ses soeurs: Johane (Claude Collette), Manon (Christian Rivet), Céline (Denis Williams), Éline (Jacques Breton). Son beau-père, Achille Côté, ses belles-soeurs: Line Côté (Marcel Lavigne), Johanne Côté (Denis Dussault), son beau-frère Patrick Côté (Annie Chevalier) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

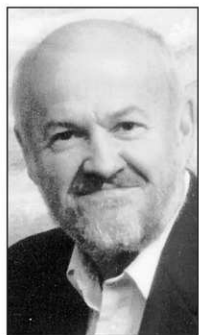
La famille vous accueillera à la Résidence Funéraire Steve L. Elkas, (601 rue du Conseil, Sherbrooke), le vendredi 11 février, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le samedi 12 février, de 11 h jusqu'au départ du salon, pour le service religieux à la Cathédrale St-Michel à 13 h. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

La famille tient à remercier ses amies, pour leur soutien particulier durant ses moments difficiles, ainsi que son infirmière pivot, madame Line Rousseau, et tout le personnel de la Maison Aube-Lumière, pour l'avoir entourée de douceurs, de respect et pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 rue Kennedy Nord Sherbrooke, Qc, J1E 2E7. Des cartes/enveloppes seront disponibles au salon funéraire.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steevelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Jean-Guy ROBERGE

(1932 - 2011)

Au CHUS Hôtel-Dieu, Unité des Soins Palliatifs, le 6 février 2011, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Jean-Guy Roberge, époux de Murielle Chainey, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas inc. (601, rue du Conseil, Sherbrooke) le jeudi soir le 10 février 2011, de 19 h à 21 h. Le vendredi, il n'y aura pas de visites au salon, la famille sera présente à l'église pour recevoir les condoléances des parents et amis à compter de 10 h. Le service religieux sera célébré, le vendredi 11 février 2011, à 10 h 30, en l'église Biblique Baptiste (971, rue Gibraltar, arrondissement Rock Forest) et de là au Cimetière Ste-Catherine-de-Hatley.

Outre son épouse, monsieur Roberge laisse dans le deuil ses enfants: Diane (René Morneau), Denise (Yvan Audet), Jacques, Claude, Jean-François, Julie, Charles (Manon Trépanier); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, cousins et cousines autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel des Soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu, spécialement le Dr Carine Paquet pour les excellents soins prodigués à monsieur Roberge. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU C.H.U.S.** (Soins palliatifs), 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, Qc, J1G 2E8 seraient grandement appréciés par la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steevelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Raoul VIENS

Au CHUS Hôtel-Dieu, le vendredi 4 février 2011, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Raoul Viens époux de feu Marie-Anna (Reina) Paradis, demeurant à St-Claude.

La famille vous accueillera au salon de la Résidence funéraire Windsor, 310 St-Georges, Windsor, le vendredi 11 février 2011 de 11 h à 14 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 14 h, au salon funéraire. Suivra l'inhumation au Cimetière St-Philippe de Windsor.

M. Viens laisse dans le deuil son amie Lucie Morel. Ses enfants : Gaétan (Ginette), Guylaine (Mario) et Solange. Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il était le frère de feu Hervé (Rolande) et feu Jeannine (Paul-Emile). Ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Paradis.

La famille désire remercier le tout le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à M. Raoul Viens.

La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5



Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
Madeleine St-Louis Therrien, dir.
www.salonscass.ca



Hubert SMITH

Au CHUS Hôtel-Dieu, le lundi 7 février 2011 à l'âge de 73 ans est décédé monsieur Hubert Smith, époux de Jeannine Poulin, demeurant à Compton.

La famille vous accueillera à la Résidence Funéraire Cass, 3006 College (Lennoxville) le vendredi 11 février 2011, de 9 h à 11 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 11 h, au salon. Inhumation au cimetière Catholique de Compton, à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Smith laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Cindy Troyer), Pierre (Line Lavertu), Tina (Alain Bélanger), Steve (Courtney Williams) et feu Daniel. Son frère Russell Smith (Aline Bélanger); ses petits-enfants: Roxanne Bernier Smith, Tammy-Lee Bernier Smith, Jesse Smith et Angela Smith et son arrière-petite-fille Kayla Smith. Ses beaux-frères et belles-soeurs: Nasha Poulin (Denis Dupras), Danielle Poulin, Gilles Poulin (Vicky), Florence Poulin, Theresa Poulin (Bob) et Robert Poulin ainsi que ses neveux, nièces autres parents et amis.

Résidence funéraire Cass
3006, rue College
Sherbrooke (Québec) J1M 1T9



Tél.: 819 564-1750
Condoléances à :
www.salonscass.ca

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre

La Tribune

PRODUCTION ET POSSESSION DE PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Un voyeur sherbrookoïse reconnu coupable

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

production de pornographie
juvénile est d'une année d'in-

carcération. Alain Gagné est
détenu depuis son arrestation

en septembre dernier.
C'est M^e Émilie Baril-Côté qui

représente le ministère public
dans cette affaire.

SHERBROOKE — Alain Gagné de Sherbrooke a été reconnu coupable hier de production de matériel de pornographie juvénile, de possession de matériel pornographique juvénile et de voyeurisme.

Après avoir entendu le procès, le juge Serge Champoux de la Cour du Québec a rendu sa décision, hier, au palais de justice de l'édifice Raynald-Fréchette de Sherbrooke.

Les événements reprochés à l'accusé ont été mis au jour en septembre 2010 lorsque les agents du Service de police de Sherbrooke ont mis la main, dans un autre dossier, sur la carte mémoire de la caméra numérique appartenant à l'accusé.

Les éléments découverts sur la carte mémoire incitent les policiers à demander un mandat de perquisition pour saisir l'ordinateur de Gagné.

Dans un fichier, Gagné est filmé, par sa propre caméra dissimulée dans un stylo, en train de placer une caméra dans une salle de bain publique afin de filmer une toilette.

L'avocat de la défense Me Jean-Guillaume Blanchette avait admis lors du procès que le matériel saisi contenait de la pornographie juvénile. Le cœur du litige portait sur l'identité d'Alain Gagné comme étant celui qui a produit un vidéo de pornographie, qui a transféré les données sur un ordinateur et qui a recopié certaines données sur DVD.

Dans sa décision, le juge Champoux relate le témoignage d'un policier en cybercriminalité de la Sûreté du Québec venu témoigner lors du procès.

«Ce qu'il a inventorié a été enregistré par l'utilisateur de l'ordinateur ou copié par lui. Rien de ce qu'il a noté n'a pu s'y trouver automatiquement ou à l'occasion de l'accès à d'autres images. Il a nécessairement fallu que l'utilisateur effectue quelques opérations conscientes pour que les fichiers se retrouvent là où ils sont», relate le juge dans son verdict.

La caméra placée par l'accusé capte une fillette d'environ six ans à la toilette. Ce film se retrouve sur la carte mémoire de l'accusé ainsi que dans son ordinateur.

Le juge détermine que c'est Alain Gagné qui a placé la caméra.

«Il s'agit d'une toilette publique où l'accusé a accès sans attirer l'attention, qu'il connaît nécessairement, où il sait qu'il peut placer une caméra qui ne sera pas vue et à proximité de laquelle il peut rester pour la récupérer», estime le juge Champoux.

Les représentations sur la peine dans le dossier d'Alain Gagné ont été remises au 6 avril prochain.

La peine minimale pour la

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant au modèle Cruze LS 2011. Le rabais s'applique à l'achat d'un nouveau véhicule admissible livré entre le 1^{er} février et le 30 juin 2011. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 premiers mois. 2. À l'achat, un total de 156 paiements échelonnés à l'achat de 3%, pour un terme de 72 mois sur approbation de crédit. 3. L'offre s'applique à la plupart des véhicules GM 2011, neufs ou de démonstration, à l'exception des camions PDI et de la Camaro cabriolet. Livrés entre le 1^{er} février et le 2 mai 2011 dans les établissements concessionnaires participants du Canada. Les particuliers recevront jusqu'à 500\$ (avant les taxes) applicables à l'achat d'accessoires d'origine ou d'options GM. Installation non comprise. Cette offre ne peut être jumelée à certaines autres de la GM proposées actuellement. 4. Selon le Guide de consommation de carburant pour la Cruze LS avec moteur de 1,8 L et boîte manuelle 6 vitesses, pour la Cruze ECOTEC avec un moteur de 1,4 L et boîte manuelle 6 vitesses, pour la Toyota Corolla avec un moteur de 1,8 L et boîte manuelle 5 vitesses, pour la Hyundai Elantra avec un moteur de 1,8 L et boîte manuelle 5 vitesses, pour la Mazda3 avec un moteur de 2,0 L et boîte manuelle 5 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour la Cruze, sécurité 4 étoiles pour la Mazda3 et sécurité 3 étoiles pour la Honda Civic. Les codes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA (www.safercar.gov). Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegm.com/etudiants.ca) et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis, à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis, à prix moindre. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

CRUZE LS 2011



PLUS ÉQUIPÉE QUE
LA CONCURRENCE,
ET FIÈRE DE L'ÊTRE.

PRIX À L'ACHAT

15 499\$¹

FINANCEMENT À L'ACHAT 72 MOIS

109\$² AUX DEUX SEMAINES 0\$ DE MISE DE FONDS

Comprend le transport, 500 \$ de rabais fidélité et 500 \$ de crédit alternatif au programme d'options au choix.

	CHEVROLET CRUZE LS 2011	TOYOTA COROLLA CE 2011	HYUNDAI ELANTRA L Berline 2011	HONDA CIVIC DX Berline 2011	MAZDA 3 GX Berline 2011
500 \$ D'OPTIONS AU CHOIX ³	OUI	NON	NON	NON	NON
CONSUMMATION D'ESSENCE SUR ROUTE (L/100KM)	5,4 L/100 KM CRUZE ECO 4,6 L/100 KM ⁴	5,6 L/100 KM ⁴	4,9 L/100 KM ⁴	5,4 L/100 KM ⁴	5,9 L/100 KM ⁴
SACS GONFLABLES DE SÉRIE	10	6	6	6	6
COTE DE SÉCURITÉ GLOBALE DE LA NHTSA ⁵	5 ÉTOILES ⁵	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	3 ÉTOILES ⁵	4 ÉTOILES ⁵
TRANSMISSION STANDARD	6 VITESSES	5 VITESSES	6 VITESSES	5 VITESSES	5 VITESSES
ROUES DE SÉRIE	16 po	15 po	15 po	15 po	16 po



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM*
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS Poids MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.



CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

Mêlée Saint-François et Caron et Guay: suspensions maintenues

SHERBROOKE — Ce comité de discipline de la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH) a maintenu les suspensions imposées à deux joueurs du Caron et Guay de Trois-Rivières et à un joueur du Saint-François de Sherbrooke à la suite d'une échauffourée qui s'est déroulée en marge du duel entre les deux équipes, disputé à Trois-Rivières le 20 janvier dernier.

Ainsi, Thierry Douville (suspension de six parties) et Éric Labelle (deux suspensions de trois parties), de même que Jean-François Saint-Laurent (suspension de trois parties) devront purger leurs suspensions au complet. Les deux joueurs de même que des dirigeants du Caron et Guay de Trois-Rivières ont défilé devant le comité d'appel de la LNAH, lundi, et la décision finale a été rendue hier. Ces trois joueurs ne seront donc pas du match entre les deux équipes, demain, à Sherbrooke.

— Sébastien Lajoie

La LNH impose quatre matchs de suspension à Cooke; trois à Volchenkov

NEW YORK — La Ligue nationale de hockey a imposé hier des suspensions de quatre et trois matchs à Matt Cooke et Anton Volchenkov.

Cooke, des Penguins de Pittsburgh, a été sanctionné pour la mise en échec par derrière qu'il a assénée au défenseur des Blue Jackets de Columbus Fedor Tyutin, mardi. Cooke a écopé d'une pénalité majeure de cinq minutes sur le jeu.

L'attaquant des Penguins sera éligible à un retour au jeu à compter du 20 février, alors que les Penguins rendront visite aux Blackhawks de Chicago.

Volchenkov a de son côté écopé de cette suspension pour avoir donné du coude à la recrue des Hurricanes de la Caroline Zach Boychuk, mardi également. Le défenseur des Devils du New Jersey n'avait toutefois écopé que d'une pénalité mineure sur le jeu. Il pourra revenir au jeu le 18 février, quand les Devils recevront les Rangers de New York.

— La Presse Canadienne

DÉFAITE DE 4-3 FACE AUX ESTACADES

Les Cantonniers se compliquent la vie

JEAN-GUY RANCOURT

MAGOG — Les Cantonniers de Magog devront s'armer de patience et peut-être même compter sur l'aide de certaines équipes d'ici la fin du calendrier régulier pour bien se positionner au classement final de la Ligue midget AAA du Québec. En s'inclinant 4-3 hier devant les Estacades de Trois-Rivières, la troupe magogoise s'est compliquée la vie alors qu'elle complètera sa saison en fin de semaine.

La priorité des Cantonniers sur Charles-Lemoyne et Trois-Rivières au classement général n'est plus que de deux points et les trois équipes ont chacune deux parties à disputer. De plus, la défaite des Cantonniers jumelée à la victoire d'Antoine-Girouard fait en sorte que ces derniers ont haussé à trois points leur avance sur les Magogois. Une avance qui semble insurmontable dans ce dernier droit de la campagne.

Qui plus est, les Cantonniers devront se débrouiller pour ce dernier week-end crucial sans les services de Jérémy Grégoire et Alexandre Bélanger, qui parti-



ARCHIVES LA TRIBUNE

La belle performance de Jon Banville (deux buts) n'aura pas été suffisante pour que les Cantonniers de Magog l'emportent sur les Estacades de Trois-Rivières. Les Trifluviens ont gagné 4-3.

ront pour les Jeux du Canada ce matin, sans oublier Olivier Caouette dont le retour au jeu pourrait se produire seulement pour le début des séries. Il y a aussi Alec Jon Banville qui a quitté la rencontre après le premier engagement hier.

Cafouillage

Conscient que son équipe ne se retrouve pas dans une position facile, l'entraîneur-chef Martin Bernard affichait une mine déconfite après ce revers. «On dirait depuis trois ou quatre joutes que toutes nos erreurs se traduisent par un but de l'adversaire. Ce soir (hier), on a cafouillé trop souvent avec la rondelle devant notre filet et les Estacades ont été opportunistes», a commenté Bernard qui n'a pas apprécié l'effort de sa bande au premier engagement.

«Si nous avions démarré la rencontre en même temps que nos adversaires, le pointage aurait pu être fort différent. On a beau dire qu'on menait 2-1 après 20 minutes de jeu, mais nous n'étions pas prêts à payer le prix. Une bonne première période aurait pu nous placer dans une meilleure position.»

100 plongeurs attendus au pavillon Univestrie

PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un peu plus d'une centaine de jeunes plongeurs qui aspirent à participer aux épreuves provinciales et nationales se retrouveront en fin de semaine à la piscine du pavillon Univestrie afin de participer à la seconde étape des championnats provinciaux espoir.

Pour atteindre les championnats nationaux en plongeon, les jeunes athlètes ont un long chemin à parcourir: il leur faut d'abord se qualifier pour les compétitions provinciales où ils accumuleront des points qui leur donneront accès aux compétitions de niveau national. Mais, pour atteindre les compétitions provinciales, ils doivent d'abord se qualifier à l'intérieur des compétitions dites espoir comme le Club de plongeon Estrie en tient une en fin de semaine.

Selon Caroline Vézina, entraîneur au Club de plongeon Estrie et responsable de la compétition du week-end, les plongeurs québécois, âgés de 7 à 18 ans, peuvent profiter de ce type de compétition six fois par année pour accumuler des points qui leur donneront accès au championnat provincial.

«Il s'agit aussi d'une belle occasion pour les jeunes athlètes qui viendront des quatre coins de la province de se situer face à des plongeurs qu'ils ne croisent pas régulièrement. Tous les plongeurs qui viendront à Sherbrooke en fin de semaine participeront à deux épreuves, soit les tremplins de 1 m et de 3 m, précise-t-elle.»

Sept de ses plongeurs profiteront de ce championnat espoir pour tenter leur première expérience en compétition alors que quatre autres sont déjà qualifiés pour le championnat provincial, mais ils profiteront de cette compétition «à la maison» pour augmenter leur bagage d'expérience.

Autant samedi que dimanche, la compétition s'ouvrira à 9 h tandis qu'on pense être en mesure de procéder à la remise des médailles vers 16 h, dimanche.

Beauchemin de retour avec les Ducks

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les Ducks de Anaheim ont rapatrié le défenseur québécois François Beauchemin, hier, en complétant une première transaction majeure avant la date limite du 28 février dans la LNH.

En retour des services de Beauchemin, natif de Sorel, les Ducks ont obtenu l'ailier Joffrey Lupul et le défenseur Jack Gardiner, en plus d'un choix de repêchage conditionnel de quatrième tour en 2013.

Beauchemin, qui a aidé les

Ducks à remporter la Coupe Stanley en 2007, a connu un séjour peu enchanteur à Toronto après avoir accepté l'offre des Maple Leafs à titre de joueur autonome en 2009.

En 54 matchs cette saison, le défenseur âgé de 30 ans s'est forgé une fiche de deux buts et de 10 passes.

Choix de troisième tour, 75^e au total, du Canadien en 1998, Beauchemin montre un dossier de 27 buts et de 99 passes en 373 rencontres en carrière, partagées entre les organisations du Canadien, des Blue Jackets de Columbus,

des Ducks et des Maple Leafs.

«Nous sommes emballés d'avoir pu réacquiescer François, a commenté le directeur général des Ducks, Bob Murray, dans un communiqué. C'est un défenseur physique qui fait bien circuler la rondelle, et qui est doté d'une grande force de caractère.

«Nous voudrions souhaiter la meilleure des chances à Toronto à Joffrey Lupul, a-t-il continué. Il n'a pas ménagé aucun effort afin de se remettre sur pieds à la suite d'une délicate opération, et nous souhaitons qu'il puisse relancer sa carrière.»

Lupul, âgé de 27 ans, a raté 24 matchs plus tôt cette saison parce qu'il récupérait d'une opération au dos, à 13 points, incluant cinq buts, à sa fiche.

Choix de premier tour des Ducks, septième au total, en 2002, Lupul a 117 buts et 121 passes après 421 matchs au compteur chez les Ducks, les Oilers d'Edmonton et les Flyers de Philadelphie.

Gardiner, âgé de 20 ans, était un des défenseurs prometteurs des Ducks, porte les couleurs de l'Université du Wisconsin. Il a été le choix de premier tour de l'équipe, 17^e au total, en 2008.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

L'heure était à la fête pour les gens de biathlon. Non seulement Daniel Harvey a reçu le Victor de l'officiel par excellence, mais le Club Plein air Biathlon Estrie a été proclamé l'organisme sportif de l'année en Estrie. Sandrine Charron, Érika Charron et Christiane Guillette avaient aussi de quoi célébrer.

Bonne année en biathlon

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même si aucun de ses athlètes n'a reçu de Victor hier soir, le biathlon a vécu une belle soirée au Mérite sportif de l'Estrie. Il y a d'abord Daniel Harvey qui a reçu le Victor de l'officiel de l'année. Puis, le Club plein air biathlon Estrie a été proclamé l'organisme sportif de l'année en Estrie, une nouvelle catégorie au Mérite sportif.

«Ce Victor, je tiens à le

partager avec tous les bénévoles qui oeuvrent aux compétitions parce que le club c'est une véritable famille, confiait Harvey.»

Lorsqu'il parle de famille, il le fait au figuré, mais aussi au sens propre du terme puisqu'il succédait à Pascal Morcet, son beau-frère. Leurs conjointes, Sandrine et Érika Charron sont également très impliquées dans le développement de ce sport en Estrie. D'ailleurs, tous quatre, ont oeuvré comme officiel aux

compétitions de biathlon des Jeux olympiques de Vancouver l'an dernier.

Un beau cadeau

«Pour nous, ce Victor est un beau cadeau, a ajouté Érika Charron. «Puisque le club a célébré son 15^e anniversaire en 2010. On est passé du club de La Patrie à l'un des plus gros clubs de biathlon au Québec. On compte aussi sur plusieurs partenaires et énormément de bénévoles qui sont tous des gens de passion.»

Ce qu'ils ont dit....

Daniel Harvey, officiel de l'année. Club de biathlon Estrie

«Je veux partager ce prix avec tous les bénévoles du Club. Le Club, c'est une petite famille où chaque membre est important. Et si La Patrie est aujourd'hui le berceau du biathlon en Estrie, c'est grâce à ses citoyens. Il y a 400 personnes à La Patrie et l'an dernier lors d'une compétition, on a eu plus de 60 bénévoles. C'est un appui extraordinaire...»

Jean-Benoît Jubinville, entraîneur de niveau provincial. Volontaires du Cégep de Sherbrooke - football

«J'accepte ce prix en tant qu'équipe d'entraîneurs. Pour moi, les 11 autres entraîneurs de notre équipe ont un rôle tout aussi important, sans eux notre équipe ne se serait pas rendue aussi loin. On forme une belle équipe, on a beaucoup de plaisir ensemble, et c'est ce qui fait qu'on connaît du succès ensemble...»



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Denis Custeau, longtemps impliqué en volleyball, a reçu le Victor spécial, hier.

Jean Laroche, entraîneur par excellence - athlétisme en fauteuil roulant

«C'est un honneur que j'accepte volontiers. D'autant plus que l'année 2010 a été une année exceptionnelle pour mes athlètes. Je me souviens avoir dit à un de mes assistants que je ne pensais jamais revivre une année comme celle-là... Je tiens aussi à remercier la Ville de Sherbrooke et Excellence sportive Sherbrooke pour avoir mis sur pied une formule qui fait l'envie de bien du monde...»

Guy Marcotte, bénévole de l'année - cyclisme sur route

«À Sherbrooke, on a la chance d'avoir un appui extraordinaire de la part de la Ville et de plusieurs organismes qui nous soutiennent dans nos activités. Quand je jase

avec des collègues des autres villes, je me rends compte à quel point on est bien servis. Je veux aussi remercier ma conjointe, Rachel. Si je peux mettre autant d'heures dans le cyclisme, c'est parce que je peux compter sur son appui indéfectible...»

Annie Martin, équipe ou duo par excellence (avec Marie-Andrée Lessard)

«C'est un prix qui me fait d'autant plus plaisir que Marie-Andrée et moi on est deux filles de 5 pieds et 7 qui ont réussi à rivaliser avec des filles de 6 pieds ou même plus. On a dû développer des qualités qui nous ont permis de nous imposer... Je veux aussi remercier celui qui est à la fois mon entraîneur et mon conjoint, Vincent Larrivée, sans qui je ne serais pas l'athlète que je suis devenue...»

Jonathan Naisby, athlète masculin de la relève - natation

«Je remercie ma famille qui est toujours là pour m'appuyer. D'avoir à se lever à 5 heures du matin pour venir me reconduire à mes entraînements, je sais que ce n'est pas toujours facile, alors je tiens à les remercier...»

Marie-Claude Lemieux, athlète féminine de la relève - patinage de vitesse courte piste

«Je veux remercier mes parents et toute ma famille. Mon entraîneuse Karine Proteau et tous mes coéquipiers du Club de patinage de vitesse qui m'encouragent à toujours persévérer...»

Philippe Duchesneau, athlète masculin de niveau national - canoë-kayak de vitesse

«Je tiens à lever mon chapeau à Jacques Petit et à toute l'équipe d'Excellence sportive Sherbrooke pour tout le travail de soutien qu'ils font année après année. Je veux aussi remercier le Club nautique de Sherbrooke qui pendant la saison morte me donne accès à des installations qui me permettent de m'entraîner afin de m'améliorer...»

Lissa Bissonnette, athlète féminine de niveau national - canoë-kayak de vitesse

«Pour n'importe quel athlète, la carrière commence d'abord par tous ceux et celles qui l'entourent, c'est-à-dire sa famille... Le Club nautique de Sherbrooke a aussi pris une grande place dans ma vie et c'est là que tout a commencé pour moi. Sans eux, je ne serais pas là où je suis aujourd'hui...»

— Alain Goupil

LAURÉATS DU MÉRITE SPORTIF DE L'ESTRIE ☆ VICTOR

ATHLÈTE FÉMININE DE LA RELÈVE

Janie Rioux-Coulombe (cyclisme)

Marie-Claude Lemieux ☆
(patinage de vitesse courte piste)

Véronique David (volleyball)

ATHLÈTE FÉMININE DE NIVEAU INTERNATIONAL

Diane Roy ☆
(athlétisme en fauteuil roulant)

Sarah Vaillancourt (hockey)

Josée Bélanger (soccer)

ATHLÈTE FÉMININE DE NIVEAU NATIONAL

Lissa Bissonnette ☆
(canoë-kayak)

Sophie Vaillancourt (judo)

Sarah-Maude Bouchard-Canuel
(soccer)

ATHLÈTE MASCULIN DE LA RELÈVE

Charles-Antoine Girouard
(canoë-kayak)

William Provencher-Campeau
(football)

Jonathan Naisby ☆
(natation)

ATHLÈTE MASCULIN DE NIVEAU INTERNATIONAL

Jean-Paul Compaore
(athlétisme en fauteuil roulant)

Xavier Desharnais ☆
(natation)

Nicolas Hoag (volleyball)

ATHLÈTE MASCULIN DE NIVEAU NATIONAL

David Grégoire (biathlon)

Philippe Duchesneau ☆
(canoë-kayak)

Francis Morin
(vélo de montagne)

BÉNÉVOLE

Guy Marcotte ☆
(cyclisme)

Gérard Bélanger (hockey)

Chantal Boisvert
(patinage de vitesse courte piste)

MANIFESTATION SPORTIVE

35^e Édition Événements du Bol d'Or
Scolaire 2010 (football)

La Coupe Dodge 2010 (hockey)

**Championnat Canadien de l'Est
du Canada 14/15/16 ans et moins** ☆
(volleyball)

ENTRAÎNEUR DE NIVEAU PROVINCIAL

Jean-Benoît Jubinville ☆
(football)

Josée Séguin (patinage artistique)

Ingrid Dubuc (soccer)

ENTRAÎNEUR PAR EXCELLENCE

Jean Laroche ☆
(athlétisme en fauteuil roulant)

Sandrine Charron (biathlon)

Glenn Hoag (volleyball)

Diane Roy et Xavier Desharnais couronnés

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La trentième édition du Mérite sportif de l'Estrie avait été placée sous le signe de la continuité, mais aussi sous celui du renouveau. Pendant qu'on présentait le Victor de l'athlète féminine de niveau international à Diane Roy pour une sixième fois en sept ans, on couronnait aussi un nouveau récipiendaire en Xavier Desharnais.

Mais le nageur Xavier Desharnais succédait à son ex-coéquipier Philippe Dubreuil qui avait remporté le Victor de l'athlète masculin de niveau international au cours des deux dernières années.

Devant une salle comble à l'hôtel Delta où le Mérite sportif a rendu hommage à près de 200 athlètes, entraîneurs, bénévoles, officiels et organisations de l'Estrie, on a aussi fait un beau clin d'oeil pour ce 30^e anniversaire en remettant des Victor à trois bâtisseurs: à Michel Dussurault, co-fondateur avec Jean Arel, à Jacques Petit, qui a travaillé à structurer cette grande fête annuelle ainsi qu'à Daniel Roy, Rénald Bélisle et

Jean-Yves Perreault, des magasins Canadian Tire qui ont été commanditaires de chacune des 30 présentations.

La collection de Victor de Diane Roy, athlète en fauteuil roulant, prend de plus en plus de place à la maison, mais elle apprécie toujours cette reconnaissance. «Je ne cours pas pour cela, mais un athlète en a toujours besoin», confiait-elle. Peut-être encore davantage cette année, en rentrant des championnats mondiaux en Nouvelle-Zélande où elle avait affirmé ne pas se sentir reconnue parce qu'elle n'avait pas remporté de médaille d'or.

«Un athlète a pourtant besoin de cette reconnaissance, surtout s'il lui faut participer à cinq courses dans la semaine», ajoute l'athlète qui a ajouté deux médailles d'argent et une de bronze à son imposante collection.

De son année 2010, Diane Roy se rappellera qu'elle a participé à deux records du monde, un sur 1500 m où elle a pris le deuxième rang tout juste derrière la nouvelle détentrice du record. «J'ai quand même réussi le deuxième temps et participé à cette course.» L'autre



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

La 30^e édition du Mérite sportif de l'esprit a souligné la continuité tout en reconnaissant l'excellence de la relève. Ainsi, Jonathan Naisby (natation, athlète masculin de la relève), Marie-Claude Lemieux (patinage de vitesse, athlète féminine de la relève), Diane Roy (athlétisme en fauteuil roulant, athlète féminine niveau international) et Xavier Desharnais (natation, athlète masculin niveau international) ont tous vu leurs efforts récompensés.

a été réussi sur 5000 m, où elle a amélioré la marque par 20 secondes.

À son premier Victor, Xavier Desharnais reconnaissait avoir souvent espérer ce moment. «Plus jeune, c'était un objectif

comme c'est un objectif de se qualifier pour les Jeux olympiques. On le veut, mais on n'y pense pas continuellement. Au cours des deux dernières années, je n'étais pas loin derrière Philippe (Dubreuil) et

le fait qu'il prenne sa retraite m'a ouvert une grande porte. À 20 ans, j'ai de belles années devant moi, d'autant plus qu'en natation en eau libre, les athlètes atteignent leur sommet vers 25 ou 26 ans.»

Duchesneau et Bissonnette finalement récompensés

SHERBROOKE — Deux jeunes athlètes, plusieurs fois finalistes au Mérite sportif de l'Estrie sont rentrés à la maison hier soir avec leur premier Victor. Les kayakistes Philippe Duchesneau et Lissa Bissonnette ont tous deux été honorés à titre d'athlète de niveau national.

Deux athlètes qui ont grandi au Club nautique de Sherbrooke et qui ont dû quitter la région afin de poursuivre leur progression. Tous deux sont partis lorsque leur entraîneur Geneviève Renart s'est retirée. «On a quitté parce qu'on perdait notre entraîneur, mais il aurait aussi fallu se rendre dans la région montréalaise pour trouver des partenaires d'entraînement. Il aurait été difficile d'atteindre les mêmes niveaux en demeurant à Sherbrooke», ont-ils reconnu hier.

Tous deux ont toutefois pu conserver de belles relations

avec le club sherbrookoise où ils sont toujours les bienvenus et où ils trouvent les équipements nécessaires à leur entraînement lorsqu'ils sont en visite dans la région.

La prochaine saison s'annonce importante pour ces deux athlètes qui participeront bientôt à des camps d'entraînement en Floride afin de préparer les épreuves de sélection canadienne du mois de mai où on formera l'équipe pour la tournée européenne et où on préparera aussi les prochains championnats mondiaux. Lors de ces championnats mondiaux, le Canada devra se battre pour obtenir sa qualification pour les Jeux olympiques de Londres en 2012. Duchesneau espère trouver une place dans le K4 canadien pour les championnats du monde alors que Lissa Bissonnette travaille en fonction de la prochaine tournée

européenne.

Autant Philippe Duchesneau que Lissa Bissonnette, les deux athlètes sortent d'une année fructueuse. Âgé de 20 ans, Duchesneau est actuellement considéré comme le meilleur athlète canadien chez les moins de 23 ans. Lors des derniers essais nationaux, tenus à Montréal, il a pris le premier rang en K1 sur 1000

m et le deuxième en K2 sur la même distance où il a également obtenu le standard pour les qualifications au championnat du monde. Aux championnats canadiens, il a dominé en K1 sur 1000 m chez les moins de 21 ans et pris le quatrième rang chez les seniors, à quelques secondes du podium.

Lissa Bissonnette est actuellement classée première au

Canada chez les moins de 21 ans en K1 sur 500 m. Aux derniers essais nationaux à Montréal, ses performances lui avaient aussi valu sa qualification pour le championnat Pan-américain où elle a obtenu une troisième place en K2 sur 1000 m. L'année 2010 lui a finalement permis d'obtenir sa reconnaissance par Sport Canada.

— Pierre Turgeon

Le Bol d'Or et deux Victor



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

L'équipe de football des Volontaires du Cégep de Sherbrooke, qui ont remporté un quatrième Bol d'Or consécutif, l'automne dernier, ont été récompensés à deux reprises, hier. D'abord, l'entraîneur chef Jean-Benoît Jubinville (catégorie entraîneur de niveau provincial) et ses joueurs (équipe de niveau provincial) ont remporté deux Victor. À l'avant : Jonathan Fortin, Louis-Philippe Fortier et Louis Boisvert. À l'arrière, Maxime Morin, Jean-Benoît Jubinville (entraîneur chef), Claude Gauthier (coordonnateur à la défensive) et Jeremy Parent.

ÉQUIPE DE NIVEAU PROVINCIAL

Les Volontaires du Cégep de Sherbrooke (football) ★

Les Verts de Sherbrooke Senior Féminin AAA (soccer)

Équipe Martin-Schaerli (volleyball de plage)

ÉQUIPE PAR EXCELLENCE

K4 Sherbrooke (canoë-kayak)

Le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke (football)

Équipe Martin / Lessard (volleyball de plage) ★

OFFICIEL

Sylvie Grondin (basketball)

Daniel Harvey (biathlon) ★

René Maréchal (volleyball)

ORGANISME SPORTIF

Le Club Plein air Biathlon Estrie (biathlon) ★

Le Club de patinage de vitesse de Sherbrooke (patinage de vitesse courte piste)

Soccer Estrie (soccer)

Price et Thomas ont offert un duel inattendu

FRANÇOIS GAGNON

BOSTON — Avec deux des meilleurs gardiens de la LNH aux extrémités de la patinoire, le match Canadien-Bruins proposait un duel de tous les instants entre Carey Price et Tim Thomas.

«Disons que je m'attendais à un duel bien différent. Je ne m'attendais pas à ce que nous accordions autant de buts et je ne m'attendais certainement pas à ce que nous soyons impliqués dans une bagarre», a lancé Tim Thomas qui riait de bon cœur après la rencontre.

Thomas, tout comme Price, en était à sa première altercation dans la LNH. Une altercation sans gravité cela dit au

terme de laquelle les gardiens étaient tout sourire lorsque les juges de lignes sont intervenus. Mais après une pause d'une bonne dizaine de minutes pour reprendre le contrôle, ils ont été les seuls à écoper de pénalités majeures pour s'être battus.

«C'était plus drôle qu'autre chose. Je connais bien Timmy et ni lui ni moi ne voulions nous blesser. Et le fait que nous soyons les seuls à avoir reçu des cinq minutes est très drôle», a commenté Price.

S'il n'avait pas vraiment l'intention de se battre, Thomas avait encore moins l'intention de se faire ridiculiser comme l'a été Rick DiPietro, le gardien des Islanders, qui s'est fait passer un K.O. la semaine dernière par

le gardien Brent Johnson, des Penguins de Pittsburgh.

«Je tentais de surtout bien agripper le bras de Carey. Quand je l'ai échappé et que j'ai senti qu'il se préparait à frapper, j'ai soudainement eu un petit doute. Mais nous nous en sommes bien tirés.»

Cette bagarre et toutes les autres qui ont ponctué la rencontre ont fait oublier les sorties très moches des deux gardiens.

«À un moment donné, je croyais que tout ce que le Canadien tirait vers moi trouvait le moyen d'entrer. C'était ce genre de match où les buts font boule de neige. C'était le cas aux deux bouts de la patinoire. Le genre de soir qu'il faut oublier», assurait Thomas.

«C'était très ouvert et l'intensité

a rendu le match plaisant à jouer. Mais ce n'était certainement pas le résultat que nous espérions», a convenu Carey Price qui devrait céder sa place à Alex Auld, ce soir, au Centre Bell, face aux Islanders. de New York.

Outre la bagarre qui a marqué la deuxième période, plusieurs combats ont éclaté en fin de match. Des combats au cours desquels Jaroslav Spacek, Tom Pyatt et même Travis Moen sont loin d'avoir eu le dessus. Seul Benoît Pouliot a asséné une raclée à David Krejci qui était loin de se douter du sort que le franco-ontarien lui réservait.

«Nous avons prouvé que nous formions une équipe unie. Une équipe qui s'est tenue debout et

qui s'est bien défendue. C'était intense sur la patinoire et nous voulions gagner ce match pour les rejoindre au classement. Mais nous n'avons pas reculé. C'est un point très positif», a indiqué Brian Gionta.

Questionné sur le fait que le Canadien semblait bien vulnérable en l'absence d'un redresseur de torts pour l'aider à tenir tête aux Bruins, Mathieu Darche a répliqué avec fermeté.

«C'est en marquant des buts en avantage numérique qu'on fait le plus mal à l'adversaire. Nous avons encaissé les coups et profité des attaques à cinq qu'ils nous ont données. C'est comme ça qu'on affiche de l'agressivité et qu'on réplique aux coups.» (La Presse)

Le gros défi des Penguins

RICHARD LABBÉ

MONTRÉAL — Tout allait pourtant très bien pour les Penguins de Pittsburgh. L'équipe flirtait avec le sommet du classement, Marc-André Fleury avait retrouvé la forme, et tout laissait croire à un autre fabuleux printemps dans cette ville de la Pennsylvanie. Et peut-être même à une autre présence d'un club de Pittsburgh dans une grande finale.

Mais voici que les mauvaises nouvelles n'arrêtent plus. Soudainement, le beau printemps des Penguins ne semble plus si certain.

« S'il n'est pas à l'aréna, il n'est pas heureux. »

Il y a eu la commotion cérébrale à Sidney Crosby, tout d'abord. Il y a cette suspension imposée au récidiviste Matt Cooke, une suspension de quatre matchs confirmée hier par la LNH. Et il y a aussi la blessure au genou droit d'Evgeni Malkin, subie vendredi soir à Buffalo suite à une collision avec le défenseur Tyler Myers, des Sabres. Hier, les Penguins ont confirmé l'absence de leur attaquant vedette pour une durée de six mois.

Coincidence ou pas, l'attaque des Penguins ne tonne pas fort depuis la perte de Malkin; seulement un but au cours des deux derniers matchs, deux défaites.

Malgré tous ces mauvais coups du sort, il ne faudrait pas enterrer les Penguins trop vite, selon Pascal Dupuis.

«On ne va pas se servir des blessures comme excuse, a fait savoir l'ailier gauche des Penguins, hier, lors d'une entrevue téléphonique. Même s'il nous manque des gros morceaux, on sait qu'on peut gagner quand même. Y'a des joueurs qui vont devoir en donner un peu plus.»

Il y a aussi des joueurs qui pourraient changer d'adresse sous peu. Avec Malkin qui est perdu pour la saison, avec

Crosby qui représente un gros point d'interrogation, la direction des Penguins pourrait passer en mode échanges d'ici à la date limite du 28 février.

Déjà, les rumeurs ont commencé à circuler, laissant croire que les Penguins pourraient être plutôt actifs sur le marché des transactions.

Selon Pascal Dupuis, les joueurs ne sont au courant de rien.

«Les joueurs, on ne sait rien de ces choses-là, et de toute façon, on n'a pas de contrôle là-dessus... De toute manière, je ne m'attends pas à ce que d'autres équipes nous donnent des joueurs pour qu'on s'améliore!»

Échanges ou pas, c'est l'état de santé de Crosby qui va probablement décider du sort des Penguins cette saison. Le joueur vedette a quitté l'entourage de l'équipe cette semaine afin de passer un peu de temps en famille, mais Pascal Dupuis affirme que Crosby n'a qu'un but en tête: revenir sur la glace au plus vite.

«On sait comment il est, il vit pour le hockey 24 heures sur 24. C'est tout ce qui compte pour lui. S'il n'est pas à l'aréna, il n'est pas heureux. Avant de prendre ce petit congé, il était dans l'entourage de l'équipe à tous les jours. Est-ce qu'il a parlé aux gars? Non. Il n'a pas besoin. On sait tous qu'il est blessé, et on sait tous qu'il veut revenir au plus vite. Nous, on doit jouer le mieux possible en attendant de le revoir avec nous.»

Dupuis affirme aussi que la perte de Matt Cooke pour les quatre prochains matchs va être lourde pour l'équipe. Cooke a été suspendu en raison de sa charge à l'endroit de Fedor Tyutin, défenseur des Blue Jackets de Columbus.

«Matt est un bon joueur pour nous... J'étais sur le banc quand c'est arrivé, j'en ai rien vu et j'en ai pas vu les reprises non plus», a fait savoir Dupuis, qui ne voulait pas trop commenter le geste de son coéquipier. Cooke va perdre 87 804,88 \$ en salaire pour cet écart de conduite. (La Presse)

Fini pour la saison, Kevin Poulin passera sous le bistouri

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

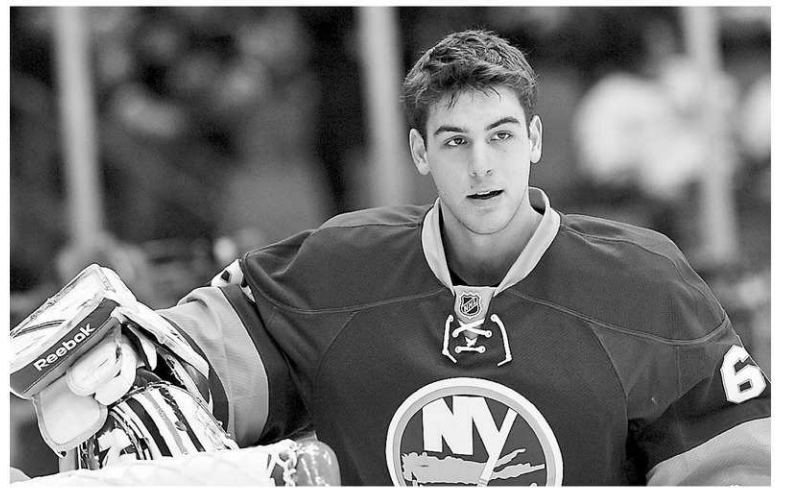
VICTORIAVILLE — On va commencer à croire qu'il n'y a pas d'emploi plus dangereux que celui de gardien de but des Islanders de New York. Après Rick DiPietro et Nathan Lawson, c'est au tour de Kevin Poulin de tomber au combat. L'ancien cerbère des Tigres de Victoria, qui venait tout juste d'obtenir le poste de partant par intérim, s'est blessé au genou gauche et ratera la rencontre de ce soir face aux Canadiens, dans son Montréal natal.

«C'est vraiment plate de me blesser deux jours avant la partie à Montréal. J'attendais ce match-là avec impatience. Ça fait partie de la *game* et ce n'est que partie remise», a philosophé le gardien de 21 ans.

Poulin s'est blessé lors d'un entraînement précédant la rencontre face aux Maple Leafs de Toronto, mardi. Un examen d'imagerie par résonance magnétique a confirmé la dislocation de la rotule du genou gauche. Poulin devra donc passer sous le bistouri. Cette situation n'est pas sans faire penser à une blessure subie il y a deux ans, alors qu'il s'alignait avec les Tigres. Une déchirure ligamentaire l'avait contraint à plusieurs mois d'inactivité.

«Je serai sérieux dans ma réadaptation et je reviendrai à mon meilleur, peu importe le temps que ça prendra», a signifié Poulin, qui avait une fiche victorieuse de 4-2-1 avant l'incident.

Pour l'instant, le gardien montréalais demeure dans un hôtel de la région de Long Island, le temps de déterminer où il aboutira. Son séjour dans la Grosse pomme devait être de courte durée, mais la blessure à DiPietro et les contre-performances de Lawson ont eu pour effet de prolonger son passage. Une fois que l'équipe aura pris une décision dans son cas, il songera à s'établir de façon plus permanente.



THE ASSOCIATED PRESS

Le gardien des Islanders de New York Kevin Poulin doit faire une croix sur la présente saison en raison d'une blessure à la rotule du genou. Il doit passer sous le bistouri.

À propos de l'incident DiPietro

Assis au bout du banc, Kevin Poulin était aux premières loges pour voir son coéquipier Rick DiPietro inviter Brent Johnson des Pingouins de Pittsburgh à valser, le 2 février dernier. Il avoue avoir été amusé de voir un rare combat de gardiens de but, même si le tout s'est terminé par un knock-out et un mois d'inactivité pour le numéro un des Islanders.

«Je crois qu'il était frustré par ce qui se passait et qu'il y a agi sous le coup de l'émotion. C'est toujours plaisant de voir des combats de gardiens», a-t-il affirmé.

À propos de Charles Wang

Poulin a eu l'occasion de rencontrer l'excentrique propriétaire des Islanders et cofondateur de Computer associates international, Charles Wang, au cours des dernières semaines. La rencontre avait notamment comme objectif d'informer les joueurs sur les fondations parrainées par l'homme d'affaires et sur la construction envisagée d'un phare en cours d'année. Le gardien affirme avoir eu une bonne impression.

«Je n'ai pas eu l'occasion de le rencontrer seul à seul, mais c'est

un gars qui a les enfants à cœur et les Islanders de New York à cœur. Je crois qu'avec lui comme propriétaire, l'équipe est vouée à un bel avenir», a-t-il dit.

À propos de John Tavares

Puisqu'ils flirtent avec les bas-fonds de la Ligue nationale de hockey depuis quelques années déjà, les Islanders regorgent de jeunes joueurs talentueux qui devraient normalement éclore au cours des prochaines années. Parmi ceux-ci, il y a un certain John Tavares qui attire l'attention.

À l'âge de 20 ans, l'attaquant se démarque non seulement par ses prouesses offensives - il a 39 points en 49 parties - mais aussi par ses habiletés de meneur d'hommes.

«On a qu'à le regarder aller pour voir que c'est un joueur d'exception. Il a beaucoup plus de sens du hockey que les autres, il est habile et rapide. Je crois que ce sera un des meilleurs joueurs de la Ligue avant longtemps. Dans la chambre, lorsqu'il parle, les joueurs écoutent, il est vraiment respecté. Les vétérans vieillissent et je crois qu'à moyen terme, il fera partie du groupe de leaders des Islanders», a conclu l'ancien Félin.

— Avec The Associated Press

Le CH perd aux poings et aux points

FRANÇOIS GAGNON

BOSTON — Les Bruins et le Canadien avaient promis un match serré et intense. Un match à saveur des séries entre deux grands rivaux. Ils ont tenu promesse alors que les Bruins ont battu le Canadien 8-6 dans un match ponctué de plusieurs bagarres.

Carey Price et Tim Thomas ont même laissé tomber les mitaines en deuxième période alors que les 10 autres joueurs sur la patinoire se chamaillaient à qui mieux mieux. Ça vous donne une idée.

Cela dit, si le score a été serré par moments, le match l'a été beaucoup moins comme en témoignent les 14 buts échangés par les deux meilleures défenses de l'Association Est.

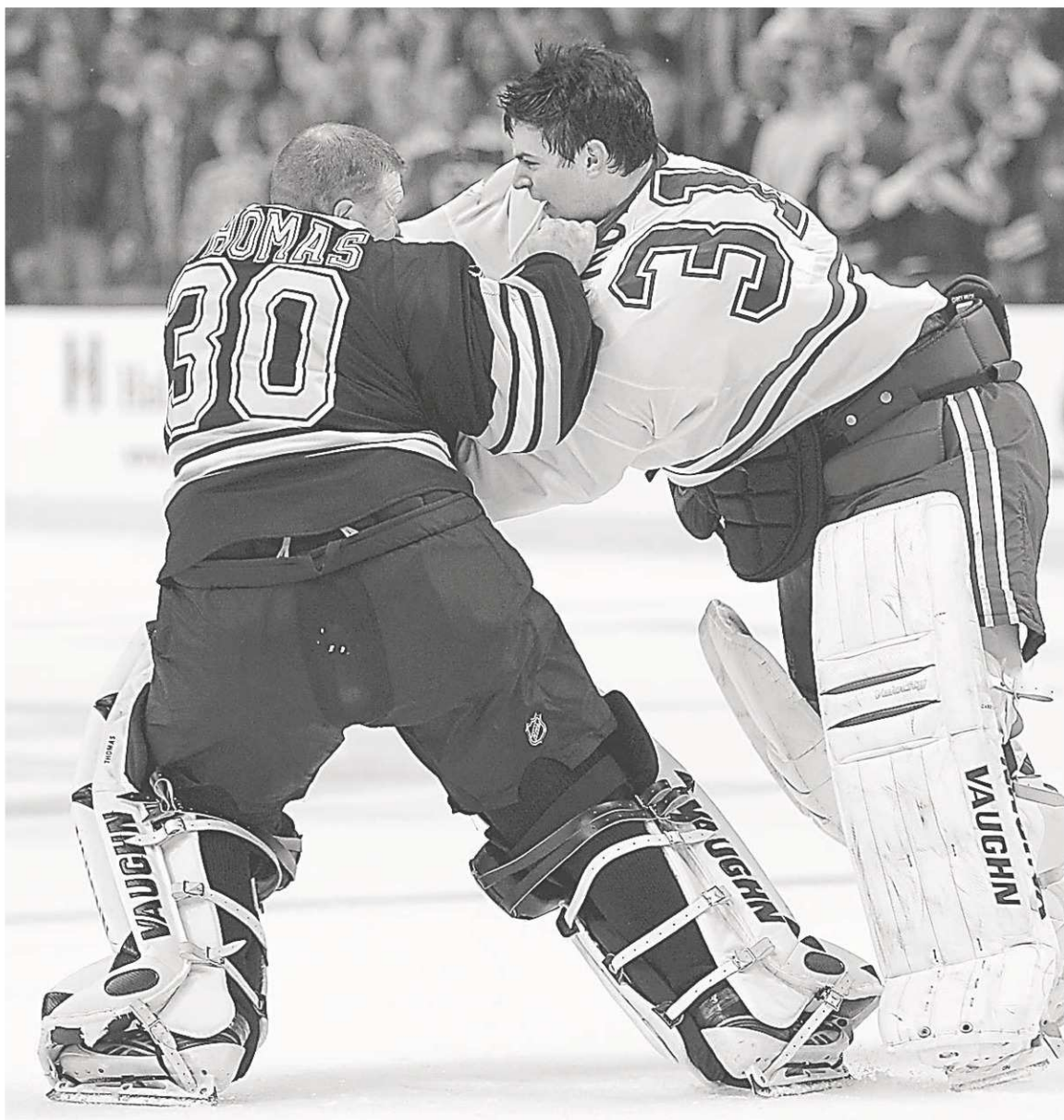
« Il y a eu trop d'erreurs défensives pour toutes les énumérer. Nous étions passifs dans notre zone. Mais nous étions incapables de garder la rondelle hors de notre filet. »

Le Canadien a été rien de moins que pitoyable en défensive. Mal appuyé par ses coéquipiers qui ont laissé les Bruins patiner à leur guise autour de lui, Carey Price a connu un match bien ordinaire comme en témoigne sa piètre efficacité de 76,5 %.

À sa décharge, il est nécessaire de souligner la performance atroce de Scott Gomez et de ses compagnons de trio Andrei Kostitsyn et Lars Eller qui ont terminé leur soirée de travail avec des différentiels de moins 4. Hal Gill et P.K. Subban ont terminé leur soirée de travail avec des différentiels de moins 3.

« Il y a eu trop d'erreurs défensives pour toutes les énumérer. Nous étions passifs dans notre zone. Mais nous sommes quand même revenus dans le match, l'attaque à cinq a bien fonctionné - quatre buts en 10 occasions - mais nous étions incapables de garder la rondelle hors de notre filet », a convenu Jacques Martin après le match.

Scott Gomez et ses compagnons de trio étaient sur la patinoire pour les deux buts des Bruins en première période. Brad Marchand a complété un bel échange avec Mark Recchi et Patrice Bergeron pour inscrire le premier de la rencontre.



Même les gardiens Tim Thomas et Carey Price en sont venus aux prises lors de la confrontation d'hier ponctuée de plusieurs bagarres. Les deux équipes ont échangé pas moins de 14 buts au cours de la partie remportée 8-6, par les Bruins.

Mais le trio a joué mollement sur le deuxième but alors que le défenseur Dennis Seidenberg s'est rendu dans l'enclave pour frapper, au vol, une rondelle que Carey Price venait de repousser sur un tir de Nathan Horton.

Après cette première période toute à l'avantage des Bruins qui ont obtenu 18 tirs contre 8 pour le Tricolore, Montréal a rétréci l'écart dès le début de la période médiane.

Brian Gionta a sauté sur un retour accordé par Tim Thomas sur un tir de loin de James Wisniewski pour enfiler son 20e de la saison. Premier marqueur de 20 buts du Tricolore cette année, le capitaine a aussi atteint le plateau des 200 buts en carrière dans la LNH.

Les folies ont ensuite commencé.

P.K. Subban, en avantage numérique, a nivelé les chances en marquant sur un tir de la ligne bleue que le défenseur Andrew Ferrence a fait dévier derrière son gardien. Adam

McQuaid a redonné les devants aux Bruins. Yannick Weber, 73 secondes plus tard, a inscrit son premier but en carrière - en

saison régulière - pour créer une deuxième fois l'égalité.

Ça ne faisait que commencer : trente et une secondes plus

tard Michael Ryder a inscrit son premier but en carrière contre son ancienne équipe. Milan Lucic a redonné une avance de deux buts 59 secondes plus tard. C'était donc 5-3.

Dès la reprise du jeu, après que Brad Marchand eut tenté de visser James Wisniewski dans la bande derrière Carey Price et que Brian Gionta soit venu à sa rescousse, les 10 joueurs en sont venus aux coups.

Après avoir vu Carey Price s'immiscer dans l'une de ces escarmouches, Tim Thomas a traversé la patinoire. Les deux gardiens ont engagé le combat. Rien de sérieux cela dit.

Cette bagarre est loin d'avoir aidé la cause des gardiens qui se sont montrés forts généreux hier. Car 12 secondes après la reprise du jeu, David Desharnais a marqué en attaque massive. Milan Lucic a une nouvelle fois répliqué et les Bruins menaient 6-4 après 40 minutes au terme de cet échange de sept buts enfilés en 6 :21.

Max Pacioretty a resserré le pointage en début de troisième. Il a aussi marqué avec quelques secondes à faire en fin de partie. Mais les buts de Michael Ryder et de Nathan Horton, qui a récolté quatre passes - avaient mis le match hors de portée.

(La Presse)



LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le coureur des bois

Note: Exceptionnellement, Le coureur des bois sera publié demain.

► **De l'action avec la visite du Caron et Guay au Palais des sports**

CE VENDREDI 11 FÉVRIER 20 HEURES | TROIS-RIVIÈRES

UN MATCH TRÈS ATTENDU ET TRÈS IMPORTANT POUR LE CLASSEMENT DE LA LNAH.

Achetez vos billets dès maintenant.

saintfrancois.lnah.com

Billets en vente au Palais des sports et sur le réseau Admission.

NOTRE ÉQUIPE, NOTRE FIERTÉ



Profitez de la vie
BRAULT & MARTINEAU

FAUTEUIL GRATUIT!†

à l'achat de **tout** sofa **elran** ou **RELAXON**
par/by **elran**



GRATUIT!†

CE FAUTEUIL BERÇANT ET INCLINABLE D'UNE
VALEUR DE 1059\$
À L'ACHAT DU SOFA ASSORTI



74⁹⁷\$
/mois OU
2699\$
3 mcs



MOBILIER
DE SALON
MODULAIRE
De style moderne
Livraison gratuite

GRATUIT!†

CE FAUTEUIL BERÇANT ET INCLINABLE D'UNE
VALEUR DE 759\$
À L'ACHAT DU MODULAIRE ASSORTI

MOBILIER DE SALON INCLINABLE AVEC ASSISES EN CUIR

De style transitionnel

Livraison gratuite

- Causeuse berçante et inclinable. **44,97 \$*/mois ou 1619 \$**
- Étagère. **47,19 \$*/mois ou 1699 \$**
- Table de centre. **10,53 \$*/mois ou 379 \$**
- Table console. **10,81 \$*/mois ou 389 \$**

55⁵³\$
/mois OU **1999\$** Sofa inclinable

- Lampe de plancher. **7,47 \$*/mois ou 269 \$**
- Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po). **8,31 \$*/mois ou 299 \$**

Vous
pouvez
payer en

36 versements sans intérêt*

jusqu'en février 2014

sur les meubles et accessoires de décoration



Offre en vigueur du lundi 7 février au dimanche 13 février 2011. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Brault & Martineau Liquidation et aux Galeries du sommeil. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. *À l'achat de tout sofa Elran ou Relaxon, obtenez gratuitement le fauteuil assorti. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 \$ avant taxes pour les meubles et accessoires de décoration sauf items sélectionnés. Sur approbation de crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100 \$	500 \$	1000 \$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de :	1,60 \$	8,01 \$	16,03 \$

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

Dimanche 10 h à 17 h

SHERBROOKE

Livraison gratuite 7 jours sur 7**

**Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

3950, boul. Josaphat-Rancourt

(Plateau St-Joseph)

Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240



Desjardins partenaire
officiel de Brault & Martineau

